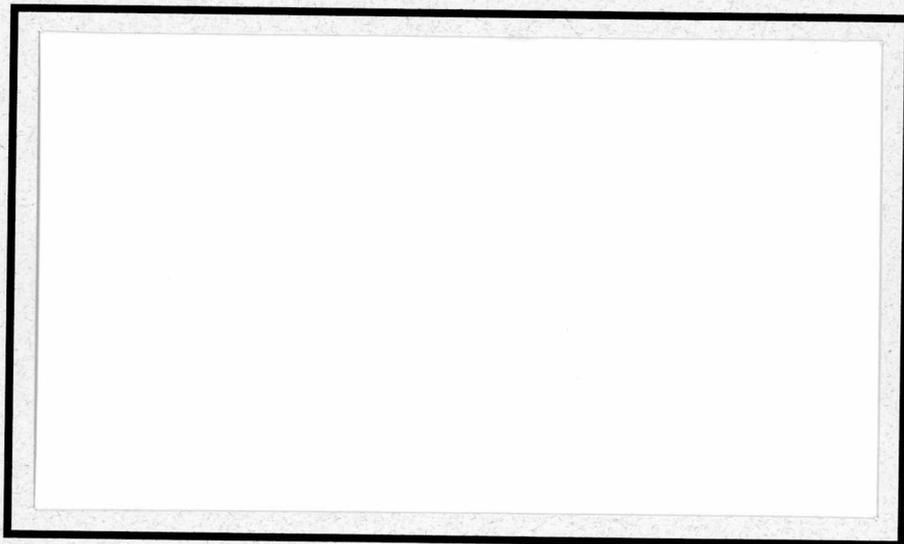


# CAHIER DE ReCHERCHE

■



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**CREDOC**

**Les inégalités en France :  
Les différentes façons de "penser"  
en haut et en bas de l'échelle sociale**

cahier de recherche n°90

Georges HATCHUEL  
Anne-Delphine KOWALSKI  
Jean-Pierre LOISEL

Juillet 1996

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Les données utilisées dans ce rapport proviennent du système d'enquêtes « **Conditions de vie et Aspirations des Français** ». Ce système d'enquêtes a été financé en 1994-1996 par :

- La Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Le Commissariat Général du Plan
- Le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts
- L'Electricité de France
- Le Gaz de France
- L'Observatoire de l'Energie du Ministère de l'Industrie
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DARES)
- L'Agence Nationale Pour l'Emploi
- Le Ministère de l'Equipeement et du Logement (Direction des Routes)
- Le SETRA
- La S N C F
- France-Télécom
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
- Le Ministère de l'Economie (DGCCRF)
- L'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (Ministère de l'Intérieur)
- Le Ministère du Tourisme
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Air Inter
- Air France
- Primagaz
- France Télévision
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- L'Institut Français de l'Environnement (IFEN)
- Le Ministère des Affaires Sociales (SESI)
- Carrefour

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

. Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)

. Franck Berthuit, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Jean-Pierre Loisel.

#### **CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>Note de synthèse</b> .....	I à V
<b>Introduction</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 Les inégalités telles qu'elles sont ressenties</b> .....	9
1 - La production d'opinions : première expression des inégalités .....	10
2 - L'insuffisance de ressources, révélateur d'un certain repli .....	16
3 - La perception différenciée des inégalités de revenus .....	19
<b>CHAPITRE 2 Satisfactions et frustrations</b> .....	27
1 - Un exemple d'opinions différenciées : l'environnement .....	28
2 - Des attitudes différentes face à l'action des pouvoirs publics .....	34
3 - De la frustration à la contestation .....	40
<b>CHAPITRE 3 Un rapport inégal au chômage et aux aides sociales</b> .....	45
1 - La perception des populations défavorisées .....	46
2 - La perception des aides sociales existantes .....	51
2.1 - Deux regards contrastés sur les objectifs poursuivis ou sur le niveau et la répartition des aides .....	51
2.2 - L'utilité des aides sociales.....	56
2.3 - Aides en espèces-aides en nature : des attentes très différentes.....	58
<b>CHAPITRE 4 Des conceptions différentes du présent et de l'avenir</b> .....	61
1 - La notion de progrès, révélatrice de résistances .....	61
2 - Les attitudes devant l'avenir .....	65
3 - La famille : lieu de repli ou élément d'ouverture au monde .....	72
<b>CHAPITRE 5 En guise de synthèse : similitudes et oppositions entre défavorisés et privilégiés</b> .....	81
1 - Les opinions et attitudes plus ou moins « consensuelles » .....	82
2 - Les thèmes suscitant des perceptions différenciées .....	85
<b>Conclusion</b> .....	97
<b>Annexes</b> .....	103
Annexe 1 : L'élaboration de l'indicateur d'inégalités .....	105
Annexe 2 : Principales caractéristiques des groupes défavorisés et privilégiés .....	108
Annexe 3 : Analyses discriminantes : Les relations existant entre l'appartenance à l'un des deux groupes extrêmes et un ensemble d'opinions .....	110

## Les inégalités en France :

### Les différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale

#### Note de synthèse

-----

Le retour du débat sur les inégalités, qui s'est cristallisé en France en 1995 dans l'émergence de mouvements sociaux très marquants, n'est probablement que l'aboutissement de toute une succession de frustrations et d'angoisses accumulées par une partie des Français depuis une dizaine d'années. Les hommes naissent peut-être « libres et égaux en droit », leurs conditions, même dans les démocraties occidentales, n'en sont pas moins très inégales.

Un précédent travail proposait d'établir, à partir d'un indicateur, un bilan de l'évolution des inégalités sur les quinze dernières années, et plus particulièrement de celles affectant les deux groupes extrêmes, ceux situés au plus haut et au plus bas de l'échelle socio-économique. Le présent document se propose de **prolonger cette démarche** : il a pour ambition de mesurer et de comprendre la façon dont ces deux populations « extrêmes » réagissent, d'apprécier en quoi diffèrent leurs opinions, leurs attentes, leurs aspirations. Bref, il s'agissait ici de **mesurer l'écart entre leurs représentations du monde**, en cherchant à distinguer ce qui se rapporte à leur situation propre de ce qu'on peut considérer comme des variables exogènes.

Nous avons donc utilisé le même indicateur synthétique des inégalités, qui tient compte de toute une série de « dimensions » : données factuelles de situations acquises ou données d'opinions, pour autant qu'elles soient révélatrices de profondes différences entre groupes de population. Cependant, il ne s'agissait plus cette fois de suivre, dans la durée, l'évolution de la composition des groupes, mais **d'apprécier, sur les seules années récentes, en quoi diffèrent les opinions et attentes** de ces deux segments extrêmes. Nous n'avons donc retenu que les données relatives aux enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » de 1994 et de 1995, afin de lever la contrainte de disponibilité des données sur longue période et de bénéficier d'informations comparatives sur toute une palette d'opinions.

Les jugements portés par les deux sous-populations extrêmes sont donc systématiquement comparés ici. Ils s'ordonnent autour de quatre grandes dimensions :

- La perception et l'expression des inégalités
- Les questions de satisfaction / insatisfaction
- Les sujets sociaux et les politiques afférentes
- L'opposition entre tradition et modernité, la conception du présent et de l'avenir.

### *Des inégalités ressenties... inégalement*

On a d'abord cherché à cerner la représentation qu'ont les privilégiés et les défavorisés de leur propre situation, et leur moyen de l'exprimer.

Un niveau culturel plus faible conduit les **défavorisés** à manifester **une grande prudence à prendre position** sur les questions d'opinion, et une inclination à ne pas se prononcer (non-réponses). A l'inverse, les **privilégiés** font preuve d'une « **assurance** » qui les rend aptes à produire un jugement sur à peu près n'importe quel sujet.

Cette **capacité inégale d'expression** est particulièrement flagrante dans des domaines aussi sensibles que l'estimation des revenus de certaines professions. Véritable indicateur du ressenti des inégalités (au moins économiques), cet exercice montre que **les ménages du bas** de l'échelle ont une **moindre perception des inégalités** en matière de revenus : ils envisagent un rapport moyen entre les ressources du manoeuvre et ceux du PDG de grande entreprise de 1 à 9,7, là où les privilégiés placent la barre nettement plus haut (de 1 à 13,4).

Ainsi, tous jugent qu'existent en France des inégalités - et admettent qu'elles ont tendance à s'accroître -, mais les nantis les voient plus fortes que ne les imaginent les plus démunis. Le jugement sur la « normalité » des revenus de différentes professions est lui-même significatif de « représentations » très distinctes : les **défavorisés** sont beaucoup plus nombreux à juger trop élevés les revenus des ingénieurs et des contremaîtres, ainsi que ceux des préfets. Les premiers représentent pour eux la **hiérarchie professionnelle**, le pouvoir concret, de proximité, tandis que le préfet est plutôt la figure emblématique et mystérieuse du représentant de l'Etat, un Etat dont les défavorisés attendent beaucoup, et dont ils sont toujours insatisfaits.

### *Des privilégiés satisfaits, des défavorisés frustrés*

L'analyse des opinions des deux catégories sur un sujet a priori aussi extérieur à leurs situations que l'environnement, permet de mesurer la capacité du **groupe du haut** de l'échelle à l'**optimisme**, à l'**individualisme** et à l'**ouverture** sur des problèmes généraux. Cette conception se retrouve dans le regard qu'ils portent sur bien des sujets. Ainsi, à propos de l'Etat, note-t-on des différences fondamentales :

- D'un côté, les privilégiés critiquent l'action des pouvoirs publics et semblent vouloir s'en dégager (« ils n'en ont pas besoin »), adoptant une attitude libérale au sens économique du terme, c'est à dire plaçant d'abord l'individu au centre du fonctionnement de la société.
- De l'autre, les défavorisés sont encore plus critiques vis-à-vis de l'Etat, mais ils accompagnent leurs attaques d'un désir, souvent déçu, que la présence et l'action des pouvoirs publics s'intensifient. Ils manifestent, en fait, une « frustration » face à une puissance publique qui n'est pas aussi omniprésente qu'ils le souhaiteraient.

Ces deux approches antagonistes conduisent les groupes à des demandes divergentes; c'est ainsi que les **nantis** appellent à des **réformes progressives** de la société, tandis qu'une forte proportion des **défavorisés** demandent des **changements radicaux**.

### *Un rapport inégal au chômage et aux aides sociales*

Parler du chômage, des aides sociales avec les défavorisés ou les privilégiés exige un changement de « focale » : les premiers, en effet, vivent dans une proximité étroite au sujet, alors que les seconds en présentent une vue plus théorique et lointaine. De ces deux manières de voir les choses, naissent deux types d'opinions distincts :

- L'approche « **de l'intérieur** », celle des **défavorisés**, se caractérise par une **grande compréhension** à l'égard des chômeurs, qui n'ont « pas eu de chance ». Dans ce contexte, les ménages du bas de l'échelle sont surtout dans l'attente de **solutions concrètes** contre la misère (de l'argent pour les chômeurs et les retraités). Cette générosité n'est cependant pas exempte de **motivations personnelles**, et les conduit à réclamer une meilleure sélectivité des aides (sous-entendu : certains en profitent, qui ne le devraient pas, alors que moi, je n'y ai pas droit !).

- La vision « de loin », celle des **privilégiés**, même si elle participe au consensus national de solidarité, se veut un peu plus critique : plus convaincus de la **responsabilité** personnelle du chômeur, les ménages du haut de l'échelle se veulent **plus stricts** sur les modalités d'indemnisation et se satisfont davantage de déclarations de principe. On retrouve, dans cette **générosité « contrôlée »**, des valeurs qui privilégient d'abord la volonté de responsabilisation individuelle des prestataires d'aides sociales.

*Les défavorisés se replient dans un présent relativement sombre, alors que les privilégiés s'ouvrent à l'avenir.*

La représentation du futur se forge évidemment à partir de l'analyse du présent : plus celui-ci paraît inquiétant, plus l'imagination noircit l'avenir. Cela se vérifie dans les tableaux prospectifs brossés par les deux groupes.

- Les **privilégiés** apparaissent plutôt **optimistes et sereins**. Leur croyance dans les avancées de la science et de la technique, leurs faibles inquiétudes, s'accompagnent d'une certitude : l'amélioration ou, au pire, la stabilisation de leurs conditions de vie futures.
- Les **défavorisés**, quant à eux, semblent **moins sûrs de l'avenir** ; près de la moitié pronostiquent une détérioration de leurs conditions de vie. Plus réticents à l'égard des découvertes scientifiques et de la généralisation de l'informatique, ils manifestent une profonde **inquiétude** globale, qui s'exprime aussi bien par la peur presque irrationnelle de catastrophes collectives (guerre, accident nucléaire) que par la crainte de risques individuels plus « aléatoires » (accident de la route, maladie grave ...).

Ces deux attitudes conduisent inéluctablement à des conceptions de vie bien différentes :

- Les **défavorisés** ont une **vision très restrictive de la famille**, assimilée au foyer, c'est à dire au regroupement des personnes vivant sous le même toit. La famille est, pour eux, un lieu (voire « le » lieu) de protection, mais aussi de production sociale (échanges, entraide, circulation d'argent...). A partir du moment où les jeunes ont pris leur indépendance du foyer parental, l'aide familiale s'interrompt sous la contrainte, le jeune quittant ce circuit fermé.

- Les **privilegiés** définissent la **famille comme une valeur moins concrète**, quoique vraisemblablement tout aussi importante, aux liens spatiaux plus distendus. La solidarité (en particulier financière) perdure après le départ des jeunes; ce départ est d'ailleurs mieux accepté puisqu'il ne remet pas en cause le fonctionnement de la cellule. A cet égard, la femme est également plus libre d'exercer ses choix, notamment d'opter pour l'exercice d'une activité professionnelle.

Enfin, l'analyse de ces différentes « façons de penser » permet de mettre à jour une certaine hiérarchie des sujets, de révéler l'existence de **plusieurs « niveaux de réflexion »** :

- Un premier niveau, fédérateur, serait composé de thèmes apparemment neutres, de sujets non réactifs aux inégalités, au sens où ils sont appréhendés de la même façon en haut et en bas de la hiérarchie sociale. On trouve ici une certaine conception des relations entre les parents et les grands enfants, la reconnaissance de l'existence de l'injustice sociale, ou la reconnaissance de l'importance de l'emploi.
- Un second stade regroupe des sujets générant des perceptions symétriquement et systématiquement opposées. On trouve ici ce qui a trait directement aux inégalités subies : conception de l'argent, jugements sur la solidarité et sur les interventions publiques, opinions sur ses propres conditions de vie et inquiétudes.
- Un troisième degré de caractérisation apparaît enfin : ce niveau met en évidence l'existence de domaines générant des « cultures spécifiques » propres à chaque groupe. Ainsi, les défavorisés semblent plus particulièrement se caractériser par la crainte du progrès, par une profonde sensibilité à la nécessité des aides sociales et par une réticence aux contraintes. Les nantis, quant à eux, paraissent privilégier une conception « moderne » de la famille, une certaine indifférence devant les aides sociales et une plus grande « ouverture » au monde.

Ainsi, au terme de notre analyse, il apparaît bien que les inégalités factuelles s'accompagnent de perceptions du monde très différentes, sensiblement dépendantes de la place occupée par chacun dans l'échelle sociale, même si ces différences ne sont pas aussi aiguës sur tous les sujets abordés.

## INTRODUCTION

Les **inégalités** sont revenues au centre du débat social et politique en France ; la crise s'aggravant et se perpétuant, elles ont directement inspiré le discours de campagne du nouveau Président de la République<sup>1</sup> puis, notamment à la fin de l'année 1995, elles ont été au coeur du débat qui s'est instauré autour du projet de « réforme » de la Sécurité Sociale. Ce retour du débat sur les inégalités n'est d'ailleurs probablement que l'aboutissement de toute une succession de frustrations et d'angoisses accumulées, par une partie des Français, sur plus d'une dizaine d'années.

Nous avons proposé, dans un récent travail, un **bilan de l'évolution des inégalités** sur les quinze dernières années<sup>2</sup>, et plus particulièrement de celles affectant les **deux groupes extrêmes**, ceux situés au plus haut et au plus bas de l'échelle socio-économique. Cette analyse transversale a notamment mis en évidence le poids croissant du chômage chez les plus défavorisés et la progression du nombre de couples de retraités au sein des ménages privilégiés. Le présent travail s'inscrit dans cette même démarche : il a pour ambition de **mesurer et de comprendre** la façon dont les membres des deux groupes extrêmes, c'est à dire les plus défavorisés et les plus aisés de nos compatriotes, réagissent, **d'apprécier en quoi diffèrent leurs opinions, leurs attentes, leurs aspirations**. Il s'agit donc de mesurer **l'écart entre leurs « représentations du monde »** en distinguant, si possible, ce qui se rapporte directement à leur situation de ce qui peut n'être qu'une variable exogène, tout en cherchant à mettre aussi en évidence les perceptions et les valeurs communes, celles qui cimentent leur appartenance à une même société.

---

<sup>1</sup> Dont le terme « fracture sociale » a fait florès

<sup>2</sup> Voir « *Les inégalités en France : évolution 1980-1994* » - F. Berthuit, A. Dufour, G. Hatchuel, Cahier de Recherche N° 83, CREDOC, Janvier 1996. Voir aussi : « *Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années* », Collection des Rapports du CREDOC, N°83, Février 1990.

### *L'indicateur des inégalités*

Un « indicateur des inégalités » a donc été élaboré<sup>1</sup> au CREDOC afin de répartir la population française sur une échelle de niveau socio-économique tenant compte de différents critères de situations définis au sens large : on a cherché en effet à mettre au point un outil qui soit à la fois **synthétique**, pour une bonne lisibilité, mais qui englobe un **panorama le plus complet possible** des sources d'inégalités. Sans en reprendre ici toute la construction, rappelons que cet indicateur repose sur une méthode de scoring : pour chaque thème d'inégalité retenu<sup>2</sup>, chaque interviewé se voit affecter une note 0, 1 ou 2 selon sa situation; la note « 0 » correspond à la situation la plus désavantageuse, la note « 2 » à la plus avantageuse. La valeur de l'indicateur n'est rien d'autre, pour chaque individu, que le nombre de points globaux obtenu par le cumul des notes dont il bénéficie pour chacun des thèmes. Théoriquement, la valeur de cet indicateur peut donc être comprise entre 0 et 34 (17 variables x 2).

Deux autres considérations méthodologiques méritent aussi d'être rappelées, ces mêmes choix ayant déjà été faits dans notre travail général sur les inégalités :

- L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », qui sert de base pour cette étude, est une « enquête individu », et non « une enquête ménage ». Cependant, si les données recueillies concernent en partie des informations propres aux individus enquêtés, d'autres sont relatives au ménage auquel ils appartiennent. Dans ces conditions, nous avons limité notre exploitation **aux seuls chefs de ménage**.
- Le revenu du ménage est, bien entendu, une des variables entrant dans la construction de l'indicateur global. Aussi avons-nous écarté de l'analyse les chefs de ménage n'ayant pas déclaré leurs revenus à l'enquête<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'indicateur finalement retenu, qui sert de base à l'étude présente, est celui présenté dans : « *Les inégalités en France : évolution 1980-1994* », *op.cit.* On trouvera dans ce rapport une présentation détaillée des choix effectués et de la méthode utilisée pour l'élaboration de l'indicateur.

<sup>2</sup> On trouvera la liste des 17 variables composant l'indicateur en Annexe 1. Leur choix a été effectué après la réalisation d'une analyse factorielle présentée dans le rapport déjà cité.

<sup>3</sup> Rappelons que ceci a été effectué après vérification que cette exclusion ne modifiait pas sensiblement les résultats obtenus.

L'ensemble des données commentées ici reprennent donc strictement la même démarche méthodologique que notre précédent travail sur l'évolution des inégalités en France. Pour autant, il ne s'agit plus cette fois de suivre, dans la durée, l'évolution de la composition des groupes extrêmes de la population (définis grâce à notre indicateur), mais d'apprécier, **sur les seules années récentes, en quoi diffèrent les opinions et attentes de ces deux segments extrêmes**. L'idée est donc de lever la contrainte de disponibilité des données sur longue période pour bénéficier d'informations comparatives sur toute une palette d'opinions, celles ayant fait l'objet d'une série d'interrogations récentes dans l'enquête « Aspirations ». De fait, nous n'avons ci-après retenu que **les données relatives aux enquêtes du début 1994 et du début 1995**<sup>1</sup>.

### *Les groupes extrêmes : une brève description*

Le choix effectué dans ce rapport est donc de s'intéresser prioritairement aux **deux groupes extrêmes** de la population :

- ceux « du bas » de l'échelle, que l'on a appelé les « **défavorisés** », définis comme les 10% d'individus disposant du nombre d'attributs avantageux le moins élevé (plus faible nombre de points) ;
- ceux du « haut » de l'échelle, les « **privilegiés** », définis comme les 10% d'individus disposant du nombre d'attributs avantageux le plus élevé.

L'objectif de cette étude est de confronter les opinions de chacun de ces groupes sur un certain nombre de questions posées récemment (1994 - 1995), même si quelques-unes n'ont été intégrées que dans l'une des deux vagues de l'enquête prises en référence. On adoptera toutefois une terminologie unique puisque le nombre de points correspondant, chacune des deux années 1994 et 1995, aux seuils d'appartenance à l'un ou l'autre des groupes extrêmes n'a pas notablement varié.

Quelques rappels sur la composition de ces deux groupes nous paraissent cependant utiles à formuler en introduction. L'analyse de leur structure ou de leur évolution a déjà été réalisée<sup>2</sup>, mais le rappel de certaines de leurs caractéristiques devrait permettre de mieux éclairer les opinions formulées.

---

<sup>1</sup> Cette exploitation porte au total sur un échantillon de 2 075 chefs de ménage enquêtés, soit en Janvier 1994, soit en Janvier 1995. Ce total ne comprend que les chefs de ménage ayant fourni une estimation de leurs ressources lors de ces deux enquêtes.

<sup>2</sup> C'était l'objet même du rapport : « *Les inégalités en France : évolution 1980-1994* », déjà cité.

Leur **composition socio-démographique**<sup>1</sup>, d'abord, oppose les deux groupes de manière quasi -« caricaturale » :

- Les **défavorisés** sont principalement des femmes (59%), isolées (la moitié des personnes appartenant au groupe vivent seules au foyer), non-diplômées (63%) et percevant de très faibles revenus : 40% disposent de moins de 4 000 Francs mensuels dans leur foyer ;
- Les **privilegiés** sont presque exclusivement des hommes (90%), vivant en couple (81%), diplômés (la moitié ont un diplôme du supérieur ou sortent d'une grande école, contre 17% de la population des chefs de ménages français) ; 80% déclarent, dans leur ménage, des revenus mensuels supérieurs à 15 000 Francs (contre 24% de la population totale).

Mais les **inégalités de situations** affectant ces deux groupes sont également profondes. L'examen de certaines variables servant à la construction de l'indicateur permet d'éclairer quelques-unes des plus flagrantes :

- **Biens et revenus** constituent évidemment l'un des premiers facteurs de concrétisation des inégalités. Au-delà des seuls revenus, les moins favorisés ne possèdent ni biens fonciers, ni valeurs mobilières, et seule une minorité d'entre eux (30%) dispose d'une épargne liquide. A l'inverse, les nantis possèdent à 54% des biens fonciers et à 60% des valeurs mobilières (tableau 1).

Tableau 1

Le patrimoine des groupes extrêmes (1994 - 1995)

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	En %
				Pour comparaison: Ensemble Population
<b>Possède....</b>				
. Ni valeurs mobilières, ni épargne.....	70	7	63	31
. De l'épargne liquide.....	30	33	- 3	48
. Des valeurs mobilières, avec ou sans épargne liquide .....	0	60	-60	21
<b>Possédez-vous des biens fonciers ?</b>				
. Oui .....	0,5	54	-53	18
. Non.....	99,5	46	53	82

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 70% des ménages défavorisés ne possèdent ni valeurs mobilières ni épargne, contre 7% seulement des privilégiés, soit un écart de 63 points.

<sup>1</sup> On trouvera l'essentiel des données socio-démographiques sur les deux groupes en Annexe 2

- **Inégalités encore en matière de possessions** : les privilégiés disposent quasiment tous d'une ou deux voitures selon qu'ils vivent seuls ou en couple, sont équipés de tous les comforts de base et, pour leur grande majorité, d'équipements tels le lave-vaisselle, le magnéto ou le piano. Certes, le confort de base est assez bien répandu chez les défavorisés (près des trois quarts en bénéficiant), mais ces derniers vivent à l'égard de la voiture ou des matériels plus « sélectifs » en économie de « pénurie » (tableau 2).

Tableau 2

## Les équipements des groupes extrêmes (1994 - 1995)

Possède....	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison: Ensemble Population
. Une voiture (pour personne isolée) ou deux voitures (pour un couple).....	14	73	-59	44
. 4 équipements de base sur 4 (WC, téléphone, eau chaude, douche ou baignoire).....	72	99	-27	93
. 2 ou 3 équipements « sélectifs » sur 3 (piano, lave-vaisselle, magnéto).....	1	72	-71	29

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 14% des ménages défavorisés possèdent une voiture (s'ils sont seuls) ou deux (s'ils vivent en couple), contre 73% des privilégiés, soit 59 points d'écart.

- Inégalités enfin, pour prendre un dernier exemple, en matière de **pénibilité de vie**. La situation des défavorisés est, à cet égard, fort explicite : tenus à des restrictions drastiques (en particulier sur l'alimentation, voire sur les soins médicaux), à des charges de logement qui pèsent lourdement sur leur budget, souffrant souvent de handicap ou de maux de « société » (maux de tête, nervosité, mal au dos ou insomnies), ils ont plus que tous autres l'impression que leur niveau de vie a baissé depuis dix ans. A l'opposé, les privilégiés se montrent, en toute logique, très optimistes (tableau 3).

Tableau 3

## Pénibilité de la vie dans les groupes extrêmes (1994 - 1995)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison: Ensemble Population
S'impose des restrictions régulières sur l'alimentation ou sur les soins médicaux.....	71	5	66	27
A un handicap ou souffre de trois ou quatre maux (mal de tête, nervosité, mal au dos, insomnies) .....	68	23	45	40
Estime que ses dépenses de logement sont « très lourdes » ou « lourdes » .....	76	15	61	46
Considère que, depuis dix ans, l'évolution de son niveau de vie personnel est moins bonne .....	81	29	52	50

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 71 % des ménages défavorisés déclarent s'imposer des restrictions régulières sur l'alimentation ou sur les soins médicaux, contre 5 % des privilégiés, soit un écart de 66 points.

### *L'organisation du rapport*

Etudier les **inégalités** nécessite que l'on s'intéresse d'abord à leur **expression**. C'est pourquoi *le premier chapitre* vise à cerner l'attitude des défavorisés et des privilégiés sur ce sujet. Après avoir constaté la difficulté des moins favorisés à s'exprimer sur des domaines éloignés de leur vie quotidienne (inégalités dans les capacités d'ouverture et de perception), nous analysons quelques effets déclaratifs liés à l'absence de ressources chez les ménages du bas de l'échelle. Ce chapitre aborde aussi la façon dont les deux groupes extrêmes perçoivent les écarts de revenus et l'évaluation qu'ils proposent des ressources de différentes professions-types.

Mais bien d'autres écarts, d'autres influences d'opinions peuvent être mis en évidence entre les groupes étudiés. Il ne s'agissait évidemment pas ici de tous les présenter, le matériau de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » étant particulièrement riche. De fait, nous avons choisi de regrouper l'analyse autour des principales dimensions qui, on le sait, structurent « l'espace des opinions des Français ». Cet espace se construit autour de la combinaison de deux clivages : une opposition «satisfaction/insatisfaction», une opposition «traditionalisme/modernisme» en matière de moeurs<sup>1</sup>. D'autres analyses préalables nous ont montré que les attitudes

<sup>1</sup> Voir « L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques. Une tentative de synthèse », Cahier de Recherche du CREDOC n° 41, Février 1993. Voir également les « notes de conjoncture annuelles » réservées aux souscripteurs au système d'enquêtes sur les Conditions de vie et les Aspirations des Français, CREDOC.

en matière de politiques sociales (nature et suffisance des aides, efficacité et nécessité des prestations sociales) opposent aussi assez sensiblement nantis et défavorisés. Ce sont ces différentes dimensions que nous avons successivement privilégiées.

Le *deuxième chapitre* s'articule donc le long d'une **dimension « satisfaction/insatisfaction »**. On y analyse, dans un premier temps, l'attitude globalement plus critique et pessimiste des défavorisés, illustrée à travers la perception qu'ils ont de l'environnement. Comment cette inquiétude ou, au contraire, l'optimisme des privilégiés, se traduisent-ils à l'égard des pouvoirs publics ? C'est ce que nous étudions aussi pour, finalement, voir se dessiner une opposition entre des « laissés pour compte », plus « radicaux » dans leur exigence de transformation sociale, et des « satisfaits », plus « réformistes ».

Le *troisième chapitre*, structuré autour **des sujets sociaux, et des politiques afférentes**, permet de confronter les deux groupes à des domaines que les uns (les défavorisés) connaissent mieux que les autres. Que ce soit dans la perception qu'ils ont des pauvres, des démunis, ou dans le regard qu'ils portent sur les aides sociales (objectifs des prestations et utilité), on a bien à faire à deux jugements différenciés : les défavorisés appréhendent le sujet « de l'intérieur » avec une compréhension égocentrée que n'ont évidemment pas les privilégiés.

Une dernière opposition entre « **tradition et modernité** » donne lieu à un *quatrième chapitre* concernant **l'avenir** : comment chacun des deux groupes envisage-t-il le lendemain, au travers des innovations technologiques et des principaux problèmes redoutés ? Comment vivent-ils le présent en fonction de leurs attitudes plus ou moins inquiètes ? On observe d'ailleurs que **la famille** joue un rôle fondamental, mais différent, dans les stratégies des uns et des autres.

Enfin, un *cinquième chapitre* tente, en guise de synthèse, d'élargir la seule problématique d'opposition entre privilégiés et défavorisés, en replaçant ces deux populations extrêmes dans l'ensemble de la population française. Quel groupe se distingue le plus de la moyenne des Français ? Ou sur quels thèmes un groupe se rapproche-t-il de cette moyenne pendant que l'autre s'en distingue plus nettement ? Voilà les deux questions auxquelles il nous a paru utile de tenter aussi d'apporter une réponse.

# CHAPITRE 1

## LES INEGALITES TELLES QU'ELLES SONT RESSENTIES

Etudier le caractère multidimensionnel des inégalités, c'est aussi analyser, au travers des opinions émises par les deux groupes situés aux extrémités de l'échelle économique-sociale, la **perception** qu'ils paraissent eux-mêmes avoir des écarts de revenus ou de situations. Ce chapitre vise donc à cerner la **représentation** qu'ont les « privilégiés » et les « défavorisés » de leur propre situation et leur moyen de l'exprimer.

L'aptitude à exprimer un sentiment, une opinion sur la société ou sur le monde extérieur, nous a paru être un indicateur pertinent de ce vécu ; la **production de réponses** aux questions de l'enquête sera ainsi le premier élément analysé ci-après.

Les « ressources » sont évidemment au centre de la notion d'inégalités telle que nous l'avons définie ; en disposer en suffisance ou pas n'influe-t-il pas sur certaines des **attitudes** des deux groupes extrêmes ? Cela fera l'objet de la seconde partie de ce chapitre.

On s'attachera enfin à étudier la façon dont les deux groupes extrêmes perçoivent la **hiérarchie des revenus**, facteur qui symbolise l'idée même d'inégalité.

## 1 - La production d'opinions : première expression des inégalités

*Une plus grande difficulté des « défavorisés » à évaluer les revenus des « autres »*

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » comportait en 1994 une question sur l'évaluation du revenu de certaines professions-types<sup>1</sup>. Celle-ci constitue un bon indicateur indirect du sentiment d'inégalité, dans la mesure où elle traduit bien la « représentation » de la « richesse » supposée des autres ; il est vrai que les professions-types sélectionnées sont positionnées à différents niveaux de l'échelle sociale et comprennent les extrêmes : le manoeuvre et le P.D.G.

L'analyse des **non-réponses** à ces questions met d'emblée en évidence un premier élément de différenciation entre les deux groupes « défavorisés » et « privilégiés » (tableau 4).

Tableau 4

Le pourcentage de ménages ne se prononçant pas sur l'évaluation du niveau de revenu de certaines professions (1994)

% de non-réponses à l'évaluation des revenus d'un(e)...	En %			
	Défavorisés A	Privilegiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
Préfet	33	13	20	25
Professeur du secondaire	21	2	19	9
P.D.G. d'une grande entreprise	24	6	18	14
Médecin	25	8	17	17
Guichetière PTT	18	2	16	8
Ingénieur	17	1	16	8
Contremaître	16	2	14	7
Manoeuvre	14	-	14	4
Commerçant	29	18	11	22

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

Exemple de lecture : 33 % des ménages défavorisés ne se prononcent pas sur le niveau de revenu d'un préfet, contre 13 % des ménages privilégiés.

<sup>1</sup> Cette question avait été alors posée à la demande du CERC (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts). Elle a aussi été posée dans d'autres vagues d'enquêtes antérieures.

On note en effet, selon les professions à évaluer, un écart de 11 à 20 points entre les taux de non-réponses des deux groupes extrêmes. Hormis l'évaluation des revenus du préfet, qui suscite toujours un nombre important d'abstentions, vraisemblablement dues à une réelle méconnaissance de ses ressources, mais peut-être aussi de son activité exacte, et celle des revenus du commerçant, qui rencontre le même phénomène pour d'autres raisons (il s'agit d'une profession qui comprend des situations extrêmement diverses, du petit épicier au grand commerce), la plupart des non-réponses reposent surtout sur la défection des défavorisés, les privilégiés se prononçant, quant à eux, sans grandes difficultés (y compris sur les revenus d'un P.D.G. de grande entreprise, pourtant sujets à d'importantes fluctuations).

D'une manière générale, on peut relever qu'un lien semble exister, chez les défavorisés, entre le taux de non-réponses et la proximité, par rapport à leur propre statut, de la profession à évaluer. Ainsi, les trois métiers les mieux estimés en nombre de réponses (taux de non-réponses faibles pour le manoeuvre, le contremaître et l'ingénieur) appartiennent tous trois au secteur industriel ; or, les ouvriers sont nettement sur-représentés chez les défavorisés. De même, la guichetière PTT se trouve dans une certaine proximité « sociale » avec le groupe du bas de l'échelle (revenus modestes). A l'inverse, la distance est grande, socialement, avec les autres professions, qui de fait génèrent toutes 20% d'abstentions ou plus.

A l'opposé, on ne note aucun lien logique entre le taux de non-réponses et une possible « proximité » des privilégiés avec chaque profession. Rappelons que le groupe des nantis comprend plus d'indépendants et de cadres supérieurs que l'ensemble des Français ; cependant, pas un seul d'entre eux n'hésite à se prononcer sur le revenu du manoeuvre. De façon plus générale, seulement moins de 10% renâclent à fournir une estimation pour la majorité des professions proposées.

Le phénomène se reproduit, de manière un peu moins voyante pour ce qui concerne l'estimation du revenu minimum nécessaire à une famille de deux ou trois enfants. Si ce cas est en effet plus « concret », et si l'on en appelle directement plus à l'expérience personnelle de l'interviewé qu'à sa connaissance des différents statuts professionnels, l'aptitude des défavorisés à donner une réponse demeure un peu plus émoussée (tableau 5).

Tableau 5

**Le pourcentage de ménages ne se prononçant pas sur l'évaluation du  
revenu minimum nécessaire à une famille de deux ou trois enfants (1994-1995)**

% de non-réponses à l'évaluation du revenu minimum d'une...	En %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
Famille avec deux enfants	12	3	9	6
Famille avec trois enfants	16	4	12	7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

**Exemple de lecture :** 12% des défavorisés ne se prononcent pas sur l'évaluation du revenu minimum nécessaire à une famille avec deux enfants, contre 3% des privilégiés.

### *Des défavorisés plus embarrassés pour se prononcer sur des sujets éloignés de leur vie quotidienne*

Si l'on s'intéresse aux questions portant, soit sur des thèmes généralistes plus ou moins abstraits, soit sur des points requérant un minimum de connaissances « techniques », on constate de nouveau un écart significatif dans la production d'opinions des deux groupes (tableau 6).

Plus nombreux à ne pas (savoir ?, vouloir ?) évaluer le revenu d'un certain nombre de professions-types, les défavorisés présentent encore une attitude de réserve lorsqu'on leur demande d'estimer si ces revenus ou le RMI sont trop élevés, normaux ou insuffisants. Ils hésitent également plus à se prononcer sur les modalités possibles de distribution des allocations familiales (+ 9 points de non-réponses par rapport aux nantis) comme sur les raisons envisagées du chômage actuel (+ 5 points).

De même, leur demander une présumée « expertise » (pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas ? Quelles sont les solutions les plus efficaces contre le chômage, pour relancer l'emploi ?,...) se traduit par des taux de non-réponses particulièrement élevés (de 13 à 26%).

Tableau 6

Le pourcentage de ménages ne se prononçant pas  
sur un certain nombre de « sujets de société »

% de non-réponses à chaque question	En %			
	Défavorisés A	Privilegiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
<b>COMPLEXITE, CONNAISSANCE TECHNIQUE :</b>				
Niveau de revenu des différentes professions : trop élevé ou pas ? *	De 14 à 30	De 0 à 18	De 11 à 18	De 5 à 24
Niveau du RMI trop élevé ou pas ?**	22	12	10	15
Pourquoi le travail à temps partiel ne se développe-t-il pas plus ? (question ouverte)**	26	7	19	16
Quelle est la mesure la plus efficace contre le chômage (dans une liste proposée) ?**	14	4	10	4
Quelle est la mesure la plus efficace pour développer l'emploi (dans une liste) ?**	13	3	10	4
Faut-il distribuer les allocations familiales en fonction du revenu ?*	9	-	9	3
Raisons de l'importance du chômage actuel (question ouverte) ***	7	2	5	3
Quelles sont les catégories de population bénéficiant le plus des prestations sociales ? (question ouverte) ***	17	11	6	14
<b>LES SUJETS GENERAUX :</b>				
Le mariage est-il une union indissoluble ? ***	7	2	5	4
Opinion sur le fonctionnement de la Justice ***	8	3	5	5
<b>LA PROJECTION DANS L'AVENIR</b>				
Evolution de la quantité de déchets dans sa poubelle d'ici dix ans **	13	1	12	4
Evolution du tri des déchets dans l'avenir **	11	3	8	3
Optimisme ou pessimisme pour les cinq années à venir ***	9	2	7	4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » - \* 1994 \*\* 1995 \*\*\* cumul 1994 et 1995

Exemple de lecture : de 14 à 30% des ménages défavorisés ne se prononcent pas sur la suffisance ou l'insuffisance du niveau de revenu des différentes professions proposées.

L'avenir, la Justice, la conception du mariage, dans leur « abstraction » ou du moins dans une formulation globalisante qui favorise « l'éloignement », sont une fois de plus des sujets générant une moindre capacité de réponse chez les défavorisés : alors que les privilégiés donnent leur opinion à plus de 96%, 7 à 12% des moins favorisés préfèrent ne rien dire sur de tels sujets.

*Moins d'expression, car moins d'assurance ?*

La conduite d'une enquête du type « Conditions de vie et Aspirations des Français » repose sur l'interaction entre un enquêteur et un enquêté ; ce dernier, placé dans une certaine relation de confiance, répond à l'enquêteur. N'est-ce pas plutôt cette maïeutique un peu spéciale qui, en l'état, creuse l'écart des non-réponses entre les deux groupes extrêmes ?

Une question peut permettre d'avancer un premier éclairage : on demandait aux interviewés, après avoir défini les produits « verts » (« on vend aujourd'hui des produits dont une des qualités annoncée est de mieux respecter l'environnement... »), s'ils trouvaient l'information dans ce domaine suffisante ou non (tableau 7).

Tableau 7

Opinions sur l'information existant sur les produits verts.  
Est-elle suffisante ? (1995)

	Défavorisés A	Privilégiés B	Ecart A - B	En %
				Pour comparaison : Ensemble Population
. Oui.....	21	26	- 5	26
. Non.....	59	70	- 11	66
. Ne sait pas.....	20	4	16	8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspiration des Français », 1995

Exemple de lecture : 21 % des défavorisés jugent l'information sur les produits verts suffisante, soit un écart de 5 points avec les privilégiés.

On voit bien que les privilégiés déplorent, à 70 %, l'insuffisance de l'information sur ce sujet. Par contre, les défavorisés se divisent en trois segments inégaux : une majorité (59 %) adoptent la même position, 21 % prétendent que l'information est suffisante, tandis qu'un même nombre (20 %) « ne savent pas ». Or, la composition de la population « défavorisée » porte à croire qu'il s'agit de faibles, voire de non-consommateurs de ce type de produits (comme d'un certain nombre de produits à forte composante immatérielle<sup>1</sup>) ; leur connaissance de ces produits est donc probablement moindre que celle des privilégiés : il eut été logique, dans ces conditions, qu'ils se positionnent plutôt sur le « non ». Ne pas le faire, ou du moins s'échapper dans le « Ne sait pas », peut donc signifier :

<sup>1</sup> Voir, à propos de la composante immatérielle des produits de grande consommation : « La société des consommateurs », R. Rochefort, Odile Jacob, éd., 1995.

- soit que l'intérêt même pour ce type de produit n'atteint pas un degré d'exigence tel que l'on regrette de n'en avoir pas été informé ;
- soit que l'insuffisance d'informations s'exprime pour partie dans le refuge vers des non-réponses, moins impliquantes qu'un « non ».

On vérifie ainsi que la méconnaissance ne produit pas les mêmes réponses dans les deux groupes extrêmes. Les **privilegiés font preuve d'une « assurance »** qui les conduit, si l'on force un peu le trait, à produire une opinion sur n'importe quel sujet, alors que les **défavorisés** manifestent une **plus grande « prudence »** à prendre position, et une inclination à ne pas se prononcer.

Bien sûr, le niveau de formation joue ici un rôle évident. Si l'on fait abstraction des deux groupes pour s'intéresser à l'ensemble des chefs de famille français, on trouve des résultats analogues ; les non-diplômés répondent comme les défavorisés (groupe au sein duquel ils sont fortement sur-représentés) : 24% se jugent suffisamment informés et 15% ne répondent pas ; les diplômés du supérieur se rangent, à l'inverse, aux mêmes avis que les privilégiés (27% de « oui » et 6 % de non-réponses).

Cette démonstration s'applique d'ailleurs à l'ensemble des constats précédents. Cela confirme l'importance du niveau de formation dans le fait d'appartenir à tel ou tel des deux groupes extrêmes. Cet effet conduit, en tout état de cause, à la production d'opinions très différenciées entre catégories du haut et du bas de l'échelle. Nous chercherons, bien sûr, dans les chapitres suivants, à vérifier ou infirmer l'idée selon laquelle les privilégiés, mieux formés, présenteraient une plus grande aptitude à « l'ouverture », face à des défavorisés plus en retrait.

## 2 - L'insuffisance de ressources, révélateur d'un certain repli

Il est d'ailleurs possible de détecter ces tendances opposées « d'ouverture » ou de « retrait » au travers du comportement des deux groupes lorsqu'il est question de « ressources », c'est-à-dire d'argent. Ce lien étroit entre certaines attitudes et les revenus dont disposent les interviewés apparaît notamment au travers de deux éléments de l'enquête : les « sacrifices » que l'on déclare être prêt à engager, la solidarité familiale face aux réalités financières.

### *Est-on prêt à faire des sacrifices ?*

Les privilégiés semblent plus à même - on ne s'en étonnera pas - d'accepter des sacrifices tangibles pour une cause collective, telle que l'environnement : ils se déclarent ainsi prêts à un niveau de vie plus faible, et à moins de confort ; ils seraient également disposés à payer plus cher des produits dotés d'un label « vert » spécifique. A l'inverse, les défavorisés se démarquent sensiblement de cette attitude : ils se refusent assez radicalement à envisager l'abaissement de leur niveau de vie, qui, rappelons-le, est déjà le plus bas de la société française (32 points d'écart sur cette question par rapport aux privilégiés, cf. tableau 8). De même, ils n'envisagent que minoritairement de payer plus cher des produits verts ou de faire un sacrifice sur leur « confort ».

Par contre, même si les défavorisés se déclarent globalement un peu moins concernés par les problèmes d'environnement (82 % s'y montrent sensibles, contre 97 % des privilégiés, cf. chapitre 2), ils adhèrent aisément à l'idée d'une contribution à la sauvegarde de la nature : plus de 85 % d'entre eux sont « prêts à acheter de préférence des produits verts à d'autres types de produits », sachant que cette question ne comportait dans son libellé **aucune référence à une quelconque contrepartie financière**. De même, 41 % d'entre eux, contre 39 % des nantis, se déclarent prêts à envisager un ralentissement économique pour « préserver l'environnement ». Ainsi, quand la formulation « généraliste » de la question est exempte d'implications concrètes et directes sur la vie personnelle de l'interviewé, elle laisse le champ libre à une déclaration d'intentions similaire dans les deux groupes.

Tableau 8

## Les « sacrifices » pour l'environnement

	En %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	Ecart A - B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement ***.....	18	50	- 32	35
. Prêt à payer plus cher un produit « vert » **.....	44	66	- 22	58
. Prêt à accepter moins de confort pour la protection de l'environnement ***.....	39	54	- 15	46
. Prêt à acheter de préférence des produits verts à d'autres**.....	85	91	- 6	89
. Prêt à accepter un ralentissement économique pour la protection de l'environnement***.....	41	39	2	41

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \*\*1995 \*\*\* cumul 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 18% des défavorisés sont prêts à accepter un niveau de vie plus faible pour la protection de l'environnement, contre 50% des privilégiés.

*Solidarité familiale et réalités financières*

Dans le même ordre d'idées, le niveau de ressources dont chaque groupe dispose conduit à des attitudes différentes en matière de solidarité familiale, d'entraide entre ascendants et descendants. Le cas, de plus en plus fréquent, où les enfants commencent à exercer une activité professionnelle, sans pour autant quitter le domicile parental, en constitue une bonne illustration (tableau 9).

Certes, privilégiés comme défavorisés demandent en retour une prise en charge, au moins partielle, des tâches ménagères (environ 90% de chaque groupe), ainsi qu'une participation financière pour le loyer ou la nourriture. Cependant, les taux de réponses sur ces deux derniers points montrent que **les privilégiés sont moins exigeants** : plus d'un tiers d'entre eux (contre 18% des défavorisés) ne jugent pas nécessaire la contribution des enfants au loyer ; l'écart est également important (+ 16 points) pour ce qui concerne la participation aux frais de nourriture.

Tableau 9

## Les devoirs des jeunes qui restent chez leurs parents (1994)

Les jeunes qui restent au domicile de leurs parents alors qu'ils exercent une activité :	Défavorisés A	Privilégiés B	Ecart A - B	En %
				Pour comparaison : Ensemble Population
. doivent donner à leurs parents une participation financière équivalente à une part de loyer.....	82	62	20	73
. doivent donner à leurs parents une participation financière pour la nourriture.....	88	72	16	80
. doivent prendre en charge une partie des tâches ménagères.....	91	88	3	89

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

Exemple de lecture : 82% des défavorisés pensent que les jeunes qui restent au domicile de leurs parents alors qu'ils exercent une activité doivent participer au paiement du loyer, contre 62% des privilégiés, soit un écart de 20 points.

Il ne s'agit pas ici d'une différence « théorique », fondée sur des principes moraux ; en effet, privilégiés comme défavorisés sont aussi nombreux, par exemple, à s'inscrire en désaccord contre l'idée qu'« au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant sous peine de le déresponsabiliser » (plus des deux tiers), ou qu'un jeune qui quitte ses parents doit se débrouiller seul (environ 60% de contre). Le cœur de la divergence ne réside donc pas dans une perception différenciée de la solidarité familiale, mais bien dans des problèmes concrets de conditions de vie, et donc de ressources.

### 3 - Une perception différenciée des inégalités de revenus

L'analyse des estimations des revenus de différentes professions-types permet de confirmer, tout en la relativisant, une autre piste, déjà abordée dans un précédent travail<sup>1</sup>, à savoir que **les défavorisés ont une moindre perception des inégalités en matière de revenus.**

#### *Une représentation de « l'espace des revenus » plus large chez les privilégiés*

On sait que, globalement, les Français ont tendance à imaginer des écarts de revenus plus faibles que ceux que l'on observe réellement. Mais les « décalages » en la matière sont loin d'être identiques entre les ménages du haut et ceux du bas de l'échelle sociale.

Intéressons-nous aux estimations des revenus des deux professions-types les plus éloignées l'une de l'autre : le manoeuvre et le P.D.G de grande entreprise. L'ensemble des chefs de ménages estime en moyenne à 5 083 Francs par mois le revenu d'un manoeuvre, et à 62 718 Francs celui d'un P.D.G de grande entreprise, soit un écart de 1 à 12,3 (tableau 10). Les ménages défavorisés donnent, quant à eux, une « fourchette » significativement plus réduite : de 1 à 9,7, alors que les privilégiés l'écartent plus : de 1 à 13,4. Un autre écart, mais inversé, porte sur l'évaluation comparée des revenus du manoeuvre et du préfet ; les défavorisés le chiffrent à 8,7, les nantis à 6,2. La structuration de l'espace des revenus en France, et par conséquent la perception des inégalités en ce domaine, est donc elle-même inégale.

Tableau 10

#### Écarts de revenus estimés entre quelques professions-types (1994)

Ecart entre :	Défavorisés	Privilégiés	Pour comparaison : Ens. Population
. le manoeuvre et le P.D.G. de grande entreprise ...	1 à 9,7	1 à 13,4	1 à 12,3
. le manoeuvre et le préfet .....	1 à 8,7	1 à 6,2	1 à 6,9
. le manoeuvre et le médecin .....	1 à 5,1	1 à 5,3	1 à 5,7
. le manoeuvre et le contremaître .....	1 à 1,8	1 à 1,6	1 à 1,8
. la guichetière PTT et l'ingénieur.....	1 à 2,9	1 à 2,8	1 à 2,8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

Exemple de lecture : le rapport entre le revenu moyen d'un P.D.G., estimé par les défavorisés, et le revenu moyen d'un manoeuvre, estimé par ces mêmes défavorisés, est de 9,7.

<sup>1</sup> « Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années », op. cité.

A l'intérieur de ces bornes, on peut cependant constater la **relative homogénéité des « échelles intermédiaires »** : en moyenne, quelle que soit la population fournissant l'estimation, on pense qu'un médecin gagne un peu plus de cinq fois plus qu'un manoeuvre, un ingénieur un peu moins de trois fois plus qu'une guichetière PTT, ...

Il y a donc, chez les défavorisés, **focalisation sur des professions symboliques extrêmes**, très éloignées de leur domaine de connaissance habituel. Autant il paraît relativement aisé de positionner des professions rencontrées régulièrement, ou du moins faisant partie de son univers de référence (ouvrier, employé, contremaître), autant la perception de la situation de personnes dont le statut paraît inaccessible reste beaucoup plus incertaine. En tout état de cause, pour les défavorisés, l'échelle des revenus va au maximum de 1 à 10 entre professions extrêmes, contre 1 à 12 pour l'ensemble des Français.

L'estimation du revenu minimum nécessaire à une famille de deux ou trois enfants illustre bien également la différence de représentation de « l'espace des revenus » entre défavorisés et privilégiés. Elle repose en effet sur la vision, plus ou moins étroite, qu'ils ont de l'imaginable ou du possible dans ce domaine par rapport à ce dont ils disposent eux-mêmes.

De fait, les montants avancés par les deux groupes sont sensiblement différents ; pour une famille de deux enfants, il faut 12 343 Francs selon les privilégiés, contre 9 580 Francs selon les défavorisés (soit 78 % du montant donné par les privilégiés) ; la proportion différentielle est identique (79 %) dans le cas d'une famille avec trois enfants.

On vérifie donc, sans surprise, que les défavorisés envisagent des revenus moindres pour vivre que les privilégiés. On demeure ainsi dans la gamme de perception précédemment analysée : l'écart est de 20 - 22 % entre les revenus déclarés par chacun des groupes.

### *Des écarts d'évaluation plus importants sur les professions à « fort capital »*

Comment chaque groupe évalue-t-il les professions, non plus dans une perspective d'échelle globale des rémunérations, mais métier par métier ? Pour y répondre, nous avons élaboré, pour chacune des neuf professions proposées, un **indice d'écart**,

calculé par le rapport entre l'évaluation que font les défavorisés du revenu d'une profession et celle qu'en proposent les privilégiés (tableau 11).

Les **défavorisés** qui s'expriment sur ce sujet (rappelons qu'ils ont montré une plus grande difficulté à répondre à ces questions) ont une tendance générale à **sous-évaluer** la plupart des professions par rapport aux privilégiés (sept sur neuf). Mais surtout, on peut noter que **trois professions**, symbolisant chacune un **pôle d'« avantages » spécifique**, produisent des différences d'évaluation très importantes entre les deux groupes.

Tableau 11

Indice d'écart des estimations des différentes professions-types (1994)

	Indice(*)
P.D.G. d'une grande entreprise .....	<b>0,66</b>
Professeur du secondaire .....	<b>0,75</b>
Commerçant .....	0,87
Médecin .....	0,89
Manoeuvre .....	0,91
Guichetière PTT .....	0,92
Ingénieur .....	0,96
Contremaître .....	1,03
Préfet .....	<b>1,28</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

**Exemple de lecture** : le revenu du P.D.G. estimé par les défavorisés représente 66% de celui estimé par les privilégiés.

(\*) Rapport, pour chaque profession, de l'évaluation du revenu faite par les défavorisés et de celle faite par les privilégiés.

Comparativement, les **défavorisés sous-évaluent** fortement les revenus<sup>1</sup> :

- du P.D.G. de grande entreprise, représentant le **capital financier** ;
- du professeur du secondaire (est-il associé au **capital culturel** ?).

A l'inverse, ils **surestiment** nettement (toujours en comparaison avec les privilégiés) les revenus du préfet, grand commis de l'Etat, représentant au sens premier des **pouvoirs publics**.

Les autres professions laissent apparaître des écarts plus réduits.

<sup>1</sup> Cette double sous-évaluation apparaît aussi quand on compare les réponses des défavorisés aux réponses moyennes de l'ensemble de la population.

### *Des inégalités de revenus inégalement perçues*

Une autre question permet d'approfondir cette analyse. On demandait aux interviewés s'ils jugeaient les revenus de chaque profession « insuffisants », « normaux » ou « trop élevés ». A partir des réponses, nous avons établi un indice global de perception<sup>1</sup> que l'on trouve dans le tableau 12.

Globalement, défavorisés et privilégiés portent, à des degrés différents, le **même regard sur l'image des professions** : P.D.G. de grande entreprise, comme préfet, seraient plutôt « trop » payés, alors que la guichetière PTT ou surtout le manoeuvre (qui fait l'unanimité) le seraient insuffisamment.

Entre ces deux extrêmes, le médecin et l'ingénieur auraient les revenus les plus « corrects » parmi les professions sélectionnées.

Tableau 12

#### Indice global de perception des revenus <sup>1</sup>

	Défavorisés A	Privilégiés B	Ecart A - B	Pour comparaison : Ensemble Population
P.D.G. de grande entreprise	156	152,2	3,8	158,3
Préfet	171,5*	134,3*	37	149
Médecin	112,6*	101,2	11,4	108,4
Ingénieur	117	92,2	24,8	106,6
Contremaître	94	60,2	33,8	70,1
Professeur du secondaire	69,5	59,6	9,9	65
Commerçant	61,2*	76,8*	- 15,6	63,5
Guichetière PTT	53,8	50,6	3,2	52,8
Manoeuvre	11,4	21,4	- 10	12,2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

**Exemple de lecture** : les défavorisés estiment que le P.D.G. a des revenus nettement trop élevés (taux nettement supérieur à 100), tandis qu'ils jugent les revenus du manoeuvre très insuffisants (taux nettement inférieur à 100).

\* Plus de 20% de non-réponses à la question.

<sup>1</sup> L'indice repose sur des principes très sommaires, et n'a pour objectif que de permettre une comparaison synthétique. On n'a travaillé que sur les répondants (pourcentages recalculés sur cette base) ; pour chaque profession, la valeur 1 a été affectée à la réponse : « revenu normal », 0 à : « revenu insuffisant » et 2 à « revenu trop élevé ». Ainsi, un revenu qui serait considéré comme théoriquement normal recevrait l'indice 100. En dessous, il est insuffisant, au-dessus, trop élevé.

Examinons plus précisément les évaluations proposées par les deux groupes extrêmes. On relève finalement un certain consensus sur :

- Le **pôle « culturel »** (les professeurs du secondaire) : le montant des revenus de cette catégorie n'est en effet pas remis en cause puisque les deux groupes extrêmes jugent que ceux-ci sont plutôt inférieurs à ce qu'ils devraient être<sup>1</sup>. Deux facteurs explicatifs peuvent ici s'interpénétrer : d'une part, la légitimité globale de cette fonction, qui, pour les uns, prodigue « LE » moyen républicain d'ascension sociale, et, pour les autres, personnifie la nécessité pour la société d'offrir à chaque enfant -dont le sien- éducation et formation ; d'autre part, l'opinion couramment répandue que « les profs sont mal payés ».
- Le **pôle « capital financier »** (le P.D.G.) est, quant à lui, contesté : plus de la moitié des répondants de chaque groupe en jugent les revenus trop élevés. Quelques exemples médiatiques ont entretenu l'idée de salaires et d'avantages mirobolants, renforçant une vision contestée d'une société qui serait « injuste » parce que faisant trop la part belle à la hiérarchie financière. Il reste que cette conception demeure épiphénoménale chez les privilégiés, qui admettent tout à fait les autres disparités, alors qu'elle semble plus enracinée chez les défavorisés.

On relève, en effet, des écarts importants de l'indice de perception pour trois professions :

- **l'ingénieur**, dont les revenus sont jugés « normaux » par plus des trois quarts (77%) des privilégiés, voire « insuffisants », alors que plus d'un quart (26%) des défavorisés les jugent « trop élevés » ;
- **le contremaître**, qui, dans l'exercice de sa profession, est en contact direct avec les ouvriers, sur-représentés chez les défavorisés : 20% de ces derniers considèrent qu'il dispose de revenus « trop élevés » (contre 1% des privilégiés) ;
- enfin, **le préfet**. Sans tenir compte des non-réponses, particulièrement nombreuses chez les défavorisés (30%), 71% d'entre eux considèrent les émoluments du préfet trop importants, contre 38% seulement des privilégiés.

---

<sup>1</sup> Ce consensus relatif est intéressant quand on sait que d'un côté, les défavorisés sous-estiment par rapport à la moyenne le revenu du professeur et que de l'autre, les privilégiés le surestiment plutôt.

On peut tenter d'interpréter la nature de ces écarts :

- Deux des professions concernées, **l'ingénieur et le contremaître**, représentent des statuts que les ouvriers -et donc une bonne partie des défavorisés- côtoient quotidiennement dans leur vie professionnelle, et dont ils sont hiérarchiquement dépendants ; personnalisation concrète du pouvoir -y compris du pouvoir financier-, ces professions sont donc ici contestées à travers les revenus qu'elles procurent.
- De l'autre côté, **le préfet** est la figure emblématique du haut fonctionnaire, (trop) bien payé pour une mission difficile à saisir par les défavorisés, symbolisation d'un Etat dont, à la fois, on attend beaucoup et on est toujours insatisfait (voir chapitre 2, ci-après).

On peut, d'ores et déjà, se demander s'il n'y a pas dans ces différences de perception, le signe des divergences d'opinion qui existent entre les deux groupes extrêmes, divergences qui reposent notamment sur la tendance plus nette des défavorisés à contester, à prôner une certaine radicalité :

- dans leur vie quotidienne,
- et face à l'Etat, qui représente à la fois la solution à tous leurs problèmes (c'est à lui qu'on s'adresse), mais aussi le bouc-émissaire, responsable de tous leurs maux.

Il reste que malgré ces différences de perception, défavorisés et privilégiés portent le même constat sur l'existence et l'évolution croissante des inégalités dans notre société. En effet, plus de quatre personnes sur cinq, quel que soit leur groupe d'appartenance, voient les inégalités s'accroître, alors que seule une sur huit fait preuve d'optimisme. **La société française est donc bien ressentie comme profondément inégalitaire**, quelle que soit l'extrémité de l'échelle où l'on se situe (tableau 13).

Tableau 13

## Opinion sur l'évolution des inégalités dans la société

	Défavorisés A	Privilegiés B	Ecart A - B	En %
				Pour comparaison : Ensemble Population
. Dans notre société les plus favorisés sont de plus en plus favorisés et les plus défavorisés de plus en plus défavorisés .....	87	84	3	87
. Dans notre société, il y a de moins en moins de différences entre les favorisés et les défavorisés.....	13	15	-2	13

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », cumul 1994 - 1995.

Exemple de lecture : 87% des défavorisés pensent que les inégalités ont tendance à s'accroître, contre 84% des privilégiés (écart de seulement 3 points).

Par contre, il paraît logique que ces inégalités ne soient pas vécues identiquement, selon que :

- L'on en profite, étant à la fois plus conscient de l'ampleur de l'échelle des revenus, et plus susceptible de produire une opinion devant n'importe quelle interrogation. Dans ce cas, on raisonne d'évidence dans un espace plus large du fait de l'étendue de ses connaissances et de ses ressources.
- L'on est défavorisé, doté d'une conscience accrue de cette inégalité dans sa vie quotidienne (par l'absence de ressources), et d'une vision plus étroite du champ du possible. Cela génère une certaine frustration, qui s'exprime en particulier par la contestation des rémunérations de certaines professions, symboles du pouvoir, qu'il soit quotidien (professionnel) ou plus diffus (public).

Cette dichotomie entre un vécu « du bas » et « du haut » est-elle décelable dans la structuration des opinions ? Quels en sont les effets ? Peut-on parler de deux visions différentes du monde ? Cela fait l'objet des chapitres suivants.

## CHAPITRE 2

### SATISFACTIONS ET FRUSTRATIONS

Les inégalités, mesurées « objectivement » à partir de l'indicateur, puis appréciées plus subjectivement à travers la façon dont elles peuvent trouver à s'exprimer (cf. chapitre précédent), génèrent des visions du monde bien différentes. Car les conditions de vie influent de manière manifeste sur la vision de la société ; ainsi, les privilégiés jettent un regard plus amène sur l'environnement, alors qu'à l'inverse les défavorisés en dressent un tableau systématiquement plus sombre. C'est le thème que nous aborderons au début de ce chapitre.

L'objet de celui-ci est précisément **d'analyser la façon dont les inégalités « objectives » influent sur le regard que jettent, sur l'existence ou sur l'action des pouvoirs publics, les membres des groupes extrêmes.**

On s'attachera donc à analyser également les relations qu'entretiennent avec la puissance publique (virtuellement, dans le discours) nantis et moins favorisés : au « scepticisme désabusé » des premiers, s'oppose « l'appel critique » des seconds.

De même, mettant l'accent sur une tendance à la frustration des défavorisés, alors que les privilégiés « acceptent » évidemment mieux ce qu'ils vivent, la dernière partie présente une autre opposition : une certaine « radicalité » des défavorisés, face au « réformisme » des nantis.

## 1 - Un exemple d'opinions différenciées : l'environnement

Afin de mesurer l'effet des inégalités sur les perceptions du monde, nous avons choisi de travailler sur un domaine a priori peu impliquant, à savoir les problèmes liés à l'environnement, dont on pourrait penser qu'ils sont étrangers à une problématique « sociale ». Or, on constate qu'il existe une corrélation entre l'attitude de l'un ou l'autre groupe et l'appréhension de l'environnement.

L'analyse des positions des deux groupes « extrêmes » sur les sujets environnementaux ne bouleverse certes pas les grandes tendances constatées dans la population française. Plusieurs faits majoritaires le demeurent chez les défavorisés comme chez les privilégiés. On peut brièvement les résumer ici :

- Il existe une forte sensibilité déclarée aux problèmes écologiques, qui n'apparaissent cependant pas prioritaires (ils figurent dans les dernières positions parmi les deux sujets les plus préoccupants sur une liste qui en comporte onze).
- Cette sensibilité ne contrecarre pas l'expression d'une satisfaction globale sur son propre cadre de vie.
- La connaissance des sujets « écologiques »<sup>1</sup> paraît s'être améliorée ces dernières années.
- Elle n'empêche pas un certain pessimisme sur l'état de l'environnement considéré en nette dégradation depuis dix ans, et jugé plutôt médiocre en France comme dans le monde<sup>2</sup>.

Ces grandes tendances ne cachent cependant pas certaines différences entre les perceptions des groupes extrêmes. C'est ce que nous nous proposons d'étudier ici.

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur l'opinion des Français sur ces sujets, voir « *Quelques opinions des Français sur l'environnement et appréciation sur l'eau du robinet* », A. Dufour, Collection des rapports du CREDOC, N° 162, Octobre 1995. On consultera en particulier les pages 5 à 15.

<sup>2</sup> Voir « *Les opinions des Français dans le domaine de l'énergie au début 1995 - Chauffage, prix, environnement* », Département « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, Septembre 1995. Voir en particulier les pages 68 à 80.

### *Des privilégiés plus « optimistes »*

Une première perception des problèmes environnementaux réside dans le vécu personnel des Français : comment voient-ils leur propre **cadre de vie quotidien** ? Si, comme on l'a déjà rappelé, ils en sont majoritairement satisfaits, de profonds écarts apparaissent entre les opinions des privilégiés et celles des défavorisés (tableau 14).

Tableau 14

#### Opinion sur le cadre de vie quotidien (1994-1995)

	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	En %
				Pour comparaison: Ensemble Population
Très satisfaits .....	12	31	- 19	21
Satisfaits .....	52	59	- 7	61
<b>Total « Satisfaits » .....</b>	<b>64</b>	<b>90</b>	<b>- 26</b>	<b>82</b>
Peu satisfaits .....	21	8	13	13
Pas satisfaits du tout .....	15	2	13	5
<b>Total « insatisfaits » .....</b>	<b>36</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>18</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 12% des ménages défavorisés se déclarent très satisfaits de leur cadre de vie quotidien, soit un écart de 19 points par rapport aux ménages privilégiés.

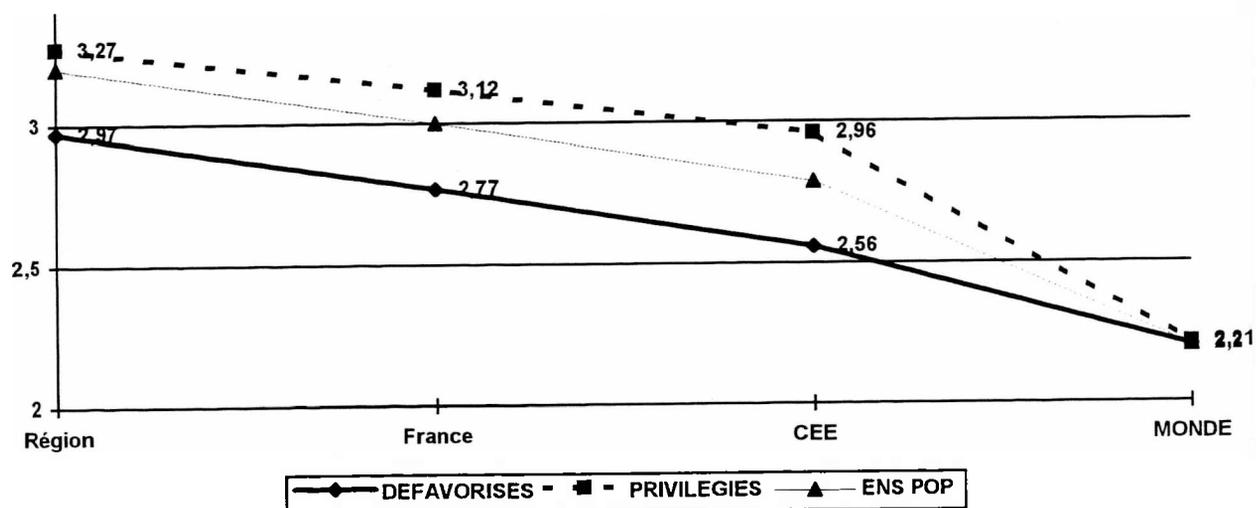
Globalement, les privilégiés se déclarent, à la quasi-unanimité (plus de 90%), satisfaits de leur cadre de vie, alors que seuls un peu moins des deux tiers des défavorisés en font autant (différence de 26 points). De plus, l'écart est maximal sur la proposition « très satisfait », qui concerne près d'un tiers des nantis et seulement 12% de leurs opposés.

On ne peut pas ne pas penser que cet écart important trouve, au moins en partie, ses racines dans les conditions de vie de nos deux groupes : il est vraisemblablement plus agréable d'habiter en pavillon, comme près des trois quarts des privilégiés, qu'en HLM ou ILN comme la moitié des défavorisés ! On peut donc également interpréter ces chiffres comme particulièrement « positifs » de la part de ces derniers, dont finalement à peine plus d'un tiers remettent en cause leur lieu de vie, et tout ce qui s'y attache.

Hors du cadre de vie quotidien et personnel, l'environnement, l'évolution de l'état de la nature, suscitent essentiellement des opinions pessimistes, mais encore une fois de manière inégale. La perception qu'ont les défavorisés est en effet encore plus négative : pour 70% d'entre eux (contre 58% des privilégiés), la nature s'est dégradée depuis dix ans.

De même, si l'on analyse la perception que chacun a de l'état de l'environnement dans la région où il vit, de l'état de l'environnement en France ou dans la CEE (graphique 1), on note que ce sont les défavorisés qui fournissent systématiquement les diagnostics les plus alarmistes. L'état de l'environnement dans le monde est le seul à réconcilier tous les groupes dans un constat très négatif.

Graphique 1  
Opinion sur l'état de l'environnement dans sa région,  
en France, dans la CEE et dans le monde  
(1994 - 1995)



Le graphique présente un indicateur de jugement sur l'état de l'environnement dans différents lieux. Pour chaque cas (région, France, CEE et monde), l'interviewé avait le choix entre cinq réponses : « excellent », « bon », « moyen », « mauvais » ou « très mauvais ». Nous avons affecté à chaque modalité de réponse une note : de 1 pour « très mauvais », à 5 pour « excellent », puis calculé la note moyenne. La moyenne de cette échelle est à 3 ; toute note supérieure à 3 signifie que l'état de l'environnement est plutôt considéré comme mieux que moyen, toute note inférieure à 3 signifie qu'on le juge moins bien que moyen.

Source : CREDOC-EDF, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Le phénomène est frappant : plus on se réfère à un espace étendu ou éloigné, plus l'image de l'environnement est mauvaise. La notion d'environnement, on le sait, ne revêt pas le même contenu selon qu'elle est vécue concrètement de l'intérieur (cadre de vie), ou qu'elle est pensée en référence à un cadre plus général, donc plus éloigné des préoccupations quotidiennes et plus influencé par les filtres médiatiques.

Cependant, tous ces thèmes, qu'il s'agisse de perception personnelle ou de considération plus abstraite, se traduisent de manière univoque par une plus grande insatisfaction, et plus de pessimisme, chez les défavorisés.

### *Des défavorisés moins sensibles et moins informés*

Comment cette attitude s'exprime-t-elle en termes d'implication écologique ?

D'abord, il convient de rappeler que les deux groupes étudiés se montrent bien **plus préoccupés par d'autres problèmes** (chômage, maladie, pauvreté ou encore drogue), que par la dégradation de l'environnement : 3% seulement des défavorisés la considèrent comme un des deux sujets les plus préoccupants ; ceux-ci la placent en huitième position sur les onze domaines proposés. 4% des privilégiés font de même, la positionnant au neuvième rang.

Ceci dit, à la question « diriez-vous que vous êtes sensible ou pas aux problèmes d'environnement », quasiment tous les privilégiés (97%) répondent positivement, contre 82% des défavorisés, soit un écart de 15 points, essentiellement dû aux « très » sensibles (43%, contre 30%).

Ce moindre degré de sensibilité des plus démunis fait écho à leur moindre connaissance du domaine (tableau 15). Dans le même ordre d'idée, on a déjà pu mesurer (cf. tableau 7) leur déficit relatif d'informations sur les produits verts (taux significativement élevé de non-répondants).

Tableau 15

Connaissance de ce « qui pollue dans nos habitudes de tous les jours » (1995)

	En %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
On le sait très bien (1) .....	34	48	-14	36
On le sait assez bien (2).....	29	35	-6	33
<b>Total (1+2).....</b>	<b>63</b>	<b>83</b>	<b>-20</b>	<b>69</b>
On ne le sait pas bien.....	29	17	12	26
On ne le sait pas du tout .....	8	-	8	5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 34% des ménages défavorisés déclarent qu'on sait très bien ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours, contre 48% des privilégiés.

*Le prix de la défense de l'environnement*

Dans la logique de cette **implication inégale**, nos deux groupes ne semblent évidemment pas prêts à payer le même tribut, on l'a déjà vu, à la défense de l'environnement (tableau 16).

Tableau 16

Les sacrifices auxquels on est prêt pour défendre l'environnement (1995)

	En %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
Prêt à trier ses ordures ménagères à domicile .....	67	88	-21	83
Prêt à acheter des produits ayant moins d'emballage.....	83	98	-15	92
Prêt à acheter des produits verts de préférence à d'autres.....	85	91	-6	89
Prêt à acheter des produits verts plus chers.....	44	65	-21	58

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995

Exemple de lecture : 67% des ménages défavorisés se déclarent prêts à trier les ordures ménagères à leur domicile, contre 88% des privilégiés.

En l'absence de réelle contrainte (achat de produits verts de préférence à d'autres), semble exister un certain consensus : défavorisés ou privilégiés sont presque aussi nombreux à être prêts à s'impliquer.

Mais, dès lors que des contraintes apparaissent, celles-ci génèrent des écarts d'autant plus importants qu'elles sont fortes. Ainsi, les défavorisés sont moins prêts (15 points de moins que les privilégiés) à acheter des produits « ayant moins d'emballages », ou à trier les ordures ménagères (21 points de moins). De même, on l'a déjà vu au chapitre 1, ils sont nettement moins disposés à payer plus cher des « produits verts » ; mais, sur ce point, l'implication financière liée à la question laissait pré-supposer un écart sensible de réponses entre défavorisés et nantis.

Moins sensibles, moins bien informés, moins experts et moins impliqués, les défavorisés sont donc plus inquiets et pessimistes devant les problèmes d'environnement. On a déjà pu relever (chapitre 1) la propension des groupes du bas de l'échelle à « voir le monde » au travers de leur expérience personnelle, de leur quotidien et, de fait, leur plus grande difficulté à appréhender, du moins dans le discours, des sujets plus abstraits. On en a ici une illustration.

D'ailleurs, quand on demande quelle action privilégier pour protéger l'environnement dans une liste de sept propositions, les deux groupes extrêmes s'accordent pour placer en tête « la réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère » (phénomène quotidien, angoissant, et de plus en plus médiatisé) ; mais les défavorisés choisissent ensuite la « sauvegarde des plantes et des animaux » (18%, contre 3% seulement des privilégiés), c'est-à-dire un sujet très « affectif » et concret, alors que les privilégiés se tournent plutôt vers l'« élimination des déchets industriels » (20%, contre 12%), action plus « technique » concernant une cause même d'atteinte à l'environnement et non une de ses conséquences visibles.

## 2 - Des attitudes différentes face à l'action des pouvoirs publics

Mais plus généralement, les deux populations extrêmes ne portent pas, non plus, le même regard sur l'action publique, c'est-à-dire sur ce qui est destiné à peser sur les problèmes sociétaux ou politiques. Les différences de perception dans le domaine portent tout autant :

- Sur le constat que l'on peut formuler sur l'importance et sur l'efficacité des interventions publiques, même si le pessimisme prédomine dans les deux groupes.
- Sur les attentes d'intervention : le jugement critique sur ce qui est (« mal »?) fait aujourd'hui n'empêche aucunement les défavorisés d'être de plus forts partisans de l'interventionnisme, c'est-à-dire d'une attente accrue d'intervention de l'Etat-Providence.

### *Une méfiance inégale à l'encontre de l'action publique*

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » permet de mesurer la confiance des Français dans l'action des pouvoirs publics dans deux domaines particuliers, l'environnement et les politiques sociales. Même s'il s'agit d'une vision très partielle qui délaisse nombre d'autres sujets primordiaux gérés par l'Etat, elle donne un aperçu de l'existence d'une **réelle méfiance** de la population sur ces thèmes, que les groupes extrêmes expriment de manière différente (tableau 17).

Tableau 17

## Jugement des Français sur quelques actions des pouvoirs publics (1994-1995)

En %

	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
<b>L'action des pouvoirs publics sur les problèmes de protection de l'environnement ...</b>				
Il y a bien une action (efficace ou pas) .....	37	39	(- 2)	38
Il n'y a pas assez d'action .....	49	58	- 9	55
Il n'y a aucune action .....	14	4	10	7
<b>L'action des pouvoirs publics sur le chômage</b>				
Efficace (très + assez) .....	15	23	- 8	18
Peu efficace .....	51	66	- 15	58
Pas du tout efficace .....	32	11	21	24
<b>Evolution du nombre de chômeurs dans l'avenir</b>				
Se stabilisera ou diminuera .....	20	45	- 25	32
Augmentera .....	79	54	25	68

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

**Exemple de lecture** : 14% des ménages défavorisés estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement, contre 4% des privilégiés.

Même si le pessimisme est de mise pour tous (les pouvoirs publics « n'agissent pas ou pas assez sur les problèmes d'environnement », leurs « actions sont inefficaces en matière de chômage »), les défavorisés manifestent une plus grande radicalité dans leurs jugements, adoptant de manière significativement plus importante les positions extrêmes : ils sont plus nombreux à trouver « pas du tout efficace » l'action en matière de chômage (32%, soit 21 points d'écart avec les privilégiés), et plus nombreux à pronostiquer une augmentation du nombre de chômeurs dans l'avenir (25 points d'écart) ; de même, 14% jugent que les pouvoirs publics « ne s'occupent pas du tout » des problèmes de protection de la nature (soit 10 points d'écart avec les privilégiés).

Cette méfiance se retrouve d'ailleurs dans le **sentiment d'imprévoyance** -et donc **d'insécurité**- que les ménages du bas de l'échelle ressentent vis-à-vis des autorités en matière nucléaire : si un accident de centrale nucléaire tel que celui de Tchernobyl se produisait en France, 58% des défavorisés pensent que les « autorités ne seraient pas

prêtes à assurer la protection des populations », contre 45% des privilégiés (13 points d'écart).

En schématisant ces résultats, on pourrait dire que chez les plus défavorisés, le sentiment semble prévaloir que l'Etat n'agit pas ou pas assez (en particulier dans le domaine de l'environnement), et que, quand il le fait, cela ne sert pas à grand chose (en particulier en matière de chômage). On peut ainsi se demander si l'autorité publique n'est pas, dans une certaine mesure, discréditée dans l'opinion de ceux qui subissent les conditions de vie les plus difficiles.

### *Une attente accrue des défavorisés à l'égard des pouvoirs publics*

Ce n'est manifestement pas le cas : si discrédit il y avait, on devrait logiquement voir apparaître une baisse des attentes vis-à-vis de la puissance publique. Or, les signaux qu'envoient les plus défavorisés vont à l'encontre de cette tendance.

Tableau 18

Jugement sur l'attitude des pouvoirs publics envers les plus démunis (1994-1995)

	Défavorisés A	Priviliégiés B	ECART A - B	en % Pour comparaison: Ensemble Population
<b>Action des pouvoirs publics envers les plus démunis...</b>				
Font trop, ou font ce qu'il faut .....	21	42	- 21	27
Ne font pas assez.....	79	57	22	72

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 21 % des ménages défavorisés estiment que les pouvoirs publics font trop ou font ce qu'il faut à l'égard des plus démunis, contre 42% des privilégiés.

Les défavorisés n'expriment en effet pas de rejet, mais bien plutôt la demande d'une **plus forte intervention de l'Etat** dans la vie quotidienne. Cette attitude s'observe non seulement sur la question de l'aide aux plus démunis (tableau 18), sujet qui concerne au premier chef les ménages du bas de l'échelle : près de quatre défavorisés sur cinq trouvent que les pouvoirs publics « ne font pas assez » pour les populations pauvres, contre 57% des privilégiés.

Mais cette demande se retrouve aussi sur bien d'autres thèmes, et en particulier pour tout ce qui a trait à l'emploi. Les deux groupes extrêmes se distinguent ainsi clairement dans leur conception du rôle que l'Etat doit exercer sur le marché du travail (tableau 19).

Tableau 19

## Jugement des Français sur le rôle de l'Etat par rapport aux entreprises

	en %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
<b>En cas de menaces de licenciement dans une entreprise, il faut que...***</b>				
Les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leur salaire pour préserver l'emploi.....	10	25	- 15	17
Les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt .....	20	9	11	15
<b>La mesure la plus efficace pour réduire le chômage...**</b>				
Aide aux entreprises pour embaucher.....	33	24	9	28
Développer des emplois publics .....	10	5	5	9
<b>Soit: total intervention directe .....</b>	<b>43</b>	29	<b>14</b>	37
Aides en matière de formation .....	18	21	- 7	17
Aménagement du temps de travail .....	13	26	- 13	21
<b>Pour que la réduction du temps de travail crée des emplois, il faudrait...**</b>				
Obliger les entreprises à appliquer la mesure...	42	30	12	36
Laisser le choix aux entreprises.....	15	28	- 13	21
Proposer des avantages fiscaux aux entreprises	40	40	-	41

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \*\* 1995 \*\*\*1994 et 1995

Exemple de lecture : 10% des ménages défavorisés se déclarent pour un effort des salariés en cas de menaces de licenciement, contre 25% des privilégiés.

Ainsi, les nantis privilégient plus souvent les solutions « internes » (les salariés doivent faire des efforts pour éviter des licenciements, les entreprises doivent garder leur libre choix dans l'option « réduction du temps de travail »), voire les incitations « douces » (l'Etat peut aider par des avantages fiscaux) ; à l'inverse, les défavorisés plaident

beaucoup plus souvent pour un interventionnisme direct (création d'emplois publics), contraignant (« obliger » les entreprises à réduire le temps de travail), ou du moins pour des incitations directes (aides fiscales pour éviter les licenciements, pour embaucher,...).

L'Etat (ou ses émanations, entendu ici sous la dénomination large des « pouvoirs publics », ce qui comprend aussi par exemple les collectivités locales) est donc encore considéré par les plus défavorisés comme un « Etat-Providence », celui qui doit se « substituer » aux défaillances individuelles. En témoignent leurs attitudes à propos des terres abandonnées (tableau 20).

Près de la moitié des défavorisés se déclarent en effet partisans d'une telle « substitution », l'Etat devant (avec les communes), soit payer du personnel (les agriculteurs) pour prendre en charge les terres abandonnées, soit se charger lui-même de cet entretien. Par contre, seulement un tiers des privilégiés pensent ainsi (14 points d'écart) ; ils optent, quant à eux, pour l'idée de laisser le propriétaire s'occuper de ses terres, quitte à ce que l'Etat l'y oblige.

Tableau 20

**Ce qu'il faudrait faire concernant les terres abandonnées  
par leurs propriétaires (1994)**

	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	En %
				Pour comparaison: Ensemble Population
Il faudrait que l'Etat et les communes paient les agriculteurs pour entretenir les terres .....	23	21	(2)	21
Il faudrait que les communes se chargent de l'entretien de ces terres.....	24	12	12	42
<b>Total « substitution » .....</b>	<b>47</b>	<b>33</b>	<b>14</b>	<b>42</b>
Il faudrait que l'Etat et les communes contraignent les propriétaires à entretenir leurs terres .....	35	49	14	42
Aucune intervention.....	8	14	6	10

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

**Exemple de lecture :** 23% des ménages défavorisés pensent qu'il faudrait que l'Etat et les communes paient les agriculteurs pour entretenir les terres délaissées par leurs propriétaires, contre 21% des ménages privilégiés.

C'est toute la notion de « responsabilité individuelle » qui est ici en cause. Les privilégiés renvoient l'individu face à ses responsabilités : c'est au propriétaire de la terre d'en assumer la charge, fût-ce sous la contrainte, de même que c'est au salarié de défendre (individuellement) son emploi, ... Les défavorisés ont un tout autre point de vue : ils ne se focalisent pas sur l'être atomisé (le propriétaire, le salarié), mais sur le bien (la terre, le travail) qu'il convient coûte que coûte de faire fructifier et de rendre accessible à tous. Qui d'autre que l'Etat peut alors assurer cette tâche ?

Il y a donc bien ici plus qu'une simple gradation dans la perception de ces problèmes par les deux groupes extrêmes. Il s'agit plutôt d'une réelle opposition entre :

- D'un côté, des **privilégiés qui critiquent** l'action des **pouvoirs publics** et semblent **s'en dégager**, du moins sur les domaines abordés, adoptant une optique très « libérale » au sens économique du terme, c'est-à-dire en plaçant d'abord l'individu au centre du fonctionnement de la société.
- De l'autre côté, des **défavorisés encore plus critiques** vis-à-vis de l'Etat que les nantis, mais qui accompagnent cette critique d'un désir -souvent déçu- que la présence et l'action des pouvoirs publics s'intensifient. En ce sens, il y a chez eux une certaine « frustration » face à un Etat qui n'est pas aussi omniprésent qu'ils le désireraient.

### 3 - De la frustration à la contestation

Comment peut s'exprimer cette sorte de « frustration » des uns et d'« acceptation » des autres vis-à-vis de la société dans laquelle ils vivent ? Sans aborder la traduction politique de cette opposition (qui ne fait pas partie des domaines d'investigation de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »), on peut en apprécier les effets à travers trois séries de jugements. Leur observation laisse à penser qu'en quelque sorte, le mode d'expression des défavorisés repose sur l'insatisfaction, la désignation de bouc-émissaires et la contestation, alors que chez les nantis, contentement, raison et réformisme priment.

#### *Une tendance des défavorisés à l'insatisfaction*

L'appel ou, à l'inverse, le dos tourné à un « Etat-Providence » répondent en fait à deux perceptions contradictoires de l'existence. On peut ainsi constater une satisfaction plus grande des privilégiés, que l'on vérifie, non seulement à propos de leur cadre de vie, mais aussi de leur état de santé ou des services rendus par les Caisses d'Allocations Familiales -pour ceux qui en sont concernés- (tableau 21).

Ainsi, si nos populations affichent toutes deux, sur trois sujets différents, une certaine satisfaction globale (du plus « particulier » : les services des Caisses d'Allocations Familiales, aux plus généraux), plus de 25 points les séparent dans chaque cas. Les réponses à de telles questions ont vraisemblablement des fondements objectifs, mais on peut se demander si ceux-ci ne sont pas transcendés par une vision subjective du monde.

Tableau 21

#### Satisfaction sur différents sujets

<i>Total des individus « très satisfaits et satisfaits »</i>	Défavorisés A	Priviliégiés B	ECART A - B	En %
				Pour comparaison: Ensemble Population
Du cadre de vie quotidien *** .....	64	91	- 27	82
De son état de santé par rapport aux personnes du même âge ***	71	98	- 27	89
Des services rendus par la CAF <sup>1</sup> ** .....	63	(83)		67

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \* 1994, \*\* 1995, \*\*\* cumul 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 64% des ménages défavorisés sont satisfaits de leur cadre de vie quotidien, contre 91% des privilégiés.

<sup>1</sup> Chiffres calculés sur la base des personnes bénéficiant d'au moins une prestation familiale. Le nombre de privilégiés concernés est cependant relativement faible. Ce résultat ne figure donc ici qu'à titre indicatif.

Il est vrai que le groupe des défavorisés comporte une proportion non négligeable (un tiers) de personnes de 60 ans et plus, a priori plus sujettes à une dégradation de leur état de santé. On sait par ailleurs que la maladie grave et la mortalité sont également des facteurs d'inégalités : « richesses » et milieu socio-culturel favorisé vont généralement de pair avec une longévité plus importante que la moyenne. Cependant, cette explication est trop courte pour justifier à elle seule l'écart (27 points) constaté sur ce point entre les deux groupes. D'ailleurs, un quart des privilégiés ont aussi plus de 60 ans.

De la même façon, on peut imaginer que le poids accordé aux prestations familiales n'est pas le même selon les groupes : pour les uns (les défavorisés), elles sont vraisemblablement un élément essentiel de leur niveau de vie (d'ailleurs, plus de 60% d'entre eux en bénéficient) ; pour les autres (seuls 22% sont prestataires), elles doivent paraître beaucoup plus annexes. Les modalités d'attribution, et de fait, les rapports avec la CAF, ne sont donc certainement pas perçus de la même manière. Il reste que l'insatisfaction exprimée est toujours plus forte chez les individus du bas de l'échelle.

### *De l'insatisfaction à la frustration*

Ces éléments ne font en réalité que renforcer l'attitude ambivalente des plus démunis à l'égard des pouvoirs publics : leur moindre satisfaction s'exprime à la fois par des critiques à l'encontre de l'Etat et par des demandes insistantes d'accroissement de ses interventions. Ce sentiment de « frustration » se retrouve d'ailleurs au travers de la perception que les ménages défavorisés ont des bénéficiaires des prestations sociales.

Déjà, quand on demande de manière spontanée de citer le principal facteur du chômage actuel, les groupes extrêmes avancent des hiérarchies de causes très différentes. En tout état de cause, le fait qu'il y aurait « trop d'étrangers » prend la troisième place chez les défavorisés (avec 11% des « suffrages », derrière la « modernisation » et le « manque d'emplois »), tandis qu'il est relégué en sixième place chez les privilégiés (avec moins de 3% de citations).

Mais surtout, la catégorie de population censée bénéficier le plus des diverses prestations sociales varie sensiblement selon les groupes (tableau 22) : pour 26% des défavorisés, ce sont encore une fois « les étrangers » qui sont désignés comme les bénéficiaires

principaux, alors que ce n'est le cas que de 13% des nantis et de 19% de l'ensemble de la population.

Tableau 22

Quelle est la catégorie de population qui bénéficie le plus des différentes prestations sociales ?<sup>1</sup>

	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	En % Pour comparaison: Ensemble Population
Les étrangers.....	26	13	-13	19
Les pauvres .....	12	14	2	13
Les ouvriers.....	6	11	5	10
Les familles .....	8	5	-3	6
Les personnes âgées .....	6	7	1	8
Les salariés.....	2	8	6	4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 26% des ménages défavorisés pensent que les étrangers sont les principaux bénéficiaires des prestations sociales, contre 13% des privilégiés.

L'attitude des ménages du bas de l'échelle (ou du moins d'un bon quart d'entre eux) semble ici relever d'une tendance globale connue, qui fait que l'on se méfie d'autant plus de l'« autre » que, dans sa différence visible, il nous est proche et semblable. Ce processus de désignation d'un « bouc-émissaire » est probablement révélateur de l'appartenance à un contexte socio-économique difficile, exacerbant les frustrations liées au mécontentement de ce que l'on n'a pas ou que l'on n'a pas en quantité suffisante, et que l'on croit que d'autres ont.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une question ouverte (sans proposition de réponses), ainsi libellée : « En France, comme dans de nombreux pays étrangers, diverses prestations sont distribuées en cas de maladie, de chômage, de retraite, de maternité, etc.,... A votre avis, quelle est la catégorie de population qui en bénéficie le plus ? »

### *Radicalisme contre réformisme*

Mais, bien sûr, ces sentiments participent, chez les ménages du bas de l'échelle, d'une contestation plus radicale de la société et de ses structures.

Ainsi, la Justice, en tant qu'**institution**, constitue un des **symboles de la République**. Elle est censée garantir l'**égalité** dans le traitement de chaque citoyen devant la Loi. En ce sens, l'opinion portée sur son fonctionnement peut être considérée comme un bon indicateur des jugements portés sur le fonctionnement global de la société.

Or, sur ce point encore, les différences entre groupes extrêmes sont fortes, même si globalement une majorité de Français (62 %) considèrent que la Justice fonctionne « mal » (tableau 23) :

- Les privilégiés sont presque aussi nombreux à trouver qu'elle « fonctionne bien » (46%), que « mal » (53%).
- Les défavorisés, par contre, se montrent bien plus critiques : seul, un petit quart d'entre eux (24%) n'en contestent pas la bonne marche, alors que 69% le font. Surtout, on note qu'un bon tiers des ménages du bas de l'échelle considère que la Justice fonctionne « très mal » (c'est le cas de 34% d'entre eux, contre 16% des privilégiés).

Tableau 23

#### Opinion sur le fonctionnement de la justice en France

	En %			
	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison: Ensemble Population
Fonctionne bien .....	24	46	- 22	34
Fonctionne assez mal .....	35	37	- 2	37
Fonctionne très mal .....	34	16	18	24
<b>Total des réponses négatives .....</b>	<b>69</b>	<b>53</b>	<b>16</b>	<b>62</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 24% des chefs de ménages défavorisés pensent que la Justice française fonctionne bien, contre 46% des privilégiés.

Les moins favorisés des Français font donc montre d'une perception sensiblement plus négative qu'en moyenne, traduction d'une volonté de contestation d'un système qui, inmanquablement, compte tenu de la situation des personnes concernées, génère des frustrations. Cet aspect « revendicatif » se lit d'ailleurs clairement dans leur demande de transformation profonde et radicale de la société (tableau 24).

**Tableau 24**  
Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?

	Défavorisés A	Privilégiés B	ECART A - B	En % Pour comparaison: Ensemble Population
Oui .....	85	76	- 9	82
dont : par des changements radicaux .....	46	24	- 22	33
dont : par des réformes progressives .....	39	53	14	49
Non .....	7	21	- 14	13

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 85 % des chefs de ménages défavorisés estiment que la société a besoin de se transformer profondément. 46 % souhaitent que cela se fasse par des changements radicaux (contre 24 % des privilégiés).

Ainsi, les conditions de vie personnelles créent des divergences profondes sur les jugements que l'on porte sur la société et donc sur la nécessité de la réformer<sup>1</sup> :

- Les privilégiés optent majoritairement, à 53 %, pour des **réformes progressives** (14 points de plus que chez les ménages du bas de l'échelle). 21 % d'entre eux estiment par ailleurs que la société n'a pas besoin de se transformer profondément (contre 7 % des défavorisés).
- Les moins aisés de nos concitoyens, par contre, souhaitent des transformations sociétales profondes, réalisées surtout par des **changements radicaux** : 46 % attendent de telles ruptures, soit quasiment deux fois plus que chez les privilégiés (24 %).

Ainsi, à l'opposition manifeste entre des individus défavorisés, souvent « insatisfaits », et des ménages nantis, affichant naturellement un certain contentement vis-à-vis de l'existence, correspondent des jugements particulièrement nets sur le fonctionnement de la société : les premiers affirment leur « radicalité » dans l'attente d'une vraie rupture ; les seconds préconisent plus prudemment le statu-quo ou le réformisme progressif.

<sup>1</sup> Sur l'analyse évolutive de ces demandes, voir G. Hatchuel : « Janvier 1995 : Radicalisme et inquiétudes progressent dans la société française, malgré un début d'amélioration économique », note réservée aux souscripteurs au système d'enquêtes « Aspirations », CREDOC, Mars 1995.

## CHAPITRE 3

### UN RAPPORT INEGAL AU CHOMAGE ET AUX AIDES SOCIALES

On sait les Français très attachés à leur système de protection sociale, ce qui ne les empêche pas, pour autant, de critiquer certains des aspects de son fonctionnement<sup>1</sup>. Cette perception apparaît, cependant, suffisamment différenciée selon les deux groupes extrêmes pour nourrir la « représentation » des inégalités d'un éclairage complémentaire.

Nous nous attacherons ainsi en premier lieu au regard différent porté par les défavorisés et les privilégiés sur certains des « ayants droit » sociaux : les pauvres et les chômeurs (section 1). Les défavorisés font preuve, sur ces sujets, d'une grande compréhension : les ménages défavorisés ne sont-ils pas là en quelque sorte « juge et parti »? Les nantis, quant à eux, apparaissent ici un peu plus réservés.

Les opinions portées sur certaines modalités d'attribution des prestations sociales, sur leur objectif et sur leur utilité mettent par ailleurs en évidence, chez les défavorisés, une générosité que l'on dira « de proximité », et qui s'oppose à la « générosité contrôlée » affichée par les privilégiés (section 2). En réalité, les différences de jugement entre groupes extrêmes se cumulent pour expliquer que les uns (les ménages du bas de l'échelle) expriment une préférence forte pour les **aides en espèces**, tandis que les nantis préconisent plutôt les **aides en nature**.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet « *Prestations sociales, allocations familiales et RMI* », G. Hatchuel, AD. Kowalski, avec la collaboration de C. Duflos et JP. Loisel, Collection des rapports du CREDOC, N° 167, Décembre 1995.

## 1 - La perception des populations défavorisées

### *La perception des exclus et des pauvres*

La conscience communément partagée de l'accroissement des inégalités est corroborée par les préoccupations sociales des Français : ils prêtent tous un intérêt prépondérant au « **traitement de la pauvreté et de l'exclusion** » (tableau 25).

Au-delà d'un tel « consensus », cependant, les privilégiés se déclarent sensiblement plus préoccupés par le problème que les défavorisés : 59% lui accordent la première place de leurs préoccupations actuelles, soit 23 points de plus que les ménages du bas de l'échelle. Cet écart n'est vraisemblablement pas l'expression d'une divergence de priorités, mais plutôt d'une différence de « proximité ».

Les privilégiés, qui ne sont pas directement touchés par le problème de la pauvreté, la voient se développer dans la société et y sont sensibilisés quotidiennement : reportages, discours et mesures politiques, débats publics,... Le « *traitement de la pauvreté et de l'exclusion* » englobe en un seul terme toutes les mesures possibles, sans entrer dans le détail de situations particulières que les nantis connaissent finalement peu. Les défavorisés, en revanche, sont davantage confrontés à la pauvreté - parfois ils le sont directement -, et sont plus pragmatiques dans leurs attentes, mettant en avant des préoccupations plus précises, surtout d'ordre financier : ainsi citent-ils, plus souvent que les privilégiés, « l'indemnisation des chômeurs » et « le financement des retraites ». Rappelons en effet que 38% des défavorisés sont des chômeurs et 31% des retraités.

Tableau 25

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre,  
les deux qui vous préoccupent le plus ? (1995)  
- Première réponse -

Sujets classés par ordre décroissant du pourcentage de réponses de l'ensemble de la population	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Le traitement de la pauvreté et de l'exclusion.....	36	59	- 23	47
. L'indemnisation du chômage .....	19	10	9	10
. Le financement des retraites .....	14	6	8	10
. L'équilibre de la Sécurité Sociale (maladie).....	2	8	- 6	10
. La prise en charge des grands malades (sida, cancer) ..	12	7	5	9
. L'accueil et l'insertion des handicapés .....	7	3	4	7
. La prise en charge des personnes âgées dépendantes..	7	3	4	5
. La garde des jeunes enfants .....	3	3	-	2
. La prise en charge des toxicomanes.....	-	-	-	0,5
. Total .....	100,0	100,0	-	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 36% des ménages défavorisés sont préoccupés en premier lieu par le traitement de la pauvreté et de l'exclusion, soit 24 points de moins que les privilégiés.

Ces différences de « proximité » de chacun des deux groupes avec la pauvreté, ou avec les exclus, sont particulièrement nettes (tableau 26) : 58% des ménages du bas de l'échelle déclarent connaître parmi leurs parents, leur entourage ou leurs voisins un bénéficiaire du RMI, contre 35% des privilégiés.

Tableau 26

La connaissance personnelle d'un RMiste dans son entourage proche (1995) (1)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Connaît (ou a connu) un RMiste .....	58	35	-23	47
. Ne connaît pas (ou n'a pas connu) de RMiste .....	42	65	23	47
. Ensemble .....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 58% des ménages défavorisés déclarent connaître une personne qui touche ou a touché le RMI dans leur entourage, contre 35% des privilégiés.

(1) Le libellé de la question se réfère « aux parents, même éloignés, à l'entourage proche et aux voisins ».

On comprend, dans ces conditions, les différences d'attitudes des deux groupes. Certes, la sensibilité globale de la société française vis-à-vis de la pauvreté et de l'exclusion s'exprime dans l'appréhension, empreinte de compassion, du phénomène : plus des deux tiers de nos concitoyens considèrent que la pauvreté trouve d'abord sa source dans les revers du sort, et non dans une passivité coupable des personnes qui en sont atteintes (tableau 27). Il reste que :

- Les **défavorisés** sont les plus **compréhensifs** : près de quatre sur cinq (78%) s'en réfèrent à la mauvaise fortune. Il est vrai que ce problème les touche plus directement ; peuvent-ils, dans ces conditions, porter eux-mêmes un jugement trop sévère ?
- Les **privilegiés** affichent une attitude légèrement plus réservée : ils dénoncent un peu plus souvent que les défavorisés - mais au même titre que l'ensemble des ménages français - le « manque d'efforts » des personnes en situation de pauvreté (27% le font, soit 8 points de plus que les défavorisés).

Tableau 27

## Opinions sur les raisons de la pauvreté (1994-1995)

Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ?	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance .....	78	70	8	71
. C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir .....	19	27	-8	26
. Ne sait pas.....	3	3		3
. Total.....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 78% des ménages défavorisés pensent que la pauvreté est due à un manque de chance, contre 70% des privilégiés.

**Les chômeurs**

On sait que l'inquiétude devant le chômage est grande, au point que neuf Français sur dix préfèrent aujourd'hui un emploi stable, même si celui-ci n'est pas très bien rémunéré, qu'un emploi mieux payé mais sans garantie de stabilité<sup>1</sup>. L'accroissement inéluctable du nombre de chômeurs depuis une vingtaine d'années et l'apparition

<sup>1</sup> Cf. « Les Français face au chômage et aux mesures pour l'emploi au début 1995 », C. Duflos, Collection des rapports du CREDOC, N° 160, Juillet 1995.

corrélative des « exclus » sont, bien entendu, des facteurs très anxiogènes. Ils semblent d'ailleurs avoir un plus fort impact auprès des défavorisés : 69% se déclarent « très inquiets » du risque de chômage, contre seulement 31% des nantis (tableau 28).

Tableau 28

## Inquiétude devant le chômage (1994 - 1995)

	En %			
On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si le risque du chômage vous inquiète ...	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Beaucoup .....	69	31	38	49
. Assez .....	19	28	-9	25
<b>Total des inquiets .....</b>	<b>88</b>	<b>59</b>	<b>29</b>	<b>74</b>
. Un peu .....	5	21	-16	15
. Pas du tout .....	7	19	-12	15
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994-1995.

Exemple de lecture : 69% des ménages défavorisés se déclarent « beaucoup » inquiets du risque de chômage, contre 31% des privilégiés.

Cette anxiété se retrouve dans les jugements portés à propos de l'attribution des allocations-chômage. Certes, dans un élan de générosité à la mesure de la crise, les deux groupes extrêmes se déclarent majoritairement favorables à l'indemnisation de tous les chômeurs (rappelons qu'actuellement seulement 60% d'entre eux sont indemnisés). Mais les défavorisés sont plus nombreux à exprimer ce souhait (85% le font, soit 14 points de plus que les privilégiés). Leur « proximité » avec le chômage y est sans doute pour beaucoup : 55% d'entre eux l'ont subi personnellement au cours des dix dernières années, contre à peine 10% des privilégiés.

De même, si une majorité de Français est favorable à la suppression de l'indemnisation des « chômeurs qui, au bout d'un certain nombre de mois, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré », l'hostilité des défavorisés à cette mesure est plus importante (tableau 29) : 36% d'entre eux s'y opposent (soit 15 points de plus que chez les nantis). Cette attitude est d'ailleurs d'autant plus forte que leur situation personnelle est proche de celle des personnes sans emploi ; près de la moitié (46%)

des défavorisés ayant connu le chômage dans les dix dernières années désapprouvent la mise en place d'une telle mesure, contre 24% de ceux qui n'ont jamais été chômeurs.

Tableau 29

## Attitude face aux chômeurs et au système d'indemnisation (1995)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Actuellement, environ 40% des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous, personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?</b>				
. Oui .....	85	71	14	76
. Non .....	14	28	-14	24
<b>Dans certains pays, on supprime les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain nombre de mois, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré. Seriez-vous d'accord pour que l'on applique une telle mesure en France ?</b>				
. Oui .....	63	79	-16	71
. Non .....	36	21	-15	28

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 85% des ménages défavorisés sont partisans d'une indemnisation de tous les chômeurs, soit 14 points de plus que chez les privilégiés.

Ainsi, ces quelques exemples mettent en évidence des différences sensibles entre privilégiés et défavorisés, qui tiennent surtout à l'origine de leur point de vue. Elles opposent :

- Une approche de « l'intérieur », celle des défavorisés, très impliqués sur le sujet parce qu'ils côtoient chaque jour la pauvreté ou la précarité. De fait, ils sont surtout dans l'attente de solutions concrètes contre la misère (de l'argent pour les chômeurs et les retraités), et plus « compréhensifs » que la moyenne devant des situations et des contraintes qu'ils connaissent, ou craignent de voir s'amplifier dans l'avenir.
- Une vision « de loin », celle des privilégiés, pour qui, dans une certaine mesure, les pauvres et les chômeurs sont aussi les exclus de leur propre sphère d'existence.

Ils se montrent certes « compréhensifs », mais un peu plus stricts sur les modalités d'indemnisation, se satisfaisant davantage de déclarations de principe (« il faut traiter le problème de la pauvreté et de l'exclusion »).

## 2 - La perception des aides sociales existantes

Ces différences sur les bénéficiaires des aides sociales ne pouvaient bien sûr que se retrouver dans les jugements portés sur les objectifs mêmes et sur l'utilité des prestations existantes. L'enquête « Aspirations » permet, en effet, de mettre en évidence quelques différences d'opinions en ce qui concerne la politique familiale ou le RMI.

### 2.1 - Deux regards contrastés sur les objectifs poursuivis ou sur le niveau et la répartition des aides

Avec la création et le développement de prestations familiales soumises à condition de ressources, avec l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), le système de protection sociale dispose d'outils permettant de tenter de faire face, tant bien que mal, à la montée de l'exclusion. Ceux-ci suscitent cependant des critiques, qui concernent aussi bien le montant des prestations servies que les principes régissant leur distribution ou leur répartition. Ces critiques sont cependant plus fortes chez les défavorisés que chez les nantis, et ce quel que soit le type d'aides auquel on s'intéresse, aides aux familles ou soutien aux plus démunis.

#### *Une lecture contradictoire des objectifs des prestations familiales*

Ces divergences s'observent d'abord sur la perception que chaque groupe semble avoir des objectifs poursuivis par les prestations familiales. Les défavorisés identifient en effet ces prestations davantage à un moyen de **lutte contre la pauvreté** ou de correction des inégalités (c'est le cas de 49% d'entre eux, contre un tiers des privilégiés), alors que les nantis y voient majoritairement une **aide à la famille**, en particulier aux familles ayant des enfants, ou un **soutien à la natalité** (56% d'entre eux, soit 20 points de plus les ménages au bas de l'échelle, cf tableau 30).

Chacun voit donc les prestations familiales à travers le prisme de sa propre expérience: les défavorisés mettent l'accent sur ce qui leur permet de subsister (près des deux tiers d'entre eux bénéficient de prestations familiales), alors que les privilégiés (un sur trois à peine reçoit une allocation) semblent l'interpréter comme un complément - sous-entendu : un complément non indispensable - à leurs revenus.

Tableau 30

## Perception de l'objectif actuellement poursuivi par les prestations familiales (1995)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Lutte contre pauvreté et correction des inégalités ..	49	34	15	37
. Aide à la famille et soutien de la natalité .....	36	56	- 20	50
dont : aide aux familles avec enfants (jeunes ou non, quel que soit le revenu) .....	26	40	- 14	38
. Autre .....	15	10	5	13
. Total (yc nsp) .....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 49% des ménages défavorisés perçoivent d'abord les prestations familiales comme un outil de lutte contre la pauvreté et de correction des inégalités, soit 15 points d'écart par rapport aux privilégiés.

### *Niveau et répartition des prestations sont également jugés différemment*

Cette dernière remarque trouve tout son sens quand on observe les jugements portés sur le niveau des prestations. Certes, à l'image de l'ensemble des Français, les privilégiés comme les moins favorisés estiment que le niveau des prestations familiales et celui du RMI sont globalement insuffisants ; cette critique d'insuffisance s'étend plus largement, on l'a vu, au jugement formulé sur l'action des pouvoirs publics envers les pauvres. Mais, malgré cela, et quel que soit le type de prestations sociales (aides familiales ou RMI), les deux groupes adoptent des positions différenciées (tableau 31) : les nantis sont plus nombreux à juger les montants suffisants (39% sont dans ce cas pour les prestations familiales, soit 20 points d'écart avec les défavorisés). En revanche, les ménages du bas de l'échelle sont plus critiques : 80% considèrent insuffisantes les prestations familiales, 64% jugent le montant du RMI pas assez élevé.

Tableau 31

## Les appréciations sur le niveau des prestations familiales ou sur le montant du RMI

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Les prestations familiales destinées à aider les familles avec enfants sont globalement (**):</b>				
. Suffisantes.....	19	39	- 20	30
. Insuffisantes.....	80	59	21	68
. Total (yc nsp).....	100	100	-	100
<b>Le montant actuel du RMI est (*):</b>				
. Pas assez élevé.....	64	56	8	61
. Bien comme il est ou trop élevé .....	14	33	- 19	24
. Ne sait pas.....	22	11	11	15
. Total (yc nsp).....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \* 1995, \*\* 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 19% des ménages défavorisés jugent les prestations familiales globalement suffisantes, soit un écart de 20 points par rapport aux privilégiés.

Les ménages défavorisés sont encore plus réservés à propos des mécanismes de répartition des aides ; ils préféreraient en effet une distribution plus sélective. Deux éléments permettent de mieux cerner ce sujet.

#### a) Le mode de calcul des allocations familiales

Certes, défavorisés comme privilégiés penchent majoritairement pour un mode de calcul des allocations familiales qui se ferait en fonction inverse du revenu (respectivement 61 % et 57%). Ils manifestent ainsi leur attachement à un principe de redistribution avantageant les titulaires des plus faibles revenus. Il reste que chaque groupe « extrême » affirme, même si c'est à la marge, une conception différente de la « justice sociale ». Ainsi, les défavorisés qui se prononcent (9% ne donnent pas leur avis sur la question) se déclarent un peu plus favorables à la suppression des allocations pour les bénéficiaires de revenus élevés (8 points de plus chez eux que chez les nantis). A l'inverse, 23% des privilégiés pensent que la répartition actuelle convient bien (tableau 32) : il est vrai qu'à travers cette réponse, les nantis affirment leur attachement à une conception des prestations familiales destinées prioritairement à aider la famille et à soutenir la natalité.

Tableau 32

## Opinion sur le principe de distribution des allocations familiales

Actuellement, les allocations familiales sont les mêmes pour tous quel que soit le revenu. Trouvez-vous que ... ?	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. C'est bien ainsi .....	3	23	- 20	11
. Elles devraient être supprimées à partir d'un certain revenu .....	28	20	8	24
. Elles devraient être calculées en fonction du revenu .....	61	57	4	63
. Ne sait pas .....	9	-	9	3
. Total .....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

Exemple de lecture : 3 % des ménages défavorisés considèrent adapté le mode de calcul actuel des allocations familiales, soit un écart de 20 points par rapport aux privilégiés.

C'est d'ailleurs probablement plus une attitude de principe des privilégiés qui explique leur position sur la « redistribution » : quand on les interroge sur une éventuelle imposition des prestations familiales, 32 % y sont plutôt favorables (contre 18 % des défavorisés, cf. tableau 33).

Autrement dit, les défavorisés se méfient d'un système à « double entrée et sortie », où l'on perdrait d'un côté ce que l'on recevrait de l'autre (même si, paradoxalement, ils ne sont guère imposables, au moins pour une bonne partie d'entre eux). A l'inverse, les privilégiés semblent davantage faire la différence entre le principe de distribution d'allocations destinées d'abord aux familles et celui de redistribution assuré par l'impôt. Notons cependant que les deux tiers (68 %) d'entre eux expriment leur refus de l'imposition éventuelle des prestations familiales.

Tableau 33

## Opinion sur le principe d'imposition des prestations familiales (1995)

Actuellement, on ne paie pas d'impôts sur les prestations familiales. Seriez-vous favorables ou non à leur imposition si, en contrepartie, on les augmentait ?	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Plutôt favorable .....	18	32	- 14	23
. Plutôt défavorable .....	78	68	10	77
. Total (yc nsp) .....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 18 % des ménages défavorisés sont plutôt favorables à l'imposition des prestations familiales, contre 32 % des privilégiés.

## b) La bonne adéquation du RMI à ses bénéficiaires

Une autre différence apparaît quand on observe les jugements formulés sur la mise en application du RMI. Une majorité de Français, groupes extrêmes compris, pensent que cette prestation est bien versée à ceux qui en ont le plus besoin. Mais les privilégiés se distinguent par un « optimisme » particulièrement significatif : 71 % d'entre eux sont de cet avis, contre « seulement » 56 % des défavorisés (tableau 34). On peut s'interroger sur les raisons de cet écart : s'agit-il, pour les privilégiés, de l'affirmation d'une position par principe peu critique, adoptée en quelque sorte par des personnes éloignées du problème ? Ou s'agit-il plutôt, du côté des défavorisés, d'une nouvelle affirmation de leur exigence accrue envers les pouvoirs publics ; il est vrai que le libellé même de la question (le RMI est-il versé à la population qui en a le plus besoin ?) favorisait une certaine radicalité critique.

Toujours est-il que 40 % des ménages du bas de l'échelle s'interrogent sur les modalités générales d'application du RMI. Ce jugement d'inadaptation de la prestation peut relever de deux lectures quelque peu différentes de la question<sup>1</sup>. Il est probable que ces deux conceptions s'entremêlent chez les défavorisés : pour les uns, la critique se réfère plutôt au « champ couvert » par la prestation ; il est vrai que certaines catégories de la population, notamment les jeunes de moins de 25 ans, n'ont pas droit au RMI. Pour les autres, leur réponse privilégie peut-être une critique portant sur une partie des bénéficiaires eux-mêmes, contrepartie à la « frustration » déjà évoquée (cf. tableau 22 ci-dessus) en ce qui concerne les attributaires des prestations sociales (les premiers bénéficiaires en seraient « les étrangers »).

Tableau 34

### Opinion sur la bonne adaptation du RMI à ses bénéficiaires (1995)

Le RMI est-il versé à la population qui en a le plus besoin ?	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Oui .....	56	71	- 15	58
. Non.....	40	24	16	40
. Total (yc nsp).....	100	100	-	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 56 % des ménages défavorisés estiment que le RMI est versé à la population qui en a le plus besoin, contre 71 % des privilégiés.

<sup>1</sup> Cf. *Prestations sociales, allocations familiales et RMI*, CREDOC, déjà cité.

Ainsi, les groupes extrêmes paraissent réagir, en matière de prestations sociales, à **deux logiques différentes** : au-delà d'un discours majoritaire que l'on dira « généreux et solidaire », les défavorisés ont tendance à attendre, proximité à la pauvreté oblige, des interventions concrètes axées sur une distribution plus généreuse, à la fois plus sélective et mieux ciblée, la méfiance à l'égard de l'action des pouvoirs publics restant, chez eux, toujours présente.

Les privilégiés sont sensibles à un mode de justice redistributive qu'ils ne renient pas, mais qui, pour eux, doit raisonnablement utiliser **chaque** mécanisme (les prestations, l'impôt) en fonction de ses objectifs propres. D'une certaine façon, à travers ce débat, ne retrouve-t-on pas les ambiguïtés des attitudes déjà mises en évidence entre les deux groupes extrêmes ? A l'attente d'une intervention étatique accrue, les défavorisés mêlent une critique aigüe, faite d'une certaine méfiance ; à l'acceptation du système, les privilégiés mêlent un sentiment de nécessité de réformisme modéré et de solidarité raisonnée.

## 2.2 - L'utilité des aides sociales

En réalité, à chacune de ces deux conceptions, correspondent deux façons de voir l'utilité des aides aux plus démunis, même si aucun des deux groupes ne met majoritairement en cause leur nécessité. Toujours est-il que les privilégiés laissent là percer un peu plus de doutes que les ménages du bas de l'échelle (tableau 35) : 38% d'entre eux (soit 15 points de plus que les défavorisés) jugent dangereuse la « prise en charge des familles aux ressources insuffisantes », dans le sens où elle risque de les déresponsabiliser. Le même reproche est porté sur le RMI : pour 42% des nantis, la prestation risque plutôt d'inciter les allocataires à ne pas chercher de travail.

A l'inverse, les défavorisés, sensibles - du fait de leur proximité à la pauvreté - à la nécessité de donner à chacun les moyens de vivre ou la possibilité de s'en sortir, considèrent plus souvent ces aides financières comme de véritables moyens de subsistance (9 à 11 points d'écart par rapport aux ménages du haut de l'échelle).

Tableau 35

## Opinions sur les « risques » engendrés par les aides sociales (1994-1995)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes :</b>				
. Cela leur permet de vivre.....	73	62	11	65
. Cela leur enlève tout sens des responsabilités .....	23	38	- 15	33
. Total (yc nsp).....	100	100	-	100
<b>Le RMI :</b>				
. Risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail .....	31	42	- 11	40
. Donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir .	66	57	9	58
. Total (yc nsp).....	100	100	-	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 73% des ménages défavorisés considèrent que la prise en charge des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre, contre 62% des privilégiés.

Ces différences trouvent un prolongement logique -ou tiennent en partie- dans la perception que chaque groupe a des capacités réelles des RMistes de se réinsérer (tableau 36). Ainsi, alors que 82% des défavorisés croient dans la capacité des bénéficiaires de trouver du travail « si on les aide », les privilégiés prodiguent cette confiance avec moins d'assurance : 32% considèrent que les RMistes sont, pour la plupart, des gens qui ne pourront jamais trouver du travail (13 points d'écart avec les ménages du bas de l'échelle).

Tableau 36

## Opinion sur la capacité des RMistes à trouver du travail (1995)

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Avec laquelle de ces deux propositions sur ceux qui touchent le RMI, êtes-vous le plus en accord ?</b>				
. Ce sont, pour la plupart, des gens qui ne pourront jamais trouver du travail.....	19	32	- 13	25
. Ce sont, pour la plupart, des gens capables de trouver un travail, si on les aide.....	82	68	14	74
. Total (yc nsp) .....	100	100	-	100,0

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 19% des ménages défavorisés pensent que les RMistes sont, pour la plupart, des gens qui ne pourront jamais trouver du travail, contre 32% des ménages privilégiés.

Autrement dit, au-delà des **grandes tendances consensuelles** (nécessité d'accroître l'aide envers les plus démunis, conviction de l'utilité des aides sociales, croyance en leur efficacité pour permettre de « s'en sortir »), on peut identifier, d'un côté les défavorisés, en réalité très proches des populations les plus démunies : ils sont particulièrement **convaincus de l'utilité** de ces prestations et plutôt optimistes sur leurs résultats. De l'autre, les privilégiés apparaissent **plus réservés sur l'efficacité réelle de ces aides**, par crainte de leurs effets « pervers », c'est à dire des risques de déresponsabilisation des bénéficiaires.

### 2.3 - Aides en espèces-Aides en nature : des attentes très différentes

En fin de compte, ces conceptions différentes se traduisent par l'expression d'attentes fondamentalement opposées aux deux extrémités de l'échelle sociale. Mais ces différences ne portent pas tant sur le type de prestations désirées que sur leur nature.

Ainsi, quand on observe les réponses des groupes extrêmes sur les prestations sociales qu'il faudrait augmenter en priorité, les différences restent faibles (tableau 37). Certes, les défavorisés souhaitent prioritairement l'augmentation des retraites (pour 25 % d'entre eux), tandis que les privilégiés optent d'abord pour celle du Revenu Minimum d'Insertion (21 %). Mais finalement, la hiérarchie reste assez similaire dans les deux groupes.

Tableau 37

#### Les prestations sociales à augmenter en priorité (1)

	En %		
	Les défavorisés	Les privilégiés	Pour comparaison: Ensemble Population
. Prestations familiales.....	18	19	21
. Prestations vieillesse, retraites.....	25	16	19
. RMI.....	17	21	18
. Prestations de chômage.....	16	15	14
. Pensions d'invalidité ou d'handicap.....	5	9	7
. Remboursement maladie de la Sécurité Sociale...	10	10	9
. Prestations de logement.....	4	8	8
. Total (yc nsp).....	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 25 % des défavorisés souhaitent voir les prestations vieillesse augmenter en priorité, contre 16 % des privilégiés.

(1) Le libellé de la question est le suivant : *Si, parmi les prestations sociales suivantes l'on devait aujourd'hui en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité ?*

Par contre, la **nature des aides** fait l'objet d'opinions totalement divergentes (tableau 38) :

- **Les défavorisés privilégient avant tout les aides en espèces** (attente de 61% d'entre eux). **L'argent** reste pour eux, qui sont confrontés à de véritables difficultés financières, synonyme d'avantages matériels, concrets, palpables, synonyme aussi d'une liberté qui, précisément, leur manque quand l'argent manque. Il est vrai qu'ils évoquent ici, quand il s'agit de « mieux aider les familles », des prestations qu'eux-mêmes touchent ou toucheront. Ils parlent donc là pour eux, ou plutôt au nom de **leurs propres attentes**.

Tableau 38

**Aides en espèces ou aides en nature  
-1994-1995-**

A votre avis, entre les deux solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour mieux aider les familles ... ?	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Leur fournir principalement des aides en espèces (en argent) .....	61	29	32	45
. Leur fournir principalement des aides sous forme d'équipements collectifs ou de services .....	38	70	- 32	53
. Total (yc nsp) .....	100	100	-	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 61% des ménages défavorisés préfèrent l'aide en espèces, contre 29% des privilégiés.

- **Les privilégiés, quant à eux, sont très majoritairement (à 70%) favorables à des aides en nature**, procurées sous forme d'équipements collectifs ou de services (gardes d'enfants, aides ménagères, etc,...). On peut y voir au moins trois raisons. D'abord, leur rapport à l'argent est tout autre que chez les défavorisés : sans problèmes financiers particuliers, peu soumis aux restrictions, ils sont vraisemblablement plus sensibles aux services, à « l'immatériel » (femmes de ménages, nourrices, ...). D'autre part, leur volonté d'éviter l'écueil de prestations qui déresponsabiliseraient les bénéficiaires les conduit à opter pour des allocations en nature, qui, par définition, assurent un meilleur « contrôle » de la destination réelle des aides. Enfin, on ne peut s'empêcher de noter qu'il s'agit probablement

moins, dans la réponse fournie par les privilégiés, des aides qu'ils attendent eux-mêmes que de celles qu'ils proposent de fournir aux plus défavorisés.

Ainsi, à la générosité « de proximité » des défavorisés, teintée de motivations personnelles et d'attente d'une meilleure sélectivité, s'oppose la générosité « contrôlée » des nantis, faite d'une attitude de solidarité plus stricte, répondant à des valeurs privilégiant d'abord la volonté de responsabilisation des populations aidées.

## CHAPITRE 4

### DES CONCEPTIONS DIFFÉRENTES DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR

Au delà du regard porté sur les politiques sociales, la vie quotidienne elle-même est traversée, voire structurée, par des représentations du « monde » qui sont, en fait, très différentes selon la place que l'on occupe dans l'échelle sociale. Ce chapitre cherche à dégager :

- La manière de voir « le monde » de chacun des deux groupes, en s'intéressant aux problèmes qu'ils jugent les plus préoccupants, ainsi qu'à leur vision de l'avenir (de quoi leur futur sera-t-il fait ?) ;
- La stratégie de vie « idéale » que chacune des catégories extrêmes souhaiterait mettre en place pour y répondre, analysée ici au travers de leur conception de la famille.

#### 1 - La notion de progrès, révélatrice de résistances

Le progrès, la modernité se mesurent dans une multitude d'éléments concernant la vie quotidienne. Nous avons retenu ici deux approches complémentaires : l'une, globale, concerne l'idée de la science et sa perception par les groupes extrêmes ; l'autre se penche sur deux de ses applications concrètes : l'informatique et la monétique.

#### *La foi dans la science est davantage présente chez les nantis*

La science est-elle l'amie des hommes ? Entretient-on avec elle des relations confiantes ou plus distantes<sup>1</sup> ? En tout état de cause, rares sont ceux qui aujourd'hui lui contestent un rôle positif : 88% des Français considèrent les découvertes scientifiques et leur utilisation comme des facteurs d'amélioration de la vie quotidienne. Cependant, sceptiques et « thuriféraires » existent, et ne se recrutent pas dans les mêmes populations.

<sup>1</sup> Sur ces sujets, voir aussi « *Un tour d'horizon des aspirations et des valeurs des Français, telles qu'elles résultent des enquêtes extérieures du CREDOC* », Cahier de Recherche du CREDOC, Mai 1996, à paraître.

Les privilégiés semblent ainsi vouer une confiance absolue dans le progrès scientifique : 4% seulement y sont rétifs, et plus d'un tiers jugent qu'il améliore « beaucoup » la vie quotidienne. Ils y voient aussi la solution aux problèmes d'environnement (tableau 39).

La perception est tout à fait différente chez les moins favorisés des Français : plus d'un quart d'entre eux (28%, soit 24 points de plus que chez les nantis) ne jugent pas les découvertes scientifiques positives, et seulement 14% (20 points de moins) trouvent qu'elles améliorent « beaucoup » l'existence. Dans la même optique, les personnes du bas de l'échelle sont en majorité sceptiques (à 56%, soit 13 points de plus que les privilégiés) sur la capacité du progrès scientifique et technique à résoudre les problèmes d'environnement (tableau 39).

Tableau 39

## Opinions sur les bienfaits du « progrès technique »

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	en % Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Les découvertes scientifiques et leur utilisation conduisent à améliorer la vie quotidienne ...</b>				
. Un peu .....	57	61	- 4	63
. Beaucoup .....	14	34	- 21	25
. Pas du tout .....	28	4	24	12
<b>Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra d'ici vingt ans les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?</b>				
. Oui .....	41	56	-15	47
. Non .....	56	43	13	52

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 57% des ménages défavorisés considèrent que les découvertes scientifiques conduisent à améliorer un peu la vie quotidienne, contre 61% des ménages privilégiés

### *Deux applications de la science au quotidien*

Les effets du progrès scientifique se font sentir tous les jours, que ce soit par exemple dans le recours intensif à l'informatique ou dans l'utilisation massive des cartes de paiement ou de services. Sur ces points aussi, les attitudes des deux groupes diffèrent sensiblement. On peut ainsi distinguer :

- D'un côté, un comportement que l'on dira ouvert et positif ;
- De l'autre côté, des attitudes plus résignées, voire sceptiques.

Les **privilegiés** confirment ici leur **croissance dans la science et le progrès**, mais en le modulant. L'**informatique** leur paraît répondre à un développement inévitable, quoique non nécessairement souhaitable ; ils sont cependant significativement plus nombreux que l'ensemble des Français à le désirer (tableau 40). Nul doute que cette **réticence nuancée** ne soit liée à l'aspect diffus et protéiforme que revêt le terme même d'« informatique ». En portant un jugement sur ce sujet, laquelle de ses dimensions privilégie-t-on ? Le traitement des données, pratiqué par exemple dans les administrations, et qui semble déshumaniser les relations ? Le remplacement de l'homme par des machines, qui contribue au chômage ? Ou bien l'aspect ludique de l'ordinateur individuel, multi-media et convivial ? D'ailleurs, les privilégiés placent la « modernisation » en second parmi les facteurs explicatifs de l'importance du chômage (18 %, derrière la « crise économique » à 26 %), signe qu'ils en reconnaissent à la fois les mérites, l'inéluctabilité, mais également les dangers.

La même ambivalence ne conduit pas les **défavorisés** aux mêmes conclusions : près d'un tiers d'entre eux jugent la diffusion de l'informatique « regrettable et dangereuse » (soit 20 points de plus que les nantis); et ils sont plus des trois quarts (contre deux tiers des favorisés) à la juger au mieux « peu souhaitable » (tableau 40). Ce groupe s'avère donc fortement résistant à ce que recouvre ce terme, symbole par excellence de la pénétration des « techniques modernes » dans la vie quotidienne.

**Tableau 40**  
**Opinions comparées sur deux « applications concrètes » du progrès**

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
en %				
<b>La diffusion de l'informatique est une chose(**)...</b>				
. Souhaitable .....	22	34	- 12	26
. Peu souhaitable, mais inévitable .....	46	55	- 9	56
. Regrettable et dangereuse .....	31	11	20	18
<b>On utilise de plus en plus de cartes pour accéder à des services, faire des achats, retirer de l'argent... Que pensez-vous de cette évolution? (*)</b>				
. C'est une bonne chose .....	42	66	-24	52
. C'est une chose qui vous laisse indifférent .....	42	25	17	30
. C'est une chose regrettable .....	16	9	7	18

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ». \* 1995, \*\* 1994-1995.

Exemple de lecture : 22% des ménages défavorisés considèrent la diffusion de l'informatique comme une chose souhaitable, soit 12 points de moins que les privilégiés (qui se prononcent à 34% pour cette réponse).

Fruit de l'informatique et des techniques bancaires, la carte (de paiement, de services,...) illustre mieux l'ouverture des privilégiés à ces « nouveautés ». Les deux tiers d'entre eux sont en effet convaincus que le recours de plus en plus fréquent à ces outils est une bonne chose (66%). Vraisemblablement titulaires de multiples cartes (crédits, magasins, services,...), habitués à les utiliser le plus souvent pour des dépenses quasi-quotidiennes, ils en approuvent massivement le système, contrairement aux défavorisés (tableau 40).

Ces derniers se montrent en effet beaucoup plus indifférents aux cartes (17 points de plus que les privilégiés), voire hostiles. Deux facteurs semblent se croiser ici : à leur sensibilité aux problèmes financiers (la carte peut présenter une image dangereuse et tentatrice pour des personnes aux revenus constamment insuffisants), se surajoute une « résistance » au progrès bien réelle et déjà mesurée plus haut.

La « modernisation » est d'ailleurs considérée par les défavorisés comme la première raison de l'importance du chômage (24%), devant le « manque d'emplois » (18%). La méfiance manifestée devant les évolutions techniques de la société est peut-être ici la traduction d'une impression de fossé croissant entre eux et les « autres » : ils ne vivent de l'informatique que les aspects contraignants (robotisation des usines, procédures

administratives, chômage) ; ils sont moins susceptibles d'accéder au monde des « cartes »... Mais surtout, cette méfiance est probablement révélatrice d'une certaine **peur face à l'avenir**.

## 2 - Les attitudes devant l'avenir

Si les défavorisés semblent plus réticents et critiques devant la modernisation et le progrès technique, ils sont également davantage sur la défensive en ce qui concerne leur situation future ; bien entendu, ils se distinguent des individus du haut de l'échelle qui affichent, sur ce point, un optimisme nettement plus marqué. Trois éléments permettent de juger de ces attitudes contrastées face à l'avenir :

- Les sujets de société qui préoccupent le plus chaque groupe, sujets révélateurs en quelque sorte aussi bien des craintes actuelles que des angoisses du lendemain ;
- Les inquiétudes ressenties à l'égard de risques spécifiques pouvant perturber la vie quotidienne ;
- Enfin, le jugement que l'on porte sur l'évolution à venir de ses conditions de vie.

### *Des sujets de préoccupations différents selon les groupes*

L'expression des préoccupations actuelles des deux groupes extrêmes constitue un premier indicateur de la vision que chacun a de son avenir et, de façon plus générale, de l'avenir de la société : c'est, en effet, principalement à partir de l'analyse du présent que se forge la représentation du futur. Plus le présent apparaît inquiétant, plus l'imagination noircit l'avenir.

On demande ainsi aux Français, dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations », de citer les deux sujets qui les préoccupent le plus, et pour ce faire, on leur propose de les choisir dans une liste de huit thèmes (tableau 41). **Le chômage apparaît consensuellement comme « le » sujet de préoccupation majeur des Français** : il est mis en avant par une moitié d'entre eux, et dans des proportions comparables par les défavorisés ou les privilégiés. Cette conscience d'un mal préoccupant, incessamment ravivée par les discours, les médias, les politiques axées

sur ce thème, mais aussi par la réalité vécue, reste cependant plus sensible chez les individus du bas de l'échelle (56% le placent en tête de leurs préoccupations, soit 9 points de plus que les nantis).

Deux autres sujets, moins souvent cités, sont quasiment placés au même niveau par les deux populations :

- **La drogue**, mise en avant par environ un cinquième de chaque groupe, est, il est vrai, susceptible de concerner toutes les strates de la société, en particulier par le biais des jeunes.
- **La violence et l'insécurité** auraient pu, quant à elles, a priori concerner inégalement les deux groupes : on imagine les uns, dont la moitié résident en HLM ou ILN et dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants, en butte à la violence urbaine des cités et de leurs banlieues où souvent l'insécurité est forte ; alors que les autres, vivant pour plus des trois quarts en pavillon, seraient plutôt confrontés aux cambriolages ou aux atteintes à leurs biens. Mais on sait, qu'en fait, les habitants des cités ont une vision relativisée de leur propre existence et qu'à l'inverse, une certaine « crainte insécuritaire » peut conduire certains à en redouter les atteintes sans causes objectives réelles. Toujours est-il que ce sujet mobilise autant les nantis que les défavorisés.

Il reste que sur les autres points, les différences entre ménages du haut de l'échelle et ménages défavorisés sont fortes :

- Du côté des privilégiés, on relève une plus grande **dispersion** des réponses, marque d'un mélange de préoccupations entre des problèmes concernant aussi bien le cadre de vie proche - franco-français - (chômage, pauvreté, drogue, maladie grave) que des sujets à implications internationales (pauvreté dans le monde, tensions internationales, immigration). Comme si les nantis pouvaient tout à loisir prendre d'autant plus de « hauteur » dans leurs craintes que celles concernant le quotidien leur paraissaient moins prégnantes.
- Les défavorisés, quant à eux, « rassemblent » leurs autres préoccupations autour de deux sujets précis (en plus du chômage) : les maladies graves (39% de citations, soit 17 points de plus que les privilégiés) et la pauvreté en France (34%, 13 points d'écart).

Tableau 41

Les sujets les plus préoccupants (cumul des 1ère et 2ème réponses)  
(1994-1995)

en %

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Le chômage .....	56	47	9	50
. Les maladies graves .....	39	22	17	28
. La pauvreté en France.....	34	21	13	26
. La pauvreté dans le monde .....	13	27	- 14	17
. La drogue .....	19	22	- 3	24
. La violence, l'insécurité .....	16	19	- 3	20
. Les tensions internationales .....	3	13	- 10	7
. L'immigration .....	11	17	- 6	15

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 56% des ménages défavorisés considèrent le chômage comme l'un des deux sujets les plus préoccupants, contre 47% des ménages privilégiés.

En approfondissant cette **opposition** entre la perception des uns, qui, on le comprend, ont quelques difficultés à se dégager d'un **quotidien** particulièrement lourd, et celle des autres qui vise, au contraire, à « **prendre de la hauteur** », on imagine quelle perception de l'avenir peut distinguer nos deux groupes, et **quelles inquiétudes différenciées cela peut générer**.

### *Des défavorisés globalement beaucoup plus inquiets*

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » propose une liste de six risques distincts : les enquêtés doivent situer, pour chacun d'entre eux, leur niveau d'inquiétude personnel selon quatre possibilités (beaucoup, assez, un peu ou pas du tout inquiet)<sup>1</sup>. Il s'agit d'un bon révélateur des craintes des Français qui, appliqué à nos deux groupes, permet de mieux comprendre leurs différences de perception du « monde ».

<sup>1</sup> Le libellé précis de la question est le suivant : « On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? » Les six risques évoqués successivement sont : la maladie grave, l'accident de la route, l'agression dans la rue, la guerre, le chômage, l'accident de centrale nucléaire.

Quels qu'ils soient, ces risques sont en effet systématiquement plus fortement ressentis par les défavorisés. Un indicateur global d'inquiétudes<sup>1</sup> fait d'ailleurs ressortir un écart de 22 points entre les deux groupes : 39 % des défavorisés peuvent être considérés comme « inquiets », contre 17 % des privilégiés (tableau 42).

Analysons tout d'abord la hiérarchie des réponses. Les défavorisés structurent leurs inquiétudes en deux blocs :

- Deux risques sont redoutés par environ les deux tiers d'entre eux : le chômage et la maladie grave, soit deux « maux » qui peuvent être compris comme impliquant une dégradation de leurs conditions de vie personnelles.
- Les quatre autres risques sont encore fortement redoutés (40 % environ des défavorisés en sont « beaucoup inquiets »), même s'ils sont moins prépondérants.

Les privilégiés, quant à eux, placent la maladie grave en tête des facteurs d'inquiétude : un sur deux environ (soit 15 points de moins que les défavorisés) s'y déclare « beaucoup » sensible. Ensuite, pour à peine un tiers, vient le chômage, évidemment ressenti comme un danger plus faible dans une population moins exposée à une éventuelle perte d'emploi, et l'accident de la route (27%). Les trois derniers risques sont encore moins redoutés (15 à 18%).

Tableau 42

Les inquiétudes ressenties par chacun des deux groupes  
(1994-1995)

Est « beaucoup » inquiet du risque :	en %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. D'une maladie grave.....	62	47	15	54
. D'un accident de centrale nucléaire ...	41	15	26	27
. D'un accident de la route .....	40	27	13	35
. D'une agression dans la rue .....	36	18	18	29
<b>Cumul des quatre risques.....</b>	<b>39</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>27</b>
. D'une guerre.....	47	20	27	32
. Du chômage.....	69	32	37	49

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 62 % des ménages défavorisés se déclarent « beaucoup inquiets » du risque d'une maladie grave, contre 47 % des ménages privilégiés.

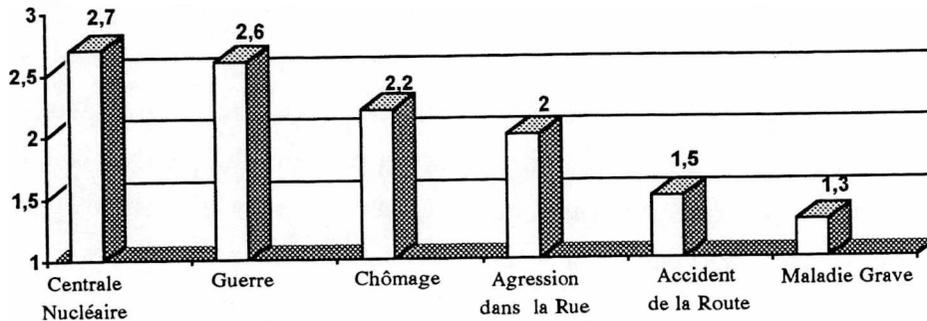
<sup>1</sup> L'indicateur d'inquiétudes du CREDOC prend en compte quatre sujets différents : risque d'une maladie grave, risque d'un accident de la route, risque d'une agression dans la rue et risque d'un accident de centrale nucléaire. Est considéré « inquiet », tout individu déclarant éprouver de l'inquiétude (beaucoup + assez inquiet), pour soi ou pour ses proches, face à chacun des quatre sujets retenus (cumul des quatre domaines).

Toujours est-il que l'inquiétude relative de chaque groupe, l'un par rapport à l'autre, met en évidence leurs profondes divergences de vue. Calculons, pour ce faire, le rapport entre les pourcentages de défavorisés « beaucoup inquiets » face à un risque, et celui des privilégiés « beaucoup inquiets » face au même risque (graphique 2).

- Les rapports les plus élevés (de 1 à 2,6 ou plus) concernent **deux risques « collectifs aléatoires »** : l'intensité des craintes est plus différenciée sur le risque d'un **accident de centrale nucléaire** ou de **guerre**, c'est à dire sur des sujets très éloignés de la vie quotidienne et « hors du monde » -hors du champ d'actions possibles- des défavorisés. Reposant sur une certaine méconnaissance, ces craintes presque « irrationnelles » symbolisent vraisemblablement le mieux l'état d'esprit des répondants : plus les conditions de vie sont difficiles, plus on adopte une attitude de « repli » sur les problèmes quotidiens, et plus l'inquiétude est forte devant l'inconnu ou « l'imprévisible », signe de l'impuissance ressentie par les plus défavorisés de pouvoir agir sur ces phénomènes.
- A l'inverse, les **risques « individuels aléatoires »** sont les moins segmentants, offrant un rapport de 1 à 1,5. L'**accident de la route**, comme la **maladie grave**, se rattachent à des « fatalités » du quotidien qui ne nécessitent aucune expertise particulière pour être appréhendées, aussi « inévitables » chez les uns que chez les autres. Il reste que, même réduit, l'écart persiste encore entre privilégiés et défavorisés devant ces risques a priori « égalitaires ».
- Enfin, **deux risques « individuels liés aux conditions de vie »** jouent fortement dans la distinction des deux groupes, mais un peu moins que les craintes liées aux risques « collectifs aléatoires » (rapport de 1 à 2 ou 2,3). On peut penser que cette différence s'explique par des éléments de conditions de vie : le **chômage** est le lot commun des défavorisés (plus d'un tiers sont sans emploi), et l'**agression dans la rue** est vraisemblablement plus fréquente -ou davantage ressentie comme un risque réel- dans les cités de banlieues, les logements sociaux que dans les zones résidentielles.

Graphique 2

## RAPPORT DES INQUIETUDES ENTRE DEFAVORISES ET PRIVILEGIES



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : les chefs de ménages défavorisés sont 2,7 fois plus nombreux que les privilégiés à se déclarer « beaucoup inquiets » du risque d'un accident de centrale nucléaire.

Nettement plus inquiets sur tous les sujets explorés, qu'ils soient de proximité ou très éloignés de leur univers de pensée, les défavorisés traduisent évidemment ce « mal-être » apparent dans leur vision de l'avenir.

### *Les conditions de vie dans cinq ans : pessimisme ou optimisme ?*

Il est d'autant plus difficile de se projeter dans l'avenir quand on ne sait pas de quoi demain sera fait. On peut alors s'y refuser, comme le font 9% des défavorisés qui ne se sont pas prononcés sur la question<sup>1</sup> (contre à peine 2% des nantis). On peut également imaginer le futur en partant de l'analyse de sa situation actuelle. On ne s'étonnera donc pas de voir les deux groupes se distinguer, les uns versant dans un certain pessimisme, les autres dans une certaine sérénité attentiste.

Notons d'abord l'existence, rassurante, d'un volant « d'optimistes » - ceux qui croient à une amélioration de leurs conditions de vie dans les cinq ans à venir - qui traverse toute la population française, quels que soient les groupes (de 21 à 27% de chaque catégorie).

<sup>1</sup> La question dont il s'agit était formulée ainsi : « Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ? » Les modalités de réponses étaient les suivantes : vont s'améliorer beaucoup, vont s'améliorer un petit peu, vont rester semblables, vont se détériorer un petit peu, vont se détériorer beaucoup.

Pour le reste, les deux groupes extrêmes affichent des attitudes vis-à-vis de l'avenir très différentes. Les **privilégiés apparaissent plutôt optimistes et sereins** : ceux qui croient à une amélioration ou une stabilisation de leurs conditions de vie sont 1,8 fois plus nombreux que les « pessimistes ». Les **défavorisés, quant à eux, semblent moins sûrs de leur avenir** : le rapport tombe à 1,1, signe d'un quasi-équilibre chez eux, entre les pessimistes et les autres ; ainsi, 43% d'entre eux pressentent une détérioration de leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années (contre un tiers des privilégiés)<sup>1</sup>.

L'expression du pessimisme vis-à-vis du futur est d'ailleurs fortement liée au jugement que l'on porte sur l'évolution de son niveau de vie passé : chez les défavorisés, 90% des pessimistes pour l'avenir estiment que leur niveau de vie s'est dégradé depuis dix ans. Leur sentiment s'inscrit donc dans une perspective sans cesse déclinante. L'attitude des privilégiés suit plutôt la tendance inverse : les trois quarts de ceux qui prévoient des conditions de vie stables dans le futur estiment que leur niveau de vie ne s'est pas détérioré ces dernières années.

Tableau 43

## Optimisme/pessimisme sur ses conditions de vie dans les cinq prochaines années

Pense que ses conditions de vie futures seront :	en %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Meilleures .....	27	21	6	23
. Moins bonnes .....	43	35	8	39
. Semblables .....	21	42	-21	34
. Ne sait pas.....	9	2	7	4
. Rapport : (Meilleur + semblable) / Moins bonnes	1,11	1,83		1,46

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 43% des ménages défavorisés pensent que leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années seront moins bonnes, contre 35% des ménages privilégiés.

<sup>1</sup> En vérité, l'écart entre les deux groupes est probablement plus fort que ces chiffres peuvent le laisser penser, puisque le maintien, dans l'avenir, de conditions de vie « semblables » n'a évidemment pas le même sens dans chaque catégorie : le « maintien » de conditions de vie privilégiées n'équivaut pas au « maintien » d'une situation défavorisée.

Ainsi, les groupes extrêmes trouvent dans leurs conditions d'existence inégales le fondement de représentations du monde très contrastées :

- une vie plus aisée et moins de soucis s'accompagnent d'une confiance dans des lendemains que la science « valorisera »,
- une existence plus difficile, confrontée à nombre de problèmes « vitaux », conduisent à une perception pessimiste d'un futur qu'on imagine devoir plus ou moins subir.

### **3 - La famille : lieu de repli ou élément d'ouverture au monde**

Les attitudes différenciées de chaque groupe du haut et du bas de l'échelle vis-à-vis du présent et de l'avenir trouvent une de leurs « illustrations » dans la conception que chacun d'eux a de la **famille**, que ce soit sur ce que cette notion recouvre (famille nucléaire ou acception plus « étendue »), sur ses fonctions (lieu de vie autonome ou base d'« excursions » vers d'autres activités, liens sociaux, ...) ou sur le rôle de chacune de ses composantes (en particulier, la femme et les enfants).

#### *La famille : une nécessité aux finalités différentes*

La famille est un élément important dans la vie des Français : plus des deux tiers d'entre eux (68%) l'envisagent comme « le seul endroit où l'on se sente bien et détendu » (tableau 44). Les défavorisés participent aussi à ce « consensus » (68% également), alors que les privilégiés adoptent en moins grand nombre ce point de vue, même s'il demeure majoritaire chez eux (57%). Est-ce à dire que ces derniers attacheraient moins d'importance aux liens familiaux ? D'autres données viennent nuancer cette première impression.

Tableau 44

Etes vous d'accord avec l'idée que  
« La famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu » ?

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	ECART A - B	Pour comparaison : Ensemble Population
Oui.....	68	57	11	68
Non.....	32	43	- 11	32

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français, 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 68 % des ménages défavorisés jugent que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu, contre 57 % des ménages privilégiés.

D'abord, les nantis déclarent plus souvent « rencontrer régulièrement d'autres membres de leur famille » (93 % le font, contre 75 % des défavorisés, soit 18 points de plus). On pressent ainsi que la valeur « famille » ne présente pas nécessairement moins d'importance pour les privilégiés : ils refusent peut-être un peu plus la notion autarcique du « cocon », seul endroit où l'on se sent bien, mais ils reconnaissent la famille comme un **élément fondateur, parmi d'autres, du bien-être**. A l'inverse, les défavorisés, qui rencontrent plus de difficultés quotidiennes, semblent davantage considérer la « **cellule** » **familiale comme un refuge**.

La perception qu'ont les groupes extrêmes du mariage et des enfants, véritables symboles de la famille, conforte cette analyse. Certes, le divorce à l'amiable semble bien accepté par 40 % de la population, quel que soit le groupe concerné. C'est donc parmi les réfractaires à la dissolution du mariage que la comparaison permet de mesurer les divergences :

\* La tendance « **refuge** » correspond à une interprétation du **mariage plus stricte et traditionnelle** ; les défavorisés sont ainsi plus nombreux à refuser d'en envisager la dissolution : c'est le cas de 28 % d'entre eux (soit 8 points de plus que les privilégiés, cf. tableau 45).

Par ailleurs, un peu plus d'un tiers d'entre eux (34 %) pensent qu'un « couple se marie le plus souvent dans l'intérêt de l'enfant », soit un écart de 13 points par rapport aux nantis. S'agirait-il d'une conception de l'institution plus axée sur la notion de **devoir** ?

Tableau 45

## Comparaisons des opinions sur le mariage

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	ECART A - B	en % Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Le mariage est...</b>				
Une union indissoluble .....	28	20	8	24
Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves .....	25	37	- 12	32
Une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties .....	40	40	-	40
<b>Raison principale pour laquelle un couple se marie le plus souvent</b>				
Cela correspond à un engagement profond	44	58	- 14	53
C'est l'intérêt de l'enfant.....	34	22	12	28

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français, 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 28% des ménages défavorisés jugent que le mariage est une union indissoluble, contre 20% des ménages privilégiés.

\* A l'opposé, les privilégiés paraissent plus ouverts à l'idée d'une **dissolution du mariage** : 37% le préconisent dans des cas « très graves », soit 12 points de plus que chez les ménages du bas de l'échelle. Et ils sont majoritaires (58%) à voir dans ce « sacrement » (civil ou religieux) un **choix** qui « correspond à un engagement profond » (14 points de plus que chez les défavorisés).

Ces deux tendances se retrouvent dans le nombre d'enfants que chaque groupe considère comme idéal pour une famille : les défavorisés préfèrent la « chaleur » de la famille nombreuse, c'est à dire trois enfants et plus (c'est le cas pour près de la moitié du groupe, soit 9 points de plus que chez les privilégiés), alors que les nantis optent pour deux enfants (à 53%, cf. tableau 46).

On peut donc, dans une certaine mesure, considérer que les ménages du bas de l'échelle affichent une **certaine tendance au repli** sur la cellule familiale, marque directe de leurs craintes vis-à-vis du présent comme de l'avenir. Ce phénomène a d'ailleurs déjà été observé : par exemple, S. Paugam parle, chez les pauvres, d'« une passion compensatrice pour la famille et les activités en découlant, dans la mesure où l'investissement familial offre un contrepoids à l'échec ou au moins aux difficultés de l'insertion professionnelle »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Serge Paugam, « La société française et ses pauvres », PUF 1993. On consultera plus particulièrement les pages 212 et suivantes.

Tableau 46

Le nombre d'enfants considéré comme idéal pour une famille en général

en %

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	ECART A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
Aucun ou un enfant .....	6	4	2	5
Deux enfants .....	44	53	-9	57
Trois enfants et plus .....	49	40	9	36

Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français, 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 6% des ménages défavorisés jugent que le nombre idéal d'enfant pour une famille est de 0 ou 1 enfant, contre 4% des ménages privilégiés.

On pourrait donc, schématiquement et de manière quelque peu caricaturale, résumer d'une formule ces attitudes :

- moins d'enfants (les privilégiés) pour mieux partager ses « privilèges »,
- plus d'enfants (les défavorisés) pour mieux supporter les contraintes, les épreuves.

### *La place des grands enfants*

La logique présidant à cette dichotomie reste d'ailleurs opérante lorsqu'on aborde la place des enfants devenus grands. Les liens entre les attitudes des deux groupes extrêmes sur ce sujet et les moyens dont ils disposent, ont déjà été analysés plus haut : les défavorisés se montrent significativement plus nombreux à demander une participation financière aux jeunes qui continuent à vivre au domicile parental tout en exerçant une activité, que ce soit pour le loyer ou pour la nourriture (voir chapitre 1, tableau 9).

Cette attitude très pragmatique ne semble pas, en vérité, correspondre à un refus de solidarité familiale : les défavorisés, au même titre que les nantis, repoussent en majorité l'idée qu'un jeune doive se débrouiller seul quand il a quitté le foyer parental. De même, ils ne croient pas que l'aide des parents, au delà d'un certain âge, risque de déresponsabiliser le jeune (tableau 47).

**Tableau 47**  
**Opinions sur l'aide aux grands enfants**

	en %			
N'est pas d'accord avec l'idée...	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. qu'un jeune qui quitte ses parents doit se débrouiller seul	59	64	- 5	59
. qu'au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant sous peine de le déresponsabiliser .....	71	68	+ 3	67

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

**Exemple de lecture** : 59% des ménages défavorisés sont opposés à l'idée qu'un jeune qui quitte ses parents doive se débrouiller seul, contre 64% des ménages privilégiés.

Il n'y aurait donc pas une moindre **intention de solidarité** chez les ménages du bas de l'échelle, mais une plus grande **réactivité aux conditions de vie**. Le regard porté sur la cohabitation des jeunes sans ressources régulières le confirme : près de la moitié (46%) des défavorisés s'y montrent hostiles, contre 29% des privilégiés (soit 17 points d'écart, cf. tableau 48).

On peut penser, compte tenu de la composition des ménages défavorisés<sup>1</sup>, qu'il s'agit moins là d'un jugement moral « traditionaliste » que d'une vision nécessairement utilitariste des choses ; une telle situation (cohabitation sans ressources régulières) est, en effet, perçue deux fois négativement :

- elle induit une rupture du cohabitant avec le noyau familial, cellule dont on vient de noter l'importance ;
- cette rupture s'accompagne d'une impossibilité matérielle d'aider le partant. Ce dernier ne risque-t-il pas alors de reproduire les conditions de vie difficiles que connaissent déjà ses parents ?

<sup>1</sup> Voir Annexe 2. Rappelons, par exemple, le nombre important de personnes divorcées parmi les défavorisés.

Tableau 48

## Opinions sur la cohabitation des jeunes sans ressources régulières

en %

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Tout à fait d'accord .....	34	41	- 7	38
. Indifférent.....	20	30	- 10	24
. Pas du tout d'accord.....	46	29	17	38

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994.

**Exemple de lecture** : 34 % des ménages défavorisés sont tout à fait d'accord avec la cohabitation des jeunes qui n'ont pas de ressources régulières, contre 41 % des privilégiés (soit un écart de 7 points).

### *La famille, le rôle de la femme et l'activité professionnelle*

Enfin, la conception que chaque groupe a du rôle de la femme et du travail féminin n'est pas sans rapport avec les différences de perceptions, qui viennent d'être mises en évidence, concernant la famille. **L'argument économique** apporte lui-même sa part d'explications dans les divergences des groupes extrêmes sur ces sujets.

Ainsi, les **défavorisés** adhèrent davantage à un schéma plus « traditionaliste » du rôle de la femme dans la famille : un tiers d'entre eux (34 %) considèrent qu'elle peut travailler dans tous les cas où elle le désire ; mais 44 % se refusent à envisager ce libre choix, ou conditionnent l'activité professionnelle de la femme à l'existence d'une vraie contrainte (21 % estiment qu'elle ne doit travailler que s'il y a nécessité de deux salaires).

Les **privilégiés** adoptent, à l'inverse, une attitude résolument plus « moderniste » : 60 % acceptent l'idée de la liberté de la femme de choisir de travailler (cf. tableau 49).

Tableau 49

## Opinions comparées sur le travail féminin

en %

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
. Les femmes ne devraient jamais travailler ou ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge .....	44	24	20	34
. Les femmes devraient toujours travailler ou devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent .....	34	60	- 26	44
. Les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire .....	21	16	5	21

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 44% des ménages défavorisés considèrent que la femme ne devrait jamais travailler ou ne devrait jamais le faire quand elle a des enfants en bas âge, contre 24% des privilégiés.

La **représentation même du travail** dans chacun des groupes explique en partie le constat précédent : l'ensemble des chefs de ménages français, y compris ceux des deux groupes extrêmes, considèrent avant tout le travail comme une source de revenus plutôt qu'un moyen d'épanouissement personnel (cf. tableau 50). Il reste que l'écart des réponses entre les deux groupes extrêmes est élevé.

Les privilégiés, majoritairement cadres supérieurs ou professions indépendantes<sup>1</sup>, mettent davantage en avant l'épanouissement personnel qu'offre le travail ou son côté « affirmation sociale » (à 36%) ; les défavorisés, à l'inverse, y voient bien plus l'aspect « apport de revenus ».

<sup>1</sup> Voir Annexe 2

Tableau 50

## La représentation du travail dans les groupes extrêmes

en %

	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Ecart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>Pour vous, que représente avant tout le travail ?</b>				
. Une source de revenu .....	71	57	14	66
. Une source d'épanouissement personnel .....	18	29	- 11	21
. Un moyen d'insertion sociale .....	7	6	1	7
. Un moyen d'affirmation sociale .....	3	7	- 4	5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 1995.

Exemple de lecture : 71 % des ménages défavorisés considèrent que le travail est d'abord une source de revenu, contre 57 % des privilégiés (soit un écart de 14 points).

Dans ces conditions, ne doit-on pas considérer que les **défavorisés**, qui sont majoritairement des femmes, des personnes vivant sans conjoint (seuls 27% vivent en couple), ayant accès - quand ils l'ont - à des emplois peu motivants et mal rétribués, adaptent leurs préférences à une réalité subie ? La femme doit-elle travailler quand l'emploi exercé est si peu valorisant qu'on peut se demander s'il ne passe pas après le rôle de mère ou de maîtresse de maison, d'autant que ce rôle est mieux reconnu chez les tenants de la « cellule familiale-refuge »?

A l'inverse, les privilégiés sont des hommes (à 90%) qui bénéficient d'un travail plus valorisant. Il leur est alors loisible d'adopter un discours « libéral » sur le travail « choisi » de leur conjoint, puisque la notion de contrainte (celle de la pénibilité, comme du besoin financier) est ici bien plus ténue.

Ainsi, défavorisés et privilégiés renvoient finalement à **deux conceptions** contrastées de la cellule familiale :

- Les **premiers** semblent proposer une vision plus « restrictive » de la famille, assimilée au foyer, dans le sens économique du terme, c'est à dire regroupant les personnes vivant sous le même toit. La famille devient alors un lieu de protection, mais aussi de production sociale (échanges, entraide, circulation d'argent,...) pour ses différents membres. A partir du moment où les jeunes ont pris leur indépendance du foyer parental, l'aide familiale s'estompe sous la contrainte, le jeune quittant ce circuit fermé.
- Les **privilégiés** définissent la famille comme une valeur moins concrète, quoique vraisemblablement tout aussi importante, aux liens spatiaux plus distendus. La solidarité (en particulier financière) perdure après le départ des jeunes ; ce départ est d'ailleurs mieux accepté, puisqu'il ne remet pas en cause le fonctionnement de la cellule. A cet égard, la femme est également plus libre d'exercer ses choix, notamment d'opter pour l'exercice d'une activité professionnelle.

## CHAPITRE 5

### EN GUISE DE SYNTHÈSE : SIMILITUDES ET OPPOSITIONS ENTRE DÉFAVORISÉS ET PRIVILÉGIÉS

La mise en évidence des différences d'opinions entre privilégiés et défavorisés, objectif premier de notre travail, ne doit pas pour autant faire oublier que chaque groupe appartient à une même société, certes plurielle, mais fédérée par des « valeurs » communes, transcendantes dirons-nous. Il nous a donc paru utile, en guise de synthèse, de clore ce travail par une comparaison des attitudes des deux groupes extrêmes et de celles de l'ensemble des Français. Trois approches ont successivement été retenues :

- On a d'abord, dans un premier temps, cherché à dégager, à partir des données de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », les points de consensus existant entre les deux groupes extrêmes et l'ensemble de la population, posant l'hypothèse qu'il s'agit là de points d'ancrage de notre société, de références communément partagées.
- On a ensuite tenté de mettre en évidence -et de hiérarchiser entre elles- les différences d'opinions existant entre les deux groupes du haut et du bas de l'échelle, en proposant deux critères d'analyse :
  - \* D'abord, une approche basée sur la « symétrie » de ces différences par rapport à la moyenne des opinions. La question posée est alors la suivante : quelles sont les attitudes a priori corrélées aux inégalités selon une « loi dite normale » ?
  - \* Ensuite, une approche insistant sur les déséquilibres existant entre ces différences d'attitudes : certains thèmes ne génèrent-ils pas des opinions particulières (comparées à l'ensemble de la population) propres à un des deux groupes extrêmes, tandis qu'aucune spécificité n'apparaît dans l'autre groupe ?

## 1 - Les opinions et attitudes plus ou moins « consensuelles »

Environ une dizaine de questions de l'enquête « Aspirations » du CREDOC donnent lieu à des réponses comparables de la part des nantis ou des moins favorisés. Pour cette comparaison, on a considéré qu'un écart inférieur ou égal à 5% n'était pas révélateur d'une différence significative<sup>1</sup>. Autrement dit, sur ces questions, privilégiés et défavorisés affichent des opinions proches, d'ailleurs défendues dans les mêmes proportions par l'ensemble des Français. Ces réponses (tableau 51) peuvent être regroupées selon trois principaux thèmes :

- **Les liens parents / enfants** : à une extrémité ou l'autre de l'échelle sociale, les interviewés portent le même regard sur les rapports entre les parents et les enfants en passe d'autonomisation. On peut aller jusqu'à parler d'un consensus sur la solidarité nécessaire en matière de tâches ménagères, et d'un accord majoritaire pour ce qui est de la solidarité à l'endroit des grands enfants : on désire continuer à aider sa descendance -on pense en avoir le devoir- même quand les enfants sont grands. Ainsi, dès qu'il n'est plus question d'argent (dont on a pu vérifier l'effet réactif chez les défavorisés, y compris dans l'analyse des relations familiales), les différences en la matière s'apaisent.
- **Ce qui a trait à l'emploi et à la reconnaissance de son importance**. L'analyse est, en effet, la même que l'on soit issu d'une population fortement touchée par le chômage ou à l'inverse, totalement épargnée : chacun reconnaît, en haut comme en bas de l'échelle sociale, que **l'emploi est primordial**. Ainsi exprime-t-on unanimement sa préférence pour un emploi stable plutôt que pour un travail mieux payé, mais moins stable. De même, est-on communément d'accord avec l'idée que chaque chômeur doit avoir les moyens de se former, ou d'exercer une activité réduite, tout en étant indemnisé. On rejette aussi systématiquement l'idée d'accepter toute augmentation éventuelle du chômage, même si c'est pour une « noble » cause (tableau 51). Autrement dit, alors que l'on observe des attitudes différenciées entre groupes pour ce qui concerne les jugements portés sur les chômeurs ou sur les plus démunis (cf. chapitre 3), il y a accord quand il s'agit de reconnaître **l'importance**, pour chacun, de disposer d'un accès à l'emploi.

<sup>1</sup> Rappelons que notre échantillon est relativement restreint : de 100 à 200 personnes par groupe extrême, selon que les questions ont été posées dans une seule des deux vagues d'enquêtes (1994 et 1995) ou dans les deux.

- Enfin, **la reconnaissance de l'existence d'une certaine injustice sociale** apparaît aussi comme une valeur commune : quelle que soit sa propre place dans la société, on ne peut s'empêcher, avec un minimum de lucidité, de constater cette injustice, soit dans sa globalité (la croissance des inégalités), soit au travers de signes tangibles comme l'accès aux soins médicaux.

A ces trois thèmes s'ajoutent quelques questions plus ponctuelles :

- Tous les Français, nantis comme défavorisés, s'accordent à penser que la limitation des prescriptions médicales n'aurait pas d'impact sur la qualité des soins. Cette attitude quasiment univoque, que l'on peut rattacher au débat sur la nécessaire réforme de la **Sécurité Sociale**, mérite attention : chacun semble donc reconnaître que quand c'est le **médecin** qui limite les prescriptions, on n'est pas moins bien soigné.
- Le jugement sur le **mauvais état de l'environnement dans le monde** semble aussi relever d'un certain consensus : quand ce jugement porte sur un sujet très éloigné des préoccupations quotidiennes (l'état du monde) et est, de fait, davantage perçu au travers des informations fournies par les médias, les différences entre groupes s'estompent.

Tableau 51

## Similarité des réponses entre les groupes extrêmes

	En %			
	Les défavorisés A	Les privilégiés B	Écart A-B	Pour comparaison : Ensemble Population
<b>« La solidarité entre parents et grands enfants » *</b>				
Pas d'accord avec l'idée qu'un jeune qui quitte ses parents doit se débrouiller seul .....	59	64	- 5	59
Pas d'accord avec l'idée qu'au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant sous peine de le déresponsabiliser .....	71	68	+ 3	67
Estime qu'un jeune qui a un travail et reste au domicile de ses parents doit aider aux tâches ménagères .....	91	88	+ 3	89
<b>« L'importance de l'emploi »</b>				
Préfère un emploi stable moins bien rémunéré qu'un emploi mieux rémunéré mais pas stable** .....	84	89	- 5	89
Pense que la réduction du temps de travail créerait effectivement des emplois *** .....	53	49	+ 4	46
Pas prêt à envisager une augmentation du chômage pour protéger l'environnement *** .....	92	96	- 4	95
Estime normal qu'un chômeur puisse avoir une activité réduite tout en restant indemnisé ** .....	70	70	-	73
Estime normal qu'un chômeur puisse conserver son allocation pour se former ** .....	89	92	- 3	95
<b>« L'injustice sociale » ***</b>				
Estime qu'il y a de plus en plus d'inégalités dans notre société	87	84	+ 3	87
Estime qu'on est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations .....	59	55	+ 4	56
<b>« Autres » ***</b>				
Considère qu'on n'est pas moins bien soigné quand le médecin limite les prescriptions .....	84	84	-	83
Estime que l'état de l'environnement dans le monde est mauvais *** .....	58	63	- 5	62

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \* 1994, \*\* 1995, \*\*\* cumul 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 59% des ménages défavorisés sont en désaccord avec l'assertion selon laquelle un jeune qui quitte ses parents doit se débrouiller seul, contre 64% des privilégiés.

Ainsi, lorsque le sujet abordé est plus abstrait, et donc peu impliquant (en particulier pour les défavorisés), il semble que sa perception dépende moins du statut social ou

des caractéristiques socio-démographiques. **Solidarité familiale, importance de l'emploi et reconnaissance de l'injustice sociale** seraient donc trois éléments ne générant pas de perceptions différenciées en fonction du statut.

## 2 - Les thèmes suscitant des perceptions différenciées

Ces quelques éléments consensuels n'empêchent pas l'existence de perceptions très différentes entre privilégiés et défavorisés sur un grand nombre de sujets.

Pour les mettre en évidence, deux analyses discriminantes ont été réalisées. L'objectif de ces traitements était de construire une fonction discriminante permettant d'affecter les enquêtés dans deux sous-populations distinctes, en fonction de leurs « affinités »<sup>1</sup>. Les deux analyses ont été réalisées<sup>2</sup> sur la même batterie de questions relatives à la fusion des deux vagues de 1994 et 1995 (questions communes les deux années d'enquête) :

- l'une visait à « opposer » les défavorisés au reste des chefs de ménages français ;
- l'autre, selon le même schéma, visait à « opposer » les privilégiés au reste de la population.

Cette démarche permet de mettre en évidence les principales « caractéristiques » des deux groupes, offrant en quelque sorte une synthèse des données proposées précédemment. Ainsi, constate-t-on que la **population défavorisée** se détermine prioritairement par les comportements et opinions suivants :

- **La frustration** : insatisfaction de son cadre de vie quotidien, de son état de santé, comme de l'institution judiciaire, remise en cause de la société (réformes radicales) ;
- **Le repli, la peur de l'avenir** : réserves vis-à-vis des découvertes scientifiques, de l'informatique ;

---

<sup>1</sup> On consultera utilement sur le choix de cette analyse : « *Effets cumulés de différents critères socio-démographiques sur les réponses à une question d'opinion : résultats empiriques commentés d'une segmentation, d'une régression logistique et d'une analyse discriminante sur coordonnées factorielles* », Cahiers de Recherche du Crédoc, N°25, L. Clerc et J.-L. Volatier, Février 1992.

<sup>2</sup> Voir les détails des analyses discriminantes à l'annexe 3.

- **L'appel ambivalent à l'autorité** : l'Etat, le gouvernement « ne font rien » (donc ils ne font pas ce qu'ils devraient) en matière d'environnement ; les pouvoirs publics figurent aussi au premier rang des accusés en ce qui concerne l'évolution du chômage. Dans un même ordre d'idées, les défavorisés accordent un poids important au médecin, à l'expert extérieur à leur univers, seul compétent à soigner.

A l'opposé, les **privilegiés** se présentent sous la bannière de trois autres grandes caractéristiques :

- **L'optimisme**, qui mêle satisfaction de ses conditions de vie actuelles et vision prospective positive : pas d'inquiétudes, espoir de stabilisation ou d'inflexion du chômage, sentiment que la justice fonctionne bien... éléments qui ne nécessitent donc pas de réformer la société ;
- **L'individualisme libéral** : ici, on fait moins appel à l'autorité, et on l'accuse moins ; on propose plutôt ou on attend des explications du monde et des solutions techniques qui reposent davantage sur l'engagement individuel. Ainsi estime-t-on que c'est le manque de formation qui crée le chômage, que ce sont les techniques appropriées qui vont résoudre les problèmes écologiques. De même, on considère qu'il faut laisser les femmes libres de choisir d'exercer une activité professionnelle.
- Enfin, **l'ouverture au monde** : on se préoccupe d'abord de la pauvreté dans le monde ou des tensions internationales ; et on ne considère pas obligatoirement que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu.

Il reste que le recours à l'ensemble du matériau disponible et non aux seules questions posées à l'identique dans les deux vagues d'enquêtes prises en référence (ce qui a conduit à laisser de côté un certain nombre de points dans les analyses discriminantes), apporte quelques éléments complémentaires sur les écarts constatés entre les réponses des uns et des autres. On peut, de ce point de vue, dégager deux types de domaines : ceux pour lesquels les différences de perceptions entre groupes extrêmes sont « symétriques » par rapport à la moyenne ; ceux pour lesquels on relève des opinions particulières dans un des deux groupes sans qu'aucune spécificité n'apparaisse dans l'autre groupe.

### *Les perceptions « symétriquement » inégales*

Nous nous intéressons ici aux domaines qui produisent des écarts importants (au moins 10 points) entre réponses des privilégiés et des défavorisés et nous retenons ceux dont les écarts se répartissent de façon équilibrée de part et d'autre du taux de réponses « moyen » de l'ensemble des chefs de ménages français.

#### *Méthode*

Soit  $T_d$ , le taux de réponses des défavorisés à une modalité donnée d'une question. Soient  $T_p$ , le taux de réponses des privilégiés à cette même modalité et  $T_e$ , le taux de réponses de l'ensemble des ménages français. On pose :

$$. D_d = |T_e - T_d| \quad (\text{écart entre le taux de réponses de l'ensemble des Français et celui des défavorisés})$$

$$. D_p = |T_e - T_p| \quad (\text{écart entre le taux de réponses de l'ensemble des Français et celui des privilégiés}).$$

Nous avons retenu ici les modalités pour lesquelles :

$$|T_d - T_p| > 10 \quad \text{et} \quad |D_d - D_p| < 2$$

Les modalités mises en évidence ici sont, de fait, celles qui paraissent directement liées à la notion d'inégalité : les groupes du haut ou du bas de l'échelle y réagissent avec un « automatisme » quasiment mécanique.

Douze questions appartiennent à ce groupe (tableau 52), que nous pouvons rassembler en trois pôles :

- **L'argent**, le niveau de vie - éléments fondateurs des inégalités - y occupent une place prépondérante : on constate ainsi, sans surprise, que les défavorisés insistent (dans des proportions inverses aux privilégiés par rapport à la moyenne des Français) sur la participation aux frais de nourriture des jeunes actifs qui vivent encore chez leurs parents ; ils sont plus souvent hostiles à la cohabitation des jeunes sans ressources, alors que les privilégiés se déclarent plus couramment prêts à accepter une diminution de leur niveau de vie et de leur confort pour préserver l'environnement ; les nantis pensent aussi plus souvent qu'en cas de menaces de licenciement dans une entreprise, les salariés doivent accepter de réduire leur salaire pour préserver l'emploi.

- **Les interventions en matière sociale**, notamment les interventions publiques, constituent, au sens large, une deuxième dimension révélatrice des attitudes systématiquement opposées des deux groupes extrêmes : ces différences portent sur la priorité accordée aux « aides en espèces » plutôt qu'aux aides en nature ; à la façon de voir les priorités sociales : le traitement de la pauvreté est privilégié de façon globalisante par les nantis, tandis qu'à l'inverse, rappelons-le, l'indemnisation du chômage et le financement des retraites représentent, de façon plus concrète, les priorités choisies par les défavorisés. Ces différences concernent aussi les procédures visant à obliger les chômeurs à accepter un emploi, fut-il sous-qualifié, ou les attentes d'intervention des pouvoirs publics en matière de chômage (aides financières à l'embauche, création d'emplois publics). Ces différences se retrouvent également dans le regard porté sur l'aptitude des RMistes à retrouver un emploi (d'où les divergences mentionnées quant aux politiques à mener).
- Enfin, un troisième pôle de « différences symétriques » se structure autour des notions de **satisfaction** (de son propre cadre de vie) et **d'inquiétude** à l'égard de risques « aléatoires » (danger de guerre, risque de maladie grave).

Tableau 52

## Les questions produisant des « écarts symétriques »

	Pourcentage de réponses :			Ecart  Td - Tp  (Ecart maximal)	Ecart  Dd  -  Dp  (Inférieur à 2)
	Chez les Défavorisés	Dans l'ensemble de la population	Chez les Privilégiés		
<b>ARGENT, NIVEAU DE VIE</b>					
Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour la défense de l'environnement *** .....	18	35	50	32	- 1,8
Pas d'accord avec la cohabitation des jeunes sans ressources * .....	46	38	29	17	- 0,8
Considère qu'en cas de menaces de licenciement, c'est aux salariés d'accepter une baisse de leurs salaires *** .....	10	17	26	16	+ 1,9
Est prêt à accepter moins de confort pour la défense de l'environnement ** .....	38	46	54	16	+ 0,4
Considère que le jeune actif qui reste au domicile de ses parents doit participer aux frais de nourriture *	88	80	72	16	0
<b>INTERVENTIONS EN MATIERE SOCIALE</b>					
Préfère, pour mieux aider les familles, principalement des aides en espèces (plutôt que des aides en nature) .....	61	45	29	32	+0,9
Est préoccupé d'abord par le traitement de la pauvreté et de l'exclusion ** .....	36	47	59	23	+ 1,6
D'accord avec la suppression des allocations aux chômeurs de longue durée qui refusent un emploi moins rémunéré ** .....	63	71	79	16	-0,1
Juge que les mesures les plus efficaces pour réduire le chômage sont que l'Etat aide les entreprises ou qu'il crée des emplois publics** .....	44	37	29	14	- 1,6
Estime que les RMistes sont des gens qui ne pourront jamais trouver du travail ** .....	19	25	32	13	0,9
<b>SATISFACTION, INQUIETUDES</b>					
Est beaucoup inquiet du risque de guerre *** .....	47	32	19	27	+ 1,7
Est très satisfait de son cadre de vie *** .....	12	21	31	19	- 1,2
Est beaucoup inquiet d'une maladie grave *** .....	62	54	48	15	+ 1,7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \* 1994, \*\* 1995, \*\*\* cumul 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 18% des chefs de ménages défavorisés se déclarent prêts à accepter une baisse de leur niveau de vie pour la défense de l'environnement, contre 35% des Français et 50% des privilégiés. L'écart est de 32 points entre défavorisés et privilégiés. Enfin, la différence de l'écart à la moyenne des réponses des défavorisés et des privilégiés est de 1,8 points.

Ainsi, on peut considérer que **trois types d'interrogations** suscitent des différences d'attitudes quasi-systématiques entre les groupes du haut et du bas de l'échelle, chacun d'entre eux se singularisant fortement sur ces points par rapport à la moyenne des Français<sup>1</sup> :

- \* Celles qui comportent, directement ou indirectement, une référence à l'argent, aux moyens financiers dont chacun peut disposer<sup>2</sup> ;
- \* celles qui concernent les jugements ou la conception que l'on a des interventions publiques en matière sociale ;
- \* enfin, celles relatives à l'expression de sentiments de satisfaction personnelle ou d'inquiétudes générales.

On aurait là des thèmes autour desquels la situation objective, très favorable ou très défavorable, du répondant exerce une influence forte et parallèle aux deux extrémités de l'échelle sociale, donc, les sujets qui apparaissent les plus révélateurs de l'existence de liens étroits entre **inégalités factuelles et inégalités ressenties**.

#### *Les perceptions « déséquilibrées »*

Par contre, on peut trouver d'autres domaines qui produisent aussi des écarts importants entre les groupes du haut et du bas de l'échelle, mais pour lesquels **ces écarts sont très différents** d'un groupe à l'autre par rapport à la moyenne des Français.

---

<sup>1</sup> Il y aurait, sur ces sujets, « loi normale » au sens où la variation dans l'échelle inégalitaire s'accompagne d'une variation aussi nette des opinions exprimées.

<sup>2</sup> Les termes utilisés dans les questions concernées du tableau 52 sont : niveau de vie plus faible, sans ressources, accepter une baisse des salaires, moins de confort, participer aux frais.

**Méthode**

Soit  $T_d$ , le taux de réponses des défavorisés à une modalité donnée d'une question de l'enquête. Soient  $T_p$ , le taux de réponses des privilégiés à cette même modalité et  $T_e$ , le taux de réponses de l'ensemble des ménages français. On pose :

$$. D_d = |T_e - T_d| \quad (\text{écart entre le taux de réponses de l'ensemble des Français et celui des défavorisés})$$

$$. D_p = |T_e - T_p| \quad (\text{écart entre le taux de réponses de l'ensemble des Français et celui des privilégiés}).$$

Nous avons retenu ici les modalités pour lesquelles :

$$|T_d - T_p| > 10 \quad \text{et} \quad |D_d| - |D_p| > 6^1$$

Les thèmes révélés ici n'impliquent donc plus de variation systématique des opinions en même temps que l'on évolue dans l'échelle des situations. Au contraire, ils caractérisent des attitudes propres à une sensibilité spécifique présente, soit au plus haut de la hiérarchie sociale, soit au plus bas.

Ainsi, les défavorisés semblent plus particulièrement se focaliser sur (tableau 53) :

- **La crainte du progrès** (rôle des découvertes scientifiques, place de l'informatique), qui s'associe, on l'a vu plus haut, à une certaine peur de l'avenir ;
- **La reconnaissance de l'utilité des aides sociales** et de leur nécessité redistributive : les prestations familiales sont d'abord un outil de lutte contre la pauvreté ; le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir. Cette attitude va de pair avec le refus de l'idée que les aides sociales pourraient avoir des effets « pervers » (en contribuant à déresponsabiliser les bénéficiaires).
- **La réticence aux contraintes** (tri des ordures ménagères, produits « verts »), qui viendraient rendre encore plus difficile une existence déjà pénible.

<sup>1</sup> Le choix de cette valeur a évidemment été effectué empiriquement, après examen des données recueillies.

Dans une même optique, **les privilégiés** se caractériseraient au regard de l'ensemble des Français par :

- Une **conception plus « moderne » de la famille**, cellule où la femme travaille, cellule libérée de l'image du « cocon, seul lieu où l'on se sent bien » ;
- Une **plus grande indifférence devant les aides sociales** : satisfaction sur la bonne adéquation du RMI à ses bénéficiaires, suffisance de l'action des pouvoirs publics à l'égard des plus démunis ;
- Une **meilleure « ouverture » sur le monde** : préoccupation de « la pauvreté dans le monde » ou plus grande sensibilité à l'environnement (connaissance de ce qui pollue)...

Comme on peut le constater, les éléments mis en évidence ici ne relèvent pas d'une simple corrélation, transposable proportionnellement à chaque segment de la société, mais apparaissent représentatifs, à chaque fois, **d'un seul** des deux groupes extrêmes. Comme si chacune de ces catégories était, dans le domaine concerné, en rupture avec le reste de la population. Par exemple, le refus de payer plus cher des « produits verts » concerne 56% des défavorisés. Le taux est quasiment inférieur à 40% dans tous les autres groupes de la population.

Tableau 53

## Les questions produisant des « écarts déséquilibrés »

	Pourcentage de réponses :			Ecart /Td- Tp / (Ecart maximal)	Ecart   Dd   -   Dp   (Supérieur à 6)
	Chez les Défavorisés	Dans l'ensemble de la population	Chez les Privilegiés		
<b>CRAINTE DU PROGRES, MAL ETRE</b>					
Estime que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne *** .....	28	12	4	24	+ 9,4
Juge que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable *** .....	31	18	11	20	+ 6,7
Ne juge pas son état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de son âge ** .....	29	11	3	26	- 9,9
<b>UTILITE DES AIDES SOCIALES</b>					
Estime que les prestations familiales sont d'abord un outil de lutte contre la pauvreté et de correction des inégalités * *	49	37	34	15	+ 9,1
Pense que le RMI donne le coup de pouce nécessaire plutôt qu'il incite les gens à ne pas chercher de travail *** .....	69	60	58	11	- 6,6
Estime que faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes, cela leur permet de vivre (plutôt que cela ne les déresponsabilise) *** .....	77	67	62	15	- 6,2
<b>RETICENCE AUX CONTRAINTES</b>					
N'est pas prêt à trier les ordures ménagères à domicile** .	33	17	12	21	- 10,7
N'est pas prêt à payer plus cher des produits « verts » ** ..	56	42	34	22	- 6,3
<b>CONCEPTION DE LA FAMILLE</b>					
Pas d'accord avec l'idée que la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu *** .....	32	32	43	11	- 10
Estime que les femmes devraient toujours travailler, ou devraient travailler dans les cas où elles le désirent **** ....	34	44	60	26	+ 6,5
<b>INDIFFERENCE VIS A VIS DES AIDES SOCIALES</b>					
Estime que le RMI est versé à la population qui en a le plus besoin ** .....	56	58	71	14	+ 11,2
Juge que les pouvoirs publics font trop ou ce qu'il faut pour les plus démunis *** .....	21	27	42	21	+ 9,5
<b>OUVERTURE SUR LE MONDE</b>					
Pense qu'on sait très bien ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours** .....	34	36	48	14	+ 8,6
Est préoccupé d'abord par la pauvreté dans le monde*** .	13	17	27	14	+ 6,1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », \* 1994, \*\* 1995 et \*\*\* cumul 1994 et 1995.

Exemple de lecture : 56% des chefs de ménages défavorisés pensent que le RMI est bien versé à la population qui en a le plus besoin, contre 58% des Français et 71% des privilégiés. L'écart est de 14 points entre défavorisés et privilégiés. Enfin, la différence de l'écart à la moyenne des réponses des défavorisés et des privilégiés est de 11,2 points.

Ainsi, le jeu des inégalités ancrerait chaque groupe extrême dans des éléments d'une culture spécifique, avec ses codes propres de représentation du monde, autonomisant le groupe par rapport au reste de la population. On peut presque, dans ces conditions, définir deux « cultures spécifiques », toutes deux ambivalentes :

- Le cocon, le repli pour les **défavorisés**, qui par ailleurs appellent à l'aide la Société et l'Etat,
- Une grande « ouverture » de principe, morale ou culturelle, pour les **privilegiés**, qui à vrai dire portent un regard relativement lointain sur les plus démunis de leur propre pays.

Ainsi, au terme de notre analyse, on peut clairement opposer les différentes « façons de penser » des défavorisés et des nantis. Les premiers se caractérisent par un état d'esprit marqué par la frustration, la crainte de l'avenir et l'appel à l'autorité ; les seconds par un relatif optimisme, la confiance dans un certain individualisme libéral et une plus grande ouverture au monde.

Mais au delà des caractéristiques propres à chacune de ces deux « façons de voir », une certaine hiérarchie des sujets semble se faire jour (voir graphique ci-après) : certains paraissent être appréhendés de la même façon au plus haut et au plus bas de l'échelle sociale ; d'autres génèrent des perceptions systématiquement opposées ; les derniers, enfin, montrent l'existence de cultures spécifiques, propres à chaque groupe. **Les inégalités factuelles s'accompagnent donc bien de « perceptions du monde » différentes, profondément dépendantes de la place occupée par chacun dans l'échelle sociale.**

**1er NIVEAU :**  
**SUJETS NON REACTIFS AUX INEGALITES**

Reconnaissance de l'injustice sociale  
Importance de l'emploi  
Relations parents/grands enfants

**2ème NIVEAU :**  
**SUJETS GENERANT DES PERCEPTIONS  
SYMÉTRIQUEMENT OPPOSÉES**

L'argent est un problème

Désir d'une solidarité  
publique forte

Inquiétudes, insatisfaction

L'argent n'est pas un problème

Affirmation d'une solidarité  
publique plus nuancée

Moindre inquiétude, satisfaction

**3ème NIVEAU :**  
**SUJETS GENERANT DES « CULTURES » SPECIFIQUES**

Crainte du Progrès, de l'avenir

Reconnaissance du caractère  
indispensable des aides sociales  
à vocation redistributive

Réticence aux contraintes

Ouverture sur le monde, la culture

Conception « moderne » de la famille

Sentiment que les aides sociales sont  
suffisantes

**DEFAVORISES**

**PRIVILEGIES**

## CONCLUSION

Les données proposées dans ce rapport fournissent un certain nombre d'éclairages originaux sur les inégalités en France et sur ce qu'elles impliquent, notamment sur les différences qui apparaissent dans les « façons de penser » en haut et en bas de l'échelle sociale. L'intérêt de cette approche, basée sur la confrontation des attitudes des deux groupes extrêmes de la société française, ne doit cependant pas faire oublier ses limites.

D'abord, cette recherche s'appuie, certes, sur la richesse des données de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français », mais elle en subit aussi les contraintes : tous les domaines de « perception » n'ont évidemment pu être abordés ; on pense entre autres aux représentations religieuses, aux croyances, à la relation aux autres<sup>1</sup>... Il convient donc de rappeler que la vision proposée ici des effets des inégalités sur les opinions et attitudes des deux groupes extrêmes, ne répond évidemment pas à l'exhaustivité. Par ailleurs, certains thèmes, très présents dans l'enquête - on pense en particulier à l'environnement ou aux prestations sociales, sujets dans lesquels nous avons abondamment puisé - ont acquis, dans notre recherche, un poids qu'il convient de relativiser et de replacer dans une réalité plus large, faite de chevauchements complexes de thèmes proches et complémentaires. Parfois aussi, le libellé même de la question posée nous paraissait mal adapté aux nuances qu'on sent exister dans une partie des attitudes, notamment celles dites « consensuelles », des deux groupes extrêmes.

La seconde limitation réside dans le fondement même de notre travail : à ne s'intéresser qu'aux deux extrémités de la hiérarchie sociale, on passe, par définition, sous silence quatre Français sur cinq. Rappelons donc qu'il s'agissait de mesurer l'impact des inégalités aux deux côtés de l'échelle sociale, sans prétention à extrapoler les résultats à l'ensemble de la population française.

---

<sup>1</sup> Pour une approche complémentaire de certains de ces sujets, voir « *Un tour d'horizon des aspirations et des valeurs des Français, telles qu'elles résultent des enquêtes extérieures au CREDOC* », Cahier de Recherche du CREDOC, déjà cité.

Ces quelques limites ne nous paraissent cependant pas réduire l'intérêt de la démarche. En recourant à notre indicateur d'inégalités, et en ne l'appliquant qu'aux deux segments les plus éloignés de la société, on a **pu mesurer l'étendue du fossé inégalitaire** et ses conséquences sur un ensemble d'attitudes et de valeurs. Dans ce contexte, notre indicateur s'avère être un **outil de différenciation particulièrement pertinent et cohérent**, qui apporte une vision synthétique et riche.

Certes, ce travail a pour premier résultat de confirmer l'idée qu'il existe bien de profondes inégalités en France, aisément décelables, et qu'elles génèrent des perceptions, des façons de voir le monde très différentes selon la place que l'on occupe dans l'échelle sociale. Cependant, s'il y a existence d'un « fossé » entre les groupes extrêmes, nos travaux montrent qu'il ne s'agit pas d'un « gouffre » : la plupart des écarts relevés sur les opinions ne dépassent que rarement les 15 points.

L'analyse nous conduit cependant à isoler deux représentations du monde tendanciellemeent décalées, fortement expliquées par les situations objectives des populations concernées. Ces différences de représentation s'appuient sur les trois grandes oppositions thématiques relevées au cours de cette recherche : la frustration (par opposition à une certaine satisfaction) ; un rapport inégal au chômage et à la solidarité sociétale ; des conceptions différentes du présent et de l'avenir vus à travers le prisme de la tradition ou, à l'opposé, de la modernité.

A partir de ces grandes oppositions thématiques, on peut être tenté de dégager les principales différences existant entre les groupes extrêmes en observant successivement les trois niveaux structurant leur façon de penser :

- \* **leurs critères de perception**, d'abord. C'est à dire ce sur quoi repose leur raisonnement.
- \* **Leur philosophie**, ensuite. C'est à dire leur conception de l'existence, de leur mode de vie.
- \* **Leur conception de l'avenir**, enfin. C'est à dire leur aptitude à se projeter vers l'extérieur, vers le futur.

1- **Les critères de perception** (ou à partir de quoi fonde-t-on son jugement ?). Bien que nous n'ayons pas travaillé directement sur cette question précise, l'ensemble des réponses des deux groupes nous incite à émettre une première hypothèse :

- Les **privilegiés** font appel à un **cadre d'analyse « rationnel-compétent »**, fait d'une assurance vraisemblablement fondée sur leur culture (beaucoup de diplômés, aisance sociale...), qui leur permet de « répondre à tout » (faible taux de non-réponses) et à privilégier des réponses « techniques » (telles que, par exemple, l'élimination des déchets industriels), dépassionnées (ils ne mettent pas les « étrangers » en tête des bénéficiaires des prestations sociales ou en bonne place dans les causes du chômage) et raisonnées (les inquiétudes à l'égard de la guerre ou d'un accident de centrale nucléaire, par exemple, sont partagées par seulement un quart d'entre eux).
- **L'affectif et le concret** semblent, à l'opposé, fortement influencer sur les opinions des **défavorisés** : plus limités dans leur capacité d'expression (mesurée par un taux élevé de « non-réponses » sur de nombreux sujets), privés de diplômes, ils se placent résolument sur un autre terrain que celui de la compétence (à laquelle ils ne prétendent pas). Pragmatique, leur vision du monde les conduit par exemple à privilégier la sauvegarde des plantes et des animaux en matière d'environnement, à préférer les aides en espèces plutôt que celles en nature (on sait combien l'argent, qui leur manque, est au coeur de leur existence), et d'une façon générale, à choisir le plus souvent des réponses sans détours. Cette démarche « instinctive » peut les guider vers un certain irrationnel (très fortes inquiétudes sur de nombreux sujets) ou à rechercher des exutoires personnifiés à leur situation (les « étrangers »).

2- **La « philosophie du quotidien »** (ou comment se représente-t-on la vie, l'existence quotidienne ?) :

- Conséquence directe de leur perception « pragmatique - affective », les **défavorisés** fonctionnent dans un cadre aux **résurgences d'« utilitarisme »** ; les contraintes, omniprésentes, régissent finalement leur mode de vie, l'utile (vital) devenant en quelque sorte le principe de leurs valeurs. Ainsi, au-delà des solidarités affectives communément partagées par tous les Français, la famille (au sens le plus étroit d'une cellule « ramassée » en un même lieu) leur apparaît

comme un élément essentiel de par son côté protecteur et utilitaire : la famille est conçue comme un grand ensemble (la moitié des personnes de ce groupe considèrent comme famille idéale celle de trois enfants ou plus), auquel chacun apporte son tribut dans une sorte de **vision collective** de la vie quotidienne. Qui a un revenu le partage ou s'en va. De même, le travail est conçu comme une source de revenu, et non comme un mode d'épanouissement personnel. Cette conception d'une cellule familiale vivant plus ou moins en autarcie, s'accompagne d'une forte demande d'intervention externe, d'aide d'un « Etat - Providence » dont on attend qu'il supplée à tous les problèmes, à toutes les lacunes.

- Face aux tenants d'un certain « utilitarisme » imposé par les faits, les **privilégiés s'ancrent dans un courant plus « libéral »**, conception qui s'applique aussi bien à leur vision de l'Etat, souvent ressenti comme trop interventionniste (les aides offertes sont suffisantes et présentent le risque de déresponsabiliser les bénéficiaires), qu'à celle des moeurs et de la famille. Les privilégiés sont ainsi les moins nombreux à considérer la famille comme « le seul lieu où l'on se sente bien », même si une majorité d'entre eux acceptent cette idée. C'est qu'ils accordent un poids important à l'individu : celui-ci trouve ses racines dans la famille, mais pour mieux s'en dégager et poursuivre la recherche d'un véritable épanouissement personnel. Cette vision est évidemment liée à la situation propre des nantis, situation peu grevée de contraintes matérielles.

3- **L'aptitude de chaque groupe à se projeter vers l'extérieur, vers l'avenir**, résulte bien entendu des niveaux d'analyse précédents, et oppose là aussi deux tendances :

- Des **privilégiés plutôt confiants** (dans le progrès, l'avenir, les conditions de vie, l'évolution de l'emploi,...), **satisfaits** (de leur situation actuelle, du monde tel qu'il est, ...) et intellectuellement **ouverts** aux problèmes du monde ;
- Des **défavorisés inquiets** (de l'avenir, de la guerre, ...), plus **frustrés** (de leurs conditions de vie comme de l'état de la société) et, à ce titre, plus **repliés** sur leurs propres problèmes, frileux devant le progrès et les découvertes scientifiques.

L'ensemble de ces tendances conduit les uns (les défavorisés) à demander des transformations sociétales profondes, réalisées surtout par des changements **radicaux**, tandis que les autres (les nantis) optent majoritairement, soit pour des réformes progressives, soit pour le statu-quo.

Mais, au delà des caractéristiques propres à chacune de ces deux « façons de voir », la comparaison des opinions professées en haut ou en bas de l'échelle sociale et de celles de la « moyenne » des chefs de ménages français permet de mettre à jour une certaine **hiérarchie** des sujets, de révéler l'existence de plusieurs « niveaux » de réflexion<sup>1</sup> :

- **Un premier niveau, fédérateur**, serait composé de thèmes apparemment neutres, de sujets non réactifs aux inégalités, au sens où ils sont appréhendés de la même façon en haut et en bas de la hiérarchie sociale. On trouve ici une certaine conception des relations entre les parents et leurs grands enfants, la reconnaissance de l'existence de l'injustice sociale, la reconnaissance de l'importance de l'emploi.
- **Un deuxième niveau** regroupe des sujets générant des **perceptions symétriquement et systématiquement opposées**. On trouve ici ce qui a trait directement aux inégalités subies : conception de l'argent, jugements sur la solidarité et sur les interventions publiques, opinions sur ses propres conditions de vie et inquiétudes.
- **Un troisième stade** de caractérisation apparaît enfin : ce niveau met en évidence l'existence de domaines générant des « cultures spécifiques » propres à chaque groupe. Ainsi, les défavorisés semblent plus particulièrement se caractériser par la crainte du progrès, par une profonde sensibilité à la nécessité des aides sociales et par une réticence aux contraintes. Les nantis, quant à eux, paraissent privilégier une conception « moderne » de la famille, une certaine indifférence devant les aides sociales et une plus grande « ouverture » sur le monde.

Aussi, au terme de notre analyse, il apparaît bien que les **inégalités factuelles s'accompagnent de perceptions du monde très différentes**, sensiblement dépendantes de la place occupée par chacun dans l'échelle sociale, même si ces différences ne sont pas aussi aiguës sur tous les sujets abordés.

---

<sup>1</sup> Rappelons que les sujets abordés ne prétendent en rien à l'exhaustivité.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### L'élaboration de l'indicateur d'inégalités<sup>1</sup>

#### Liste de variables retenues et attribution des notes pour l'élaboration de l'indicateur

##### 1 - Revenu mensuel global du ménage<sup>2</sup>

- 0 = moins de 4000 Francs
- 1 = de 4000 à moins de 17 000 Francs
- 2 = 17 000 Francs et plus

##### 2 - Revenu mensuel par personne<sup>2</sup>

- 0 = moins de 2000 Francs
- 1 = De 2000 à moins de 9000 Francs
- 2 = 9000 Francs et plus

##### 3 - Possession de valeurs mobilières ou de produits d'épargne liquide

- 0 = ni valeurs mobilières, ni produits d'épargne liquide
- 1 = seulement un produit d'épargne liquide
- 2 = valeurs mobilières ou les deux

##### 4 - Possession de biens immobiliers (autres que résidence secondaire ou principale) et de biens fonciers

- 0 = ni biens immobiliers, ni biens fonciers
- 2 = possession de biens immobiliers ou de biens fonciers (ou les deux)

##### 5 - Possède ou a l'usage d'une résidence secondaire

- 0 = non
- 1 = oui

##### 6 - Type d'habitat et statut d'occupation du logement principal

- 0 = locataires en HLM, ILN
- 1 = autres locataires (autres immeubles, pavillons), occupants à titre gratuit, accédants
- 2 = propriétaires

##### 7 - Possession de l'équipement de base (WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone)

- 0 = 0,1 ou 2 équipements sur les quatre
- 1 = 3 équipements sur les quatre
- 2 = les 4 équipements

<sup>1</sup> Cf. « *Les inégalités en France : Evolution 1980-1994* », Cahier de Recherches, CREDOC n° 89, Janvier 1996

<sup>2</sup> Il s'agit, pour chaque année d'observation, de revenus actualisés en Francs 1995.

**8 - Possession de biens « sélectifs » (lave-vaisselle, magnéscope, piano)**

- 0 = aucun des 3 équipements
- 1 = un équipement sur les 3
- 2 = deux ou trois équipements sur les 3

**9 - Usage d'une ou plusieurs voitures**

- 0 = pas de voiture
- 1 = une voiture dans le cas d'un couple
- 2 = une voiture (personne isolée) ou plus d'une voiture (couple)

**10 - Possession d'un diplôme**

- 0 = aucun diplôme, ou cep seul
- 1 = bepc - beps - be - bac
- 2 = études supérieures

**11 - Vacances au cours des douze derniers mois**

- 0 = non
- 1 = oui

**12 - Chômage au cours des douze derniers mois**

- 0 = oui (y compris chômeurs actuels)
- 1 = non actif
- 2 = non

**13 - Participation associative (association culturelle ou de loisirs, confessionnelle, de défense de l'environnement, syndicat)**

- 0 = ne participe à aucune association
- 1 = participe à une seule association
- 2 = participe à au moins deux associations

**14 - S'impose des restrictions régulières sur des postes de son budget**

- 0 = restrictions sur l'alimentation ou sur les soins médicaux
- 1 = autres
- 2 = ne s'impose aucune restriction régulière

**15 - Handicap, infirmité ou maladie chronique, et nombre de maux au cours des 4 dernières semaines (maux de tête, nervosité, mal au dos, insomnies)**

- 0 = a un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable, ou n'en a pas mais souffre de trois ou quatre maux sur quatre
- 1 = pas de handicap et un ou deux maux sur quatre
- 2 = pas de handicap et aucun mal ressenti

**16 - Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel depuis dix ans**

- 0 = moins bien
- 1 = pareil ou ne sait pas
- 2 = mieux

**17 - Opinion sur ses dépenses de logement**

- 0 = ne peut y faire face, très lourdes
- 1 = lourdes
- 2 = négligeables, sans gros problème, ne sait pas

## ANNEXE 2

## Principales caractéristiques des groupes défavorisés et privilégiés.

## LES DEFAVORISES

(en %)

Caractéristiques	Les défavorisés b=211	Pour comparaison : ensemble de la population
Femme .....	58,6	27,3
24 ans et plus .....	9,9	5,4
60 ans et plus .....	34,7	29,9
Ouvrier .....	34,4	22,1
Autre inactif .....	13,5	5,3
Chômeur .....	38,0	9,5
Célibataire .....	24,1	14,2
Séparé, divorcé .....	21,3	11,2
Veuf .....	27,9	13,6
Une seule personne au foyer .....	48,1	27,2
Aucun diplôme .....	62,7	30
Revenu mensuel du foyer : moins de 4000 Francs ...	39,7	9,4
Revenu mensuel du foyer : de 4000 à 5999 Francs ...	30,6	14,2
Vit en HLM, ILN .....	48,3	20
Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants .....	34,5	29,9

Source : CREDOC, enquête « conditions de vie et Aspirations des Français »

Exemple de lecture : 58,6% des chefs de ménages défavorisés sont des femmes, alors que dans l'ensemble de la population des chefs de ménages, on trouve 27,3% de femmes.

## LES PRIVILEGES

(en %)

Caractéristiques	Les privilégiés b=266	Pour comparaison : ensemble de la population
Homme .....	90,4	72,7
40 - 59 ans .....	49,5	33,2
Indépendant .....	16,2	8,2
Cadre supérieur, profession libérale .....	32,2	8,8
Profession intermédiaire .....	18,9	13,6
Actif occupé .....	77,2	55,7
Marié, vivant en ménage .....	80,6	61,1
Deux personnes au foyer .....	33,1	28,7
Quatre personnes et plus au foyer .....	34,8	26,2
Diplômé du supérieur ou des grandes écoles .....	49,1	17,3
Revenu mensuel du foyer : 15 000 francs et plus .....	80,1	24,5
Vit en pavillon .....	72,1	57,5
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne ..	21,9	15,4

Source : CREDOC, enquête « conditions de vie et Aspirations des Français »

Exemple de lecture : 90,4% des chefs de ménages privilégiés sont des hommes, alors que dans l'ensemble de la population des chefs de ménages, on trouve 72,7% d'hommes.

## ANNEXE 3

### Analyses discriminantes :

#### Les relations existant entre l'appartenance à l'un des deux groupes extrêmes et un ensemble d'opinions

Afin de « mieux caractériser » chacune des deux populations extrêmes (les défavorisés, les privilégiés) et déterminer quelles opinions et aspirations ont l'influence la plus grande sur l'appartenance à chacun de ces groupes, nous avons réalisé une analyse discriminante. Ce traitement a pour objet d'étudier les relations entre l'appartenance à un groupe et un ensemble de variables explicatives, et donc de repérer celles qui jouent le plus grand rôle dans la différenciation des deux groupes.

En réalité, deux analyses discriminantes ont été effectuées sur la même batterie de questions (relatives au cumul des données des vagues d'enquêtes de 1994 et 1995) :

- La première permet de déterminer les variables qui expliquent le mieux l'appartenance au groupe des **défavorisés**. La variable à expliquer se compose de deux populations : elles oppose les défavorisés au reste des chefs de ménages français.
- La seconde analyse discriminante cherche à mieux déterminer le groupe des **privilégiés**. Elle repose sur l'opposition « privilégiés / reste des Français ».

Les variables explicatives sélectionnées pour ces deux traitements sont identiques. Comme ces variables sont toutes nominales, on a d'abord réalisé une première analyse factorielle (ACM), puis on a effectué l'analyse discriminante à partir des coordonnées de chacune des modalités des questions sélectionnées sur les axes définis par l'ACM<sup>1</sup>.

Ces analyses fournissent deux types de résultats :

- On dispose d'une première estimation de la qualité de l'explication de la variable « appartenance au groupe étudié », par l'ensemble des variables

<sup>1</sup> La méthode employée est celle de l'analyse linéaire discriminante classique de Fisher, effectuée à partir des coordonnées factorielles issues d'une analyse des correspondances multiples.

d'opinions retenues : il s'agit des pourcentages de classement des individus dans chacun des groupes.

Ces pourcentages de classement sont tout à fait comparables pour les deux groupes : pour la première analyse, réalisée pour caractériser les défavorisés, le taux de « bien classés » est de 66% ; pour la seconde (caractérisation des privilégiés), il est de 67%. Ces taux, sans être très élevés, sont toutefois très corrects et permettent de valider la qualité de la classification obtenue par ces analyses discriminantes.

Pourcentages de classement dans chacun des groupes

	(en %)		
	Bien classés	Mal classés	Total
. Analyse discriminante opposant les défavorisés au reste des ménages français .....	66,0	34,0	100,0
. Analyse discriminante opposant les privilégiés au reste des ménages français .....	67,3	32,7	100,0

- Le second enseignement apporté par l'analyse est l'estimation des coefficients de la fonction linéaire discriminante qui permet d'affecter, selon les valeurs (positives ou négatives) de cette fonction, les individus à chacune des deux populations définies par la variable nominale à expliquer.

Les deux tableaux ci-après présentent les coefficients des fonctions discriminantes pour chacune des modalités influant sur l'appartenance au groupe étudié<sup>1</sup>.

Ainsi, dans la première analyse effectuée, il apparaît par exemple que « ne pas être du tout satisfait de son cadre de vie quotidien » (coefficient 19,4) joue fortement sur l'appartenance au groupe des défavorisés.

Le groupe des privilégiés, quant à lui, se caractérise notamment par le sentiment que la société française n'a pas besoin de se transformer (coefficient 9,3 dans la seconde fonction discriminante).

<sup>1</sup> Seuls les coefficients positifs des deux analyses discriminantes, c'est-à-dire ceux jouant un rôle dans la détermination des deux groupes extrêmes sont présentés ici ; les coefficients négatifs indiquant que telle opinion « incite » à appartenir à la partie « restante » de la population présentent moins d'intérêt dans le cas précis de notre analyse.

**Coefficients de la première fonction discriminante  
caractérisant le groupe des défavorisés**

. Pas satisfait du tout de son cadre de vie quotidien.....	19,4
. Pas du tout satisfait de son état de santé, par rapport aux personnes de son âge.....	15,4
. Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne...	14,8
. Pense que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout de la protection de l'environnement .....	12,9
. Pense que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse .....	12,0
. Raison de l'importance du chômage actuel : trop d'étrangers .....	11,6
. Estime que la justice française fonctionne très mal .....	8,2
. Peu satisfait de son état de santé, par rapport aux personnes de son âge .....	7,7
. Préférence pour fournir aux familles des aides en espèces.....	6,6
. D'accord avec l'idée que « le maintien en bonne santé, c'est l'affaire des médecins » .....	5,9
. Souhaite des réformes radicales pour transformer la société .....	5,6
. Raison de l'importance du chômage actuel : l'Etat, la politique du gouvernement.....	5,3
. Pense que les femmes ne doivent jamais travailler, particulièrement si elles ont des enfants en bas âge .....	4,8
. Est « inquiet » (indicateur d'inquiétudes concernant 4 risques différents) .....	4,4
. Raison de l'importance du chômage actuel : pas assez d'emplois .....	4,4
. L'Europe est un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	4,1
. Pense qu'on devrait augmenter en priorité les prestations chômage .....	3,5
. Pense que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années.....	3,5
. La pauvreté en France est un des deux sujets qui les préoccupent le plus.....	3,4
. Pense que le plus souvent, les couples se marient dans l'intérêt de l'enfant .....	3,3
. Pense que les prestations familiales sont globalement insuffisantes.....	3,2
. Estime que la prise en charge des familles aux ressources insuffisantes leur permet de vivre .....	2,9
. Conçoit le mariage comme une union indissoluble .....	2,8
. Estime que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis.....	2,7
. Le chômage est un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	2,4
. Pense qu'on devrait augmenter en priorité les prestations familiales .....	2,4
. Pense que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir .....	2,1
. Pense que si certaines personnes vivent en situation de pauvreté, c'est parce qu'elles n'ont pas eu de chance .....	1,9
. Pense que ses conditions de vie seront moins bonnes dans l'avenir.....	1,7
. Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu .....	1,6

**Coefficients de la seconde fonction discriminante  
caractérisant le groupe des privilégiés**

. Ne souhaite pas de réformes pour transformer la société .....	9,3
. N'est pas « inquiet » (indicateur d'inquiétudes concernant 4 risques différents) .....	8,4
. Raison de l'importance du chômage actuel : inadéquation de la formation au marché de l'emploi.....	8,0
. La pauvreté dans le monde est un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	7,7
. Pense que les pouvoirs publics font ce qu'il faut pour les plus démunis .....	6,9
. Pense que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche.....	6,6
. Les conflits sociaux sont un des deux sujets qui les préoccupent le plus.....	6,5
. Pense que la justice française fonctionne bien .....	6,3
. Pense que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche.....	6,1
. Pense que les prestations familiales sont globalement suffisantes .....	6,1
. Action prioritaire à mener pour protéger l'environnement : développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	5,9
. Raison de l'importance du chômage actuel : la crise économique.....	5,7
. Les tensions internationales sont un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	5,5
. Pense que ses conditions de vie seront meilleures dans les cinq ans à venir .....	5,2
. Pense que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sente bien et détendu .....	5,1
. Pense qu'on devrait augmenter en priorité les prestations de logement .....	4,9
. Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne .....	4,9
. Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	4,7
. La dégradation de l'environnement est un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	4,3
. Très satisfait de son état de santé par rapport aux personnes de son âge .....	4,2
. Pense que les femmes devraient toujours travailler, ou devraient le faire dans tous les cas où elles le désirent.....	4,0
. Pense que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est parce qu'elles n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir .....	3,8
. Très satisfait de son cadre de vie quotidien .....	3,7
. Action pour protéger l'environnement : l'élimination des déchets industriels.....	3,4
. Pas du tout d'accord avec l'idée que «le maintien en bonne santé, c'est l'affaire des médecins».....	3,0
. Estime que la prise en charge des familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités .....	3,0
. L'Europe est un des deux sujets qui les préoccupent le plus .....	3,0
. Préférence pour mieux aider les familles : aides en nature .....	3,0
. Pense que le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail .....	2,3

Dépôt légal : Juillet 1996

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-065-8

